

Abbé Henri POISSON

# YVES LE MOAL

(DIR-NA-DOR)

1874-1957

---

*Préface de Monsieur le Chanoine Brochen,  
ancien vicaire général de Saint-Brieuc*



LES PRESSES BRETONNES -- SAINT-BRIEUC

—  
1962

YVES LE MOAL  
(DIR-NA-DOR)

1874 - 1957

Abbé Henri POISSON

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR



*Petite Histoire de Bretagne* : chez La Folie - De Lamarzelle, Vannes, 1930. — Epuisé.

*Résumé d'Histoire et de Géographie*, à l'usage des élèves candidats au C.E.P. Chez La Folie-De Lamarzelle, Vannes, 1931.

*La Paroisse de Saint-Aubin*, Rennes. Essai de monographie paroissiale. — Epuisé.

*Le Culte de N.-D. de Bonne-Nouvelle*, à Rennes, 1933. — 2 NF + 0,70 NF port.

*Histoire de Bretagne*, préface de Dom Alexis, Abbé de Boquen, 3<sup>e</sup> édition, 1959.

Edition de luxe : 15 NF.

Edition ordinaire : 12 NF.

*Le Culte de N.-D. de la Peinière* : 1,50 NF + port 0,70 NF.

*Le Culte de sainte Anne de la Bosserie* : 1,50 NF + port 0,70 NF.

*L'Abbé Jean-Marie Perrot*, fondateur du Bleun-Brug, 1955, chez l'auteur. 6 NF. plus port 1 NF.

*Yves Mahyeuc*, confesseur de la Duchesse Anne, évêque de Rennes, 1956, chez l'auteur. 9 NF plus port 1,50 NF.

*Saint Armel*, son culte : 1,50 NF plus port 0,60 NF.

*L'Abbé Pierre-Marie Lec'hvien*, préface de Mgr Le Bellec, évêque de Vannes, 1959. 6 NF plus port 1 NF.

ON PEUT SE PROCURER CES OUVRAGES CHEZ L'AUTEUR :  
M. l'Abbé H. Poisson, 22, rue Brizeux, Rennes,  
C/C 33.07 — Rennes

# YVES LE MOAL

(DIR-NA-DOR)

1874-1957

*Préface de Monsieur le Chanoine Brochen,  
ancien vicaire général de Saint-Brieuc*



LES PRESSES BRETONNES -- SAINT-BRIEUC

—  
1962

IMPRIMATUR

Rennes, le 4 décembre 1961.

A. MARTIN,  
V. G.

*Les références portant un numéro indiquent qu'il s'agit des lettres envoyées à Yves Le Moal et classées par M. le Docteur Lebreton, de Bourbriac, qui a fourni la plus grande partie des documents qui ont servi à écrire cette biographie. Je l'en remercie. Je remercie également M. Yvs Coroller, Mme veuve Even et M. le chanoine Y. Brochen qui ont mis à ma disposition une documentation importante.*

H. P.

## PRÉFACE

---

Saint-Quay-Portrieux, le 1<sup>er</sup> octobre 1961.

Cher Monsieur Poisson,

L'autre jour, lorsque vous fîtes à Saint-Quay une apparition, jamais je n'aurais deviné l'objet de votre visite. Tout au plus pouvais-je me demander si vous étiez venu communiquer au vieux combattant breton que je fus et au témoin d'une époque que je reste, en dépit de mon cheminement en pente douce vers le Zéro, un peu de la chaleur communicative qui anime les Maîtres du Breton. Mais vous, loin de me rejoindre dans le bas-fond de mon apathie générale, vous prîtes votre vol vers les sommets et, sans transition, vous me demandâtes, pour la vie de M. Le Moal, dont vous avez sous la main le manuscrit achevé, une préface ! Oui, une Préface ! Evidemment, d'après vous, j'étais le seul désigné pour cette œuvre, car, j'étais à peu près son contemporain ; je devins son conseiller écouté des bons et des mauvais jours (n'avais-je pas élevé récemment un monument sur sa tombe ?) et je trouverai bien dans mes sentiments profonds, sinon dans les données précises de ma mémoire, la note juste pour magnifier ce grand Breton.

« Ce siècle avait deux ans », lorsque tout enfant, je devins élève à l'Institution Notre-Dame de Guingamp. Le Breton était en plein essor dans cette belle région et paraissait voué à un bel avenir : dès ce moment-là, dans ma

petite jugeotte, travaillée, exaltée par le feu sacré qu'y avait allumé l'importance qu'on voulait bien donner aux plus grands des Bretons de ce pays, j'entretenais, dans mon âme illuminée, un culte de vénération et d'admiration pour les noms en vedette de François Vallée, de M. Le Clerc, d'Yves Le Moal et d'ar Yeodet. Les quatre colonnes du Breton ! un lexicographe, un grammairien, un homme universel, un poète ! Le mouvement breton pouvait-il partir d'une base plus solide ? Le Bon Dieu, à qui les Bretons rendirent hommage dans leurs « gwerzes, leurs sonnes », permit que, dans ce redépart au début du siècle, le breton fût heureux et partit d'un bon pied. Or, quoi de plus essentiel, en ce moment-là, qu'un ensemble de règles écrites que comporte une grammaire ? La Grammaire de M. Le Clerc, *Kloareg ar Wern*, fut la bienvenue, car on y trouvait les règles anciennes du bien dire et du bien écrire. En même temps, François Vallée faisait paraître son dictionnaire Français-Breton, et en s'en servant, les jeunes qui entraient dans le Mouvement Breton pouvaient trouver un instrument qui les préservât des mots bâtards français avec terminaisons bretonnes, et qui assurait la pureté de la langue.

Et puis, il y avait M. Le Moal que je qualifie d'homme universel : après avoir collaboré à *Kroaz ar Vretoned*, supplément à *La Croix des Côtes-du-Nord*, il fonda *Arvorig*, la petite revue des enfants. Il ne faut pas seulement un petit talent pour diriger une petite revue. M. Le Moal se fit petit avec les petits et les enthousiasma d'amour pour le breton et la Mère-Patrie... De son côté, Ar Yeodet écrivit son « *Bleuniou ar Yaouankiz* », poésie d'une fraîcheur aimée, car sortant d'un cœur jeune et sentimental, précisément tel que l'admet la langue bretonne.

Et autour de ces quatre noms, je maintiens de ces quatre colonnes, se leva et se groupa une élite de jeunes qui, autour de ces preux et sous leur haute direction, se mirent au breton, et le breton s'épanouit en une couronne d'œuvres

en prose et de poésies, avec inspiration diverse et toujours originales.

Le breton fit un bond en avant, car les fervents y étaient disciplinés, les autres ne comptaient pas en fait. Ils avaient un chef reconnu qui ne payait pas de mine, M. Le Moal. En effet, son physique n'avait pas une apparence favorable, mais lorsque dans la plénitude de son talent, de son amour de la langue bretonne, de ses connaissances dans l'Histoire générale et locale du pays breton, il se concentrait sur lui-même, il devenait lui-même, pour ainsi dire, inspiré : son amour du pays et sa foi en les destinées de Bro-Breiz en imposaient à tous, à ses amis comme à ses ennemis, s'il en avait, car tous avaient trouvé leur Maître. Sa personnalité émergea sans tarder parmi les plus méritants des écrivains bretons, et lorsque abandonnant *Arvorig*, sa petite revue, il se consacra au grand journal *Breiz* qu'il tira du néant, ce fut aux applaudissements de tout Breton digne de ce nom. Cette responsabilité qu'il put prendre, le posait nettement à la tête du *Mouvement Breton Catholique des Côtes-du-Nord*, et lui donnait auprès des mouvements similaires de la Bretagne, une autorité incontestée. Cette autorité, il la maintint jusqu'au soir de sa vie. Il sentait qu'il avait derrière lui tout le Clergé des Côtes-du-Nord et peut-être du Finistère et du Morbihan, malgré la différence profonde des dialectes.

M. Le Moal pensait et écrivait en breton ; il alimentait sa langue dans le fond si riche et si beau, appris sur les genoux de sa mère et développé dans des conversations admirables de lucidité et de spontanéité avec de jeunes camarades. Et les lecteurs, pris sous le charme de cette langue, s'en délectaient.

En lisant cette vie de M. Le Moal, par M. l'abbé Poisson, il vous restera, cher lecteur, je l'espère, que sur le terrain du breton, M. Le Moal fait figure de Grand Seigneur. En effet, il tint bon bien qu'il ait rencontré sur son chemin des

adversaires déterminés ou des ennemis farouches ; mais alors avec la fougue qui me caractérisait en ce temps, j'entrais dans la lutte, prenais loyalement son parti, et vidais mon carquois sur les adversaires de M. Le Moal que je considérais comme les adversaires du breton ou de ses thèses.

Je rends hommage à ce fier Breton qui a laissé un nom et un exemple à ses jeunes compatriotes. Puissent ceux-ci prendre exemple sur leur aîné et marcher comme lui-même l'a fait sur la route du breton vécu où se sont engagés, avant lui et depuis, de valeureux fils de la Bretagne pour l'honneur du pays et pour leur propre joie.

Y. BROCHEN.

## AVANT - PROPOS

Après avoir présenté au public breton la vie de l'abbé Jean-Marie Perrot, puis celle de l'abbé Pierre-Marie Lec'hvien, tous les deux tombés au champ d'honneur de la cause bretonne catholique, me voici de nouveau amené à présenter la vie de l'écrivain et publiciste breton Yves Le Moal, également connu sous le nom de Dir-na-Dor (Acier qui ne brise pas). « Celui-ci n'a pas été tué », disait l'abbé P. Bourdellès, lorsqu'il fit paraître dans *Al Liamm* les dernières poésies de celui qui a fourni un demi-siècle de labeur ininterrompu pour la défense de la Bretagne et de la langue nationale. « Pourra-t-on un jour écrire sa vie ? ajoutait l'abbé Bourdellès (1), que trouvera-t-on à dire sur cette existence toute simple et toute droite ? » Voici que j'ose offrir cette nouvelle biographie à tous ceux qui ont connu Yves Le Moal ou qui s'intéressent aux personnalités marquantes du Mouvement Breton contemporain.

Je suis volontairement resté en deçà de tout ce que j'aurais eu à dire sur un des maîtres de la pensée bretonne. Mille pages n'auraient pas suffi pour entrer dans tous les détails de sa vie, de sa pensée et de son action. Il a fallu éliminer quantité de faits et d'écrits intéressants, et résumer ce qu'il était indispensable de dire. J'ai laissé de côté délibérément tout ce qui touche à sa vie sur le plan local ; Yves Le Moal fut en effet conseiller paroissial, conseiller municipal et secrétaire de la Caisse Rurale. J'aurais dû ajouter deux chapitres à cette biographie : l'un sur le poète, l'autre sur le dramaturge. On peut en effet classer Dir-na-Dor parmi les meilleurs poètes bretons de notre siècle. Sans doute ses œuvres n'ont-elles pas la valeur de celles

de J.-P. Calloc'h. Elles m'ont cependant toujours paru fraîches et limpides, exhalant le parfum d'une belle âme. Mais n'ayant qu'une connaissance superficielle de la langue bretonne, ce serait ridicule de ma part de juger l'œuvre poétique d'un bretonnant de race, et d'autre part je n'ai jamais eu aucun goût pour les analyses littéraires.

Le « Théâtre » de Dir-na-Dor devrait être l'objet d'une étude spéciale. Pour la faire, il faut être un critique sérieux de l'art dramatique ; ce qui n'est pas mon cas. Espérons qu'un jour, lorsque l'Université sera vraiment bretonne, un candidat au Doctorat exhumera l'œuvre théâtrale de Dir-na-Dor pour en faire l'objet de sa thèse. Le sujet sera vaste. Rappelons le titre de quelques-unes des vingt-sept pièces de théâtre qu'il a composées : *Mam Bro*, drame en vers, la première en date (1900), *Marivonig Abrant* (1901), *Potr e pragou berr* (1907), *Kolas Medesin* (1913), *Michellig* (1913), *Bilez hag e vestr* (1924), *Tog Jani*, *An Hini goz o vont da denna foltred*, *Job an Ti all*, *Ar Chiminaou* (1925), drame en deux actes qu'Ab Eozen classe parmi les meilleures de ses œuvres, etc... Beaucoup de ses pièces de théâtre sont des comédies, car cet homme sérieux aimait à rire et à faire rire (2).

La première fois que j'eus l'honneur de rencontrer Yves Le Moal, ce fut au Congrès du Bleun-Brug de Lesneven (1923), en compagnie de l'abbé J.-M. Perrot. Il était alors secrétaire général de cette association qui commençait à faire parler d'elle hors des limites du Léon. Extérieurement, il ne présentait pas, avec son « tog-melons » (c'était la mode) perché sur une masse de cheveux grisonnants. Mais derrière ses lunettes à treize sous, achetées dans un bazar, brillaient deux yeux très vifs, exprimant un mélange de perspicacité, de vivacité, en même temps que la possession paisible d'une âme souriant à tout ce qui est noble et beau. Il ne semble pas que cet homme se soit jamais mis

en colère ; il n'a jamais fait de peine à personne, du moins volontairement. Tout était chez lui simplicité et mesure : serein dans l'amertume, doux, patient, persévérant dans les difficultés et les incompréhensions qu'il rencontra au cours de sa longue vie. Yves Le Moal a marché, toute son existence, sans compromissions vers la « Route au But Lointain » d'une Bretagne chrétienne et celtique.

Yves Le Moal était un contemplatif au sourire intérieur, un penseur qui ne donnait à l'action que le strict nécessaire pour répandre ses idées. Ses concitoyens l'appelaient « l'Ermite de Kermabrouz », mais son ermitage n'était pas localisé, Le Moal le portait avec lui ; il méditait quand il marchait sur les routes ou les sentiers de Coadout, regardant le bout de ses pieds. Yves Le Moal se mêla toujours comme malgré lui à la foule, pour le besoin de la cause qu'il défendait, mais sans plus ; et quand il sentait ou qu'il croyait que sa présence n'était plus nécessaire, immédiatement il rentrait dans l'ombre. Il n'avait rien d'un dictateur, ni physiquement, ni moralement.

Dans l'article nécrologique qu'on m'avait demandé d'écrire pour la revue « Bleun Brug » (3), j'avais insisté sur l'humilité de cet homme ; on n'a jamais vu apparaître chez Yves Le Moal une apparence d'orgueil, un désir de se faire valoir. Mais après avoir compulsé la vaste correspondance qu'il a laissée, on est obligé de rendre hommage à son honnêteté aussi bien sur le plan intellectuel que sur le plan moral. Ses contemporains ont constaté cette probité et parmi eux, je ne citerai que deux noms : Le Diberder, qui s'inclinait devant lui. Quand on sait la férocité de Le Diberder à l'égard de ses ennemis et même de ses amis, le témoignage vaut d'être cité (4) ; et F. Jaffrennou qui trempait parfois sa plume dans le vinaigre, donna un jour un certificat « d'éminence » à Yves Le Moal : « Je m'excuse de vous parler à cœur ouvert. Vous êtes un de

ceux que je considère comme des plus éminents dans le Gorsedd, des plus capables de juger la valeur des hommes et leurs idées » (5).

C'est qu'en effet, personne n'a pu prendre Yves Le Moal en défaut : sa conduite morale était la manifestation tangible de ses convictions religieuses. Il fut un chrétien cent pour cent. Mais comme on ne peut pas toujours dire des choses sérieuses sous le prétexte d'édifier, voici un trait plaisant de sa vie. Yves Le Moal, qui ne fut jamais, quoi qu'on en ait dit, un cultivateur de profession, avait cependant une petite terre et au moins une vache. Vint un jour où il fallut essayer de la vendre ; Yves Le Moal se rendit à la foire de Guingamp et présenta sa bête aux acheteurs éventuels. Contrairement à tout ce qui se passe dans ces sortes de marchés, il détailla tous les défauts de sa bête. Naturellement, il rentra chez lui, le soir, traînant sa vache, la bourse plate, mais l'âme en paix : il n'avait trompé personne. Le fait fut connu de tous dans la région et quand on voulait être honnête dans la vente d'un objet d'occasion, on disait : « C'est comme la vache à Dir-na-Dor ». Trouver un homme intègre en ce bas monde, ça mérite d'être signalé.

H. POISSON,

*En la fête de saint Yves,  
Patron de Dir-na-Dor  
et Patron de la Bretagne.*

(1) N° 52, p. 44.

(2) « Al Liamm », N° 52, p. 56.

(3) Mai 1957, N° 99.

(4) Lettre de Mlle Rivoalan, N° 1.480 : « Yves Le Diberder est passé à Saint-Nicolas-du-Pélem. Nous avons causé de beaucoup de choses sans être toujours du même avis. Vous savez aussi bien que moi que sa langue est piquante comme un aiguillon, ainsi que sa plume, mais quand il parle de Dir-na-Dor, elle perd toute amertume. »

(5) Texte classé, N° 979.

## CHAPITRE I

### Enfance, Collège, Grand Séminaire

Yves-Charles-Marie Le Moal naquit le 9 février 1874 à Kermabrouz (Ker Mab ar Rouz) en Coadout, village niché dans la verdure à quelques centaines de mètres à droite de la route qui mène de Guingamp à Bourbriac, quand celle-ci atteint le sommet du plateau dominant la vallée du Trieux. On y accède par un chemin bordé de hauts talus. La tranquillité la plus absolue y régnait, soulignée par le chant des oiseaux, le grincement des roues des « chârtres » sur les pierres ou dans les ornières des chemins creux, le beuglement des vaches, les aboiements de quelques chiens de ferme, les « ô lo lé » des « paotred-saout bihan » qui correspondaient de loin en loin sans T.S.F. : l'ermitage rêvé pour un méditatif.

Yves Le Moal vécut une enfance paisible dans un cadre familial chrétien et breton. Tout jeune, il perdit son père, Louis, originaire de Bourbriac. Sa mère, Marguerite Auffret, de Coadout, était une femme très pieuse qui éleva selon les traditions chrétiennes de la Bretagne, quatre enfants : trois garçons, Yves, Joseph et Louis (1) et une fille qui devint religieuse. Elle fut secondée dans leur éducation par sa sœur Catherine Auffret, demeurée célibataire, vraie

religieuse laïque, comme il y en avait beaucoup autrefois dans nos campagnes, « bonnes sœurs en plein vent » selon l'expression populaire, ce qui, d'ailleurs, n'avait rien de péjoratif. Catherine était une femme distinguée, instruite, un peu sévère, mais dévouée jusqu'à l'héroïsme, vrai type de cette noblesse paysanne sans particule, fortement attachée à la terre ancestrale.

Après la mort de son beau-frère, Louis Le Moal, Catherine vint habiter Kermabrouz qui était une propriété des Auffret demeurée indivise. Les deux sœurs n'avaient qu'un cœur pour les quatre enfants ; cependant Catherine avait un faible pour Yves qu'elle appelait « son cher fils » (2).

Kermabrouz avait été quelques années plus tôt la maison de famille où venaient se reposer des prêtres de Guingamp. C'est ainsi que Lan Inizan, auteur de Emgann Kergidu, qui professait alors au Collège Notre-Dame, s'y rendait très souvent en compagnie de l'abbé Yves Auffret (3), frère de Mme Le Moal ; promenade agréable s'il en fut dans la vallée encaissée du Trieux ; quel magnifique cirque de collines boisées s'arrondissait devant leurs yeux lorsqu'ils avaient atteint le sommet de la rude montée qui les menait à Kermabrouz ! Là, dans ce cadre, on évoquait les souvenirs de la Chouannerie, on les embellissait peut-être ? Les familles Auffret et Le Moal gardaient encore vivaces quelques traditions de cette époque troublée. Toute la région de Bourbriac, de la forêt de Coat-an-Noz, de Louargat, de Belle-Isle-en-Terre fut un foyer de Chouannerie (4). A Kermabrouz, d'après Lan Inizan, on venait se confesser en cachette à M. Jégou, prêtre insermenté qui se faisait appeler « Ar C'higer » : « Avertis « Ar C'higer » qu'à Kermabrouz dans la paroisse de Coadout il y a des bêtes engraisées à abattre pour les fêtes de Pâques ». Ce qui voulait dire dans



YVES LE MOAL

« Seule photo de famille dont il a été possible de tirer un cliché »

le langage « chouannique » que des gens désiraient se confesser et assister à la Messe. C'est sans doute à cause des séjours qu'il fit à Kermabrouz que Lan Inizan a placé certains épisodes de la fuite éperdue de Loull ar Bouc'h, le curé jureur de Plouaret, poursuivi par les Chouans. Loull ar Bouc'h mourut dans une fosse à loups et on peut se demander si le nom de *Pipi* n'a pas été retenu plus tard par Yves Le Moal en souvenir de celui qui joua un rôle important dans cette affaire (5).

Il est certain que ce milieu familial catholique, où étaient encore vivants les souvenirs de la Terreur racontés à la veillée, n'a pas été sans marquer profondément Yves Le Moal.

Sa vieille église de Koadout toute simple comme Yves Le Moal, n'a pas manqué de l'influencer également. Les pierres parlent à ceux qui savent entendre leur langage. Profondément enfoncée dans le terroir, elle ne manque pas de cachet avec ses contreforts moussus, ses baies gothiques, son clocher Renaissance. A l'intérieur, elle est égayée par quelques vieilles statues : saint Michel, patron des Celtes, saint Iltud, le patriarche des moines de Grande-Bretagne, saint Samson, fondateur de Dol (6). Quand Yves Le Moal devint plus grand, il se posa des questions sur ces deux derniers saints ; la réponse le plongea en plein dans le cœur de l'histoire de son pays.

L'école publique de Koadout était encore dirigée par les Frères de Ploermel quand Yves Le Moal y fut inscrit. Il avait tout juste six ans et ne savait pas un mot de français. De ce passage à l'école primaire, où il se fit tout de suite remarquer par la vivacité de son intelligence, on retiendra un fait qui nous intéresse particulièrement ; il l'a raconté dans « Breiz » (7) cinquante ans plus tard. Il met en scène une jeune veuve qui avait un petit gars futé ; elle possédait

trois livres en breton : la Vie des Saints, l'Imitation de Jésus-Christ, et la Vie des Quatre Fils Aimon. Chaque soir après souper, elle prenait le livre le plus gros : la Vie des Saints, pour lire la « légende » de la fête du jour. La mère et son enfant penchés sur le livre, n'avaient d'autre lumière que la flamme du foyer et celle d'une chandelle de « roussine ». C'était la maman qui lisait quand l'enfant ne pouvait encore épeler ; mais dans la suite, lorsque le petit gars eut atteint l'âge de huit ans, il fut capable de faire la lecture. Avant de fermer le livre, on marquait la page avec une branche de genêt, on disait la prière en breton et chacun s'en allait se coucher dans la joie d'une bonne conscience. Dans le même article, Yves Le Moal raconte qu'il ne savait pas encore beaucoup de français, mais qu'il pouvait réciter en breton des tirades entières du livre des Quatre Fils Aimon. Il n'était pas le seul, parmi ses camarades de classe certains en savaient autant que lui. Quelquefois, à la sortie de l'école, on pouvait voir une douzaine de galopins au milieu de la route, en face du presbytère ; chacun d'eux débitait les passages qu'il savait le mieux, car vers 1880 on avait joué à Koadout, dans une prairie proche de Kermabrouz, « Buhez ar Pevar Mab Emon », et cela avait duré trois ou quatre jours. Des gens étaient venus de loin pour assister au spectacle. Ces représentations théâtrales étaient encore fréquentes à cette époque. « Nous étions autrefois bretons « a greiz hon c'halon », ajoutait Yves Le Moal, mais le français n'était pas pour nous un ennemi. Les Frères savaient le breton. Nos parents nous envoyaient à l'école pour apprendre le français et nous y allions de bon cœur. »

Les Frères furent chassés de l'école au moment des lois séculaires de 1881. Après cinquante ans, Yves Le Moal se souvenait de leur dernière journée de classe à Coadout.

« Nous étions trop jeunes pour comprendre, mais ce qui nous frappa le plus, ce fut de voir les deux Frères, le jeune et le vieux, quitter l'école en pleurant. » Toute sa vie il restera marqué par cette preuve évidente du sectarisme jacobin.

Yves Le Moal fréquenta jusqu'à l'âge de douze ans l'école du village, où d'ailleurs le Conseil Municipal avait maintenu le Crucifix. Il s'y montra un écolier réfléchi, pieux et studieux, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir un caractère enjoué. Il manifesta un jour le désir d'être prêtre. Dans son entourage, on n'en fut pas étonné, et M. le Recteur eut sans doute son mot à dire. Le Collège de Notre-Dame de Guingamp était tout proche et prêt à recevoir le neveu de l'abbé Auffret. Il y entra en 1886. Ce ne sera pas un cliché de dire qu'Yves Le Moal y fit de brillantes études ; depuis la sixième jusqu'à la rhétorique, il fut toujours un « excellent ». On pourra en juger par le résultat final. Au palmarès de l'année 1891-92, en rhétorique, on lit en effet :

## YVES LE MOAL

Cosmographie :	1 <sup>er</sup> accessit.
Géométrie :	4 <sup>e</sup> accessit.
Thème anglais :	1 <sup>er</sup> accessit.
Conversation anglaise :	2 <sup>e</sup> accessit.
Histoire et Géographie :	1 <sup>er</sup> accessit.
Version grecque :	1 <sup>er</sup> prix.
Version latine :	1 <sup>er</sup> prix.
Analyse et critique littéraire :	1 <sup>er</sup> accessit.
Discours latin :	1 <sup>er</sup> prix.
Discours français :	1 <sup>er</sup> prix.
Récitation classique :	2 <sup>e</sup> prix.
Examens trimestriels :	2 <sup>e</sup> prix.
Excellence :	1 <sup>er</sup> accessit.

Six fois premier, huit fois second ; Prix du Tableau d'honneur ; Prix d'honneur de l'élève qui a donné le plus de satisfaction sur tous les rapports.

Yves Le Moal aimait son vieux collège, où l'on travaillait ferme, mais où l'on prenait de bonnes parties de plaisir, comme il aimait Guingamp, la petite capitale où toute la famille se rendait aux jours de marché ou pour le grand Pardon de Juillet, Itron-Varia-a-Wir-Zikour, à cheval sur la bonne jument « Poullo ». Que de fois Yves Le Moal, marcheur infatigable, fit à pied cette route de Coadout à Guingamp ! Tant de souvenirs le rattachaient surtout à la Basilique où il aimait venir prier, et à son Collège où il comptait de vrais amis parmi les professeurs, l'abbé Le Clerc en particulier (Kloareg-ar-Wern). Il ne manquait aucune des réunions d'anciens élèves. Que de plaisir il prenait à raconter ou à entendre raconter les farces des élèves, les scènes comiques de galopins pris en défaut. De l'une d'entre elles, il fit un monologue : « Jan-Pier a gave mat ar prunoz » est une des scènes les plus amusantes, enjolivée par sa verve de conteur, toujours si près du peuple. « Santoul a reen (Jan-Pier dixit) ma zammou stripou o tommann, o tridal 'n em c'hreiz, mann sellet ouz tenzoriou ar c'hriognol benniget. Saperbie ; bfe ! evel ma lare ma contr Lucas... » (8)

A l'occasion d'une réunion d'anciens élèves, il fut chargé de présenter l'Association à Mgr Serrand, nouvellement nommé évêque de Saint-Brieuc. Il le fit en un style tellement remarquable que l'évêque ne put pas cacher son admiration.

Au collège de Guingamp, on tenait l'élève Yves Le Moal en haute estime et les portes du Grand Séminaire de Saint-Brieuc s'ouvrirent largement devant lui. Il y entra en 1894. Il avait vingt ans. Il y resta deux années qui furent très

fructueuses pour sa formation philosophique. Saint Thomas y était en honneur ; l'abbé Yves Le Moal s'intéressa à la philosophie scolastique dont les cours étaient donnés en latin et conserva toute sa vie les notes qu'il avait prises. Il garda l'empreinte de cette formation et le souci de juger toutes choses objectivement. Il ne fut pas atteint par la vague de modernisme, et le Sillon n'eut aucune prise sur lui. Il resta toute sa vie profondément attaché à l'Eglise catholique, gardienne de la Vérité.

Quand Yves Le Moal eut passé deux années au Grand Séminaire, il fut nommé surveillant au Collège de Guingamp. On ne peut pas dire qu'il réussit dans son poste ; il n'était pas fait pour imposer son autorité à des élèves ; il se fit « chahuter ». Cet insuccès joint à son humilité fut peut-être un des facteurs déterminants pour refuser la responsabilité du sacerdoce. Il craignit de n'être pas à la hauteur des obligations que cet état impose. On est obligé en pareille circonstance de respecter le mystère des âmes et les voies de la Providence. Cependant, lors de la bénédiction de la stèle qu'on a élevée sur sa tombe, Mgr Coupel, évêque de Saint-Brieuc, ayant pris connaissance de la vie très chrétienne d'Yves Le Moal et toute de droiture, ne put s'empêcher de regretter que l'humilité de cet homme l'ait arrêté au seuil du sacerdoce.

Dans la suite, Yves Le Moal ne regretta-t-il pas lui-même cette détermination ? N'eut-il pas la nostalgie de l'autel ? Ainsi ces lignes qu'il écrivit sur ses notes de guerre (14-18) :

« Etre prêtre. Pourquoi ? Parce qu'il me paraît impossible de vivre comme avant la guerre, il faut un changement radical.

« La guerre m'apprend que la charge du prêtre est plus nécessaire au monde... pour trouver une limite nette et absolue entre moi et la fange, entre moi et le mensonge... »

pour fuir, se séparer en tout et pour tout, s'enfuir avec Dieu dans un autre monde. »

Ce ne fut qu'un désir. Au retour de la guerre il rentra à Coadout où il continua à mener une vie chrétienne exemplaire. « Pour moi et pour la société, il faut que chacun donne le bon exemple », peut-on lire dans ses notes intimes. Il a réalisé ce programme à la lettre.

Le soin avec lequel Yves Le Moal garda ses notes de séminaire indique assez que son cœur était resté attaché à cette formation initiale. Elle lui avait donné cet enthousiasme raisonné pour les nobles causes : « Un jeune homme qui n'a pas dans le cœur de l'enthousiasme et de l'élan manque sa vie ; il faut presque désespérer, car l'enthousiasme pour les grandes choses est l'élément de l'énergie, l'inspirateur des belles initiatives ». Mais chez Yves Le Moal, l'enthousiasme n'était pas un feu de paille, c'était un feu sacré soigneusement entretenu dans le sanctuaire de son âme.

Il partit du Grand Séminaire, malgré tout, avec l'enthousiasme au cœur, car chez Yves Le Moal, il n'y avait ni mélancolie, ni tristesse, mais seulement une grande confiance dans la Providence. Il ne songea pas d'abord à retourner à Coadout. Peut-être fut-il retenu par le fait que, dans les campagnes, on regardait un peu comme des déserteurs ceux qui avaient, selon l'expression gallo, « poussé contre l'Eglise ». Mais surtout il fallait vivre et pour cela trouver du travail. Yves Le Moal fut admis comme répétiteur au Collège Saint-Charles, à Saint-Brieuc, qui était dirigé par les Marianites. Cette situation assez précaire lui donnait le temps de trouver sa voie.

#### RÉFÉRENCES

(1) Joseph se maria et dirigea la petite terre de Kermabrouz. Mobilisé en 1914, il fut tué dès le début de la guerre. Louis (Laouik) quitta Kermabrouz pour aller s'établir à Paris où il fonda un cercle breton.

Laouik — Louis Le Moal — 1881-1918. Il fréquenta l'école communale de Coadout jusqu'à l'âge de douze ans. Après la mort de sa mère en 1906, il quitta Kermabrouz pour aller gagner sa vie à Paris où, en 1912, il fonda le « Kelc'h Sant Erwan ». Il a collaboré aux revues bretonnes d'avant la guerre 14-18 ; « Kroaz ar Vretoned », « Ar Bobl », etc... dans lesquelles il a publié un certain nombre d'articles et de poésies. Camille Le Mercier d'Erm l'a cité parmi les Bardes et Poètes nationaux de Bretagne (P. 604-605.) Laouik gagna la médaille d'or d'un concours de langue bretonne à la Faculté de Rennes. Loth était alors Doyen. (« Kroaz-ar-Vretoned », 28-1-06.) Mobilisé en 1914, il fut tué en 1917 en essayant de relever son capitaine tombé blessé entre les lignes.

(2) Elle mourut le 15 janvier 1904.

(3) Yves-Marie Auffret, 1834-1884, professeur à l'Institution Notre-Dame de Guingamp pendant 18 ans, mourut aumônier au Bois de la Roche, chez les du Roscoat et résidait chez sa sœur à Kermabrouz.

(4) Relevé au hasard, dans « Les Archives des Côtes-du-Nord », Série L.M. 5.

N° 49, 8 septembre 1793 : Rassemblement dans la Forêt de Coat-an-Noz. Les sabotiers seraient les responsables des menées de la Chouannerie.

N° 86, Bourbriac, II Germinal, an IV (31 mars 1796) : Des Chouans pénétrèrent chez le Juge de Paix de Bourbriac et chez le Maire, saisissant archives et papiers de la Mairie et les brûlèrent.

(5) La première Edition de « Emgann Kergidu » parut en 1878. Elle fut préfacée par Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, qui avait appris le breton : « Vous contribuerez pour votre part à rajeunir notre antique idiome qui en traversant les siècles s'est laissé envahir par des mots exotiques ! Quelques-uns prédisent sa mort, qu'ils se rassurent, le « Brezonek », expression du génie de la Bretagne, vivra autant que cette race immortelle... »

Comme on voudrait que cet évêque ait été prophète ! On a perdu l'habitude d'entendre un pareil langage.

(« Emgann Kergidu », Ed. 1902, p. 51 et sq.)

(6) « Arvorig », 1913, p. 164, 165. Coadout était une enclave de Dol.

(7) « Breiz », N° 231, 20 février 1932.

(8) « Breiz », N° 94 et N° 95.

*Témoignage* de la sœur cadette d'Yves Le Moal, (en religion Sœur Eléonore des Anges), parvenu seulement le 18-12-61.

« Mon frère Yves ne cherchait qu'à nous faire plaisir tout en nous encourageant à travailler. Chaque sortie de collège était pour nous une vraie fête, et c'est avec tristesse qu'il reprenait le chemin de Guingamp. Plus tard, il a beaucoup aimé son collège ; il y gagna la confiance de ses supérieurs qui faisaient de lui ce qu'ils voulaient.

Avant d'aller au Collège Notre-Dame, il a passé quelques années chez les Frères de Ploërmel qui avaient une maison à Guingamp. Un jour, son professeur fut changé, il en eut tellement de chagrin qu'il s'enfuit du pensionnat pour revenir à la maison. » Ce trait est bien la preuve d'une très grande sensibilité.

## CHAPITRE II

### Yves Le Moal et le Mouvement breton

---

Quand Yves Le Moal arriva en 1898 au Collège Saint-Charles, il existait déjà un cours de breton qui avait été créé deux ans auparavant par François Vallée, avec les encouragements de Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc, très favorable à la langue. L'un des premiers à fréquenter ce cours avait été François Jaffrennou (Taldir). Une autre initiative intéressante pour la langue bretonne avait été prise deux ans auparavant : Au mois de mai avaient paru les premières chroniques en breton — Bue Sant-Briek —, dans « La Croix des Côtes-du-Nord », journal créé par l'abbé Delangle, à la suite de l'Encyclique « Rerum Novarum », pour faire pénétrer les idées sociales de l'Eglise dans les milieux catholiques. François Vallée avait gagné la confiance de l'abbé et, un an après, il publiait dans ce même journal une gazette en breton, sur deux pages d'abord. Cette gazette prit dans la suite le titre de « Kroazar-Vretoned ».

Parmi les premiers collaborateurs de cette feuille, on trouve : Charles Gwennou, Gab Liskeldy et Gweltas (M. Coroller, père de Danio). Une solide amitié naquit entre ce

dernier et Yves Le Moal basée sur leurs affinités de caractère, sur leurs convictions identiques concernant la religion et la société.

Yves Le Moal fit la connaissance de F. Vallée au Collège Saint-Charles. Un jour ce dernier lui posa à brûle-pourpoint la question : « Savez-vous écrire le breton ? » Nous ne savons pas ce que répondit Yves Le Moal, car il n'était pas homme à se vanter, mais il se mit à l'œuvre et donna son premier article dans « Kroaz ar Vretoned » le 18 décembre 1898. F. Vallée avait reconnu la valeur de l'écrivain. Yves Le Moal fut son collaborateur le plus assidu avec Y. Boscher, et sans doute le plus précieux. Il fournit des articles sur les sujets les plus divers, des poésies, des pièces de théâtre. Pendant quelques années, il fut même pratiquement le rédacteur en chef du journal, car F. Vallée n'était pas « persona grata » auprès de Mgr Morelle. Même pendant la guerre 14-18, Yves Le Moal continua autant qu'il le put sa collaboration à « Kroaz ar Vretoned ». Il considéra toujours F. Vallée comme son Maître, gardant néanmoins sa liberté d'opinion, en particulier vis-à-vis du Nationalisme breton intégral. Ils eurent les meilleures relations et la correspondance qu'ils ont entretenue est indispensable pour bien connaître le Mouvement breton non seulement sur le terrain des idées, mais aussi sur la question linguistique.

En parcourant « Kroaz ar Vretoned » de 1898 à 1914, on trouve l'écho de toutes les activités d'Yves Le Moal au sein du Mouvement breton. On y récolte de précieux renseignements sur la lutte que durent mener les catholiques contre le combisme. Yves Le Moal était sur la brèche, car il savait que les libertés religieuses étaient nécessaires pour sauvegarder la Bretagne de l'asservissement total. Il mit sa verve et son talent au service de l'Eglise. Il était

d'autant plus fort dans le combat que sa vie privée se maintenait à la hauteur de ses convictions religieuses.

Yves Le Moal eut de bonne heure un nom dans le Mouvement breton. Ses articles plaisaient, tant par la forme que par le fond. Tout en conservant une haute tenue littéraire, il savait écrire simplement et pour le peuple, et par là trouva des appuis précieux auprès du clergé trégorrois principalement auprès de M. Le Pennec, vicaire général de Saint-Brieuc.

Les articles de Le Moal dans « Kroaz ar Vretoned » firent connaître son nom en dehors du diocèse. Ses écrits étaient lus avec intérêt par certains membres de la « Ken-vreurezh ar Brezoneg » du Séminaire de Quimper, dans laquelle l'abbé Jean-Marie Perrot tenait un rôle important. Dir-na-Dor et Jean-Marie échangèrent des lettres et ainsi naquit entre ces deux hommes de caractère si différent, une solide amitié, malgré certaines prises de position adverses... C'est le cas de dire que l'amitié naît parfois de contrastes ; Jean-Marie, nerveux, impulsif au cœur d'or marchant de l'avant, bien plus, fonçant sur l'obstacle, fort de ses convictions inébranlables ; Dir-na-dor, calme, prudent, contournant les embûches, attentif à toutes les réactions des adversaires, faisant deux pas en avant, puis un en arrière, mais avançant quand même.

Quand l'abbé Perrot fut ordonné prêtre en 1903, Yves Le Moal assista à sa première grand'messe. Faire un pareil déplacement à cette époque indique assez qu'entre les deux n'existait pas seulement une amitié de surface.

La première lettre qui nous est parvenue de la correspondance entre Yves Le Moal et l'abbé Perrot est datée du 20 juin 1904 ; celui-ci venait d'être nommé vicaire à Saint-Vougay. Il faisait part de ses projets à son ami et l'invitait à venir le voir : « Vous me feriez plaisir si vous pouviez arriver à la fin du mois d'août ou au commencement de

septembre. Je vous ferai voir la tour de Berven, le château de Kerjean, « le Versailles breton », le pont de Kergidu et beaucoup d'autres lieux mentionnés dans « Emgann Kergidu ». Et puis après nous parlerions des buts à poursuivre. » (1)

Un an après, l'abbé Perrot organisait le premier Bleun-Brug à Kerjean. Dans le cortège, Yves Le Moal portait le drapeau herminé de Bretagne. Désormais, le Léonard et le Trégorrois allaient marcher la main dans la main.

Lorsque Le Moal était répétiteur au Collège Saint-Charles, il ne logeait pas dans cet établissement et prenait ses repas dans un petit restaurant à l'enseigne de Saint-Christophe, sis rue d'Orléans, local actuellement occupé par la Direction des Œuvres diocésaines. Ce restaurant était fréquenté par des élèves de l'école d'Hydrographie et par des employés des Postes. Parmi eux il y avait beaucoup d'anticléricaux farouches ; on y mangeait du curé à tous les repas, comme entrée, comme plat de résistance et comme dessert, le tout accompagné parfois des plus grossières injures contre la religion. Des discussions interminables, philosophiques, politiques, mettaient l'orage dans l'air. Yves Le Moal tenait tête aux adversaires et leur portait de rudes coups. A ses côtés, se trouvait un correcteur typographe de la Maison Prud'homme, Henri Miard, né à Pleugueneuc, mais dont les parents étaient originaires de Louvigné-du-Désert. Henri Miard avait fait ses études au Collège Saint-Martin, de Rennes. Il n'était pas homme à se laisser marcher sur les pieds ; il confirmait de sa voix puissante les arguments d'Yves Le Moal à qui il servait de haut-parleur. Au bout d'un certain temps la situation devint intenable et les deux champions de la cause catholique, menacés de mauvais coups, quittèrent l'établissement. Pendant quelques jours ils firent le porte-à-porte pour essayer de trouver une pension de famille où ils pourraient goûter la tranqui-

lité. Un jour, ils frappèrent au numéro vingt-deux de la rue des Promenades. Là vivait avec sa jeune fille, une veuve, Mme Auvray, venue de Normandie. Elle avait loué un appartement trop grand pour elles deux. Elle consentit à louer une chambre aux deux amis et même à leur préparer les repas. C'était le rêve. Mlle Auvray était en âge de se marier, et parfois, à table, on se taquinait pour savoir lequel des deux pensionnaires convolerait en justes noces avec elle. Plus tard, on racontait à la façon d'une galéjade, qu'une question de redingote avait décidé du sort matrimonial de Mlle Auvray. Son père en effet avait laissé après sa mort une belle redingote dans sa garde-robe. Auquel des deux pensionnaires conviendrait-elle ? Henri Miard la « pouilla » ; elle lui allait comme un gant : preuve qu'il était destiné depuis toute éternité à Mlle Auvray, ce qui d'ailleurs fut ratifié un peu plus tard devant M. le Curé.

Dans ce cadre de vie familiale, Yves Le Moal put travailler à son aise et consacrer son temps libre à la langue bretonne. C'est là qu'il composa « Pipi Gonto ».

Henri Miard ne connaissait pas le breton, mais Yves Le Moal le gagna à la cause. C'était l'époque où F. Vallée parcourait la campagne bretonne à bicyclette avec Le Moal et l'abbé Le Clerc pour recueillir « Gwerziou » et « Soniou » qu'il enregistrait sur un phonographe primitif. Le dimanche, il partait avec quelques amis dans les paroisses bretonnantes. Les Bardes improvisés s'installaient en bordure du mur qui entourait le cimetière et, à l'issue de la grand-messe, se mettaient à chanter leur répertoire devant un public toujours captivé. Yves Le Moal et Henri Miard, qui avait une belle voix de baryton, faisaient souvent partie du groupe de Vallée. Le premier chant était toujours le même :

« Ni zo deut da gana hirie  
Evel en amzer goz. »

M. Cadoudal, de Bourbriac, se rappelle avoir vu dans son enfance F. Vallée, Yves Le Moal et Henri Miard venir chanter à Magoar, un dimanche après la grand'messe. Henri Miard chantait les couplets ; Yves Le Moal vendait le texte et des cartes postales illustrées par lui ayant un rapport avec la chanson. Entraînée par F. Vallée et Y. Le Moal, l'assistance reprenait en chœur le refrain. Le programme était varié et lorsqu'un événement grave se passait dans la région, Dir-na-Dor composait une complainte (2), sûr moyen d'attendrir le cœur sensible de la foule. Il leur arrivait parfois des aventures. L'une d'entre elles faillit même tourner au tragique. C'était à Trégrom : H. Miard et Y. Le Moal avaient été invités par M. Jouanno, recteur (3), tout dévoué à l'œuvre de la Bonne Chanson Bretonne. Quelque temps auparavant étaient passés des missionnaires de sectes protestantes. M. Jouanno avait mis ses paroissiens en garde contre eux et les avait encouragés à les éconduire sans ménagements. Arrivés sur place nos deux chansonniers débballèrent leur marchandise et, à la sortie de la grand'messe se mirent à rassembler autour d'eux quelques auditeurs. Dès le début, ils sentirent qu'il y avait de l'orage dans l'air. Henri Miard ne comprenait pas ce qui se disait parmi les assistants, mais commençait à s'émouvoir de certaines attitudes menaçantes, tandis que Le Moal surprénait sur les lèvres des propos peu rassurants. Ils virent qu'il valait mieux en référer à M. le Recteur. On les avait pris pour des protestants. L'arrivée de M. Jouanno arrangea toutes choses ; la séance reprit, mais ils avaient eu chaud.

Entre temps Henri Miard avait quitté la Maison Prud'homme et était entré à l'Imprimerie Saint-Guillaume que l'abbé Delangle avait fondée pour éditer « La Croix des Côtes-du-Nord ». Mais celui-ci n'était guère administrateur. H. Miard était l'homme qui lui convenait pour assurer la

gérance du journal. Raison de plus pour Dir-na-Dor et son ami de travailler à la cause commune avec F. Vallée. Ils le firent jusqu'en 1902. Yves Le Moal rentra alors à Coadout et Henri Miard, dans la suite, quitta Saint-Brieuc pour Laval où on lui proposait une place de rédacteur dans un petit journal quotidien. Malgré la séparation, l'amitié entre les deux amis ne se démentit pas et nous les retrouverons en 1910. Henri Miard revint alors à Saint-Brieuc, en qualité de Directeur de l'Imprimerie Saint-Guillaume.

Yves Le Moal était inscrit au Collège des Bardes sous le nom de Dir-na-Dor, mais il ne semble pas avoir été à l'aise dans ce milieu. Ses convictions religieuses s'accommodaient mal avec le caractère plus ou moins païen de certains membres du Collège, et de certaines cérémonies. Il n'aimait pas se manifester en public. Le Gorsedd de Guingamp (1909) avait été assez mal vu du Clergé : « Je crains que la fête du Méné-Bré organisée par X..., maire de Z..., ne fasse que souligner la mauvaise renommée du Gorsedd, à cause de son caractère anticlérical. » Pour Le Moal, le but primitif de l'Association était de créer des pièces de théâtre en breton, de jouer ou de faire jouer ces pièces, d'aller chanter et de parler au peuple et non pas de faire des cérémonies en l'honneur de la race (Lettre à M. Even, 25 août 1909). Il rompit des lances avec Erwann Berthou, le Grand Druide. Celui-ci reprochait à Yves Le Moal de ne pas revêtir la saie bardique aux réunions annuelles. « Chaque année, lui écrivait Berthou, le Gorsedd élève un cromlech pour honorer la race. Les bardes sont les prêtres de la race. C'est pourquoi ils doivent assister à la cérémonie avec la saie bardique. » — « Le Gorsedd regarde le Druide comme une sorte de prêtre de la race, lui répondait Yves Le Moal, je ne puis l'admettre. Le cœur et le travail pour la Bretagne c'est ce qui fait le Barde et non pas la saie ou les fêtes. Vous

récitez une prière, dites-vous, ce n'est pas assez d'une vague prière à la divinité ; vous craignez de vous mettre sous la juridiction des prêtres, ce n'est pas sérieux, on n'a pas à se mettre sous leur tutelle, mais sous celle de la Vérité. » (4)

Malgré cela, Yves Le Moal a toujours entretenu des relations cordiales avec les membres du Gorsedd, rendant compte des assises de cette association dans les différents journaux qu'il dirigea, et quand Berthou mourut en 1933, il regretta que le Mouvement breton n'ait pas eu la possibilité de venir en aide au vieux Barde « helavar ha Breizad kalonek » (5), mort dans la misère. Dir-na-Dor fut même reçu Druide en 1943 (6). L'amitié personnelle que F. Jaffrennou portait à Dom Alexis, avait donné une orientation moins neutraliste au Collège des Bardes.

Yves Le Moal était entré dans le Mouvement breton avec toute l'ardeur de sa foi et quiconque travaillait pour la Bretagne dans un sens traditionnel et pour son rayonnement avait sa sympathie. Il fut l'ami de Théodore Botrel que certains tenaient à l'écart. Quelle que soit la valeur des œuvres du chansonnier gallo, il faut reconnaître qu'il a fait aimer la Bretagne à l'extérieur et qu'il a eu le mérite d'apprendre la langue bretonne. Yves Le Moal lui en savait gré et lui rendait justice. De son côté Botrel s'intéressait aux œuvres de Le Moal et lui ouvrait sa bourse largement ; il regrettait seulement la froideur de F. Vallée à son égard : « Siouaz mignon ker, an Aotrou Vallée, ne gomprenn ket ac'hanon, rak me a lar gant nerz : memez en gallek, me am eus ar spered keltiek » (7).

A ce rapide tour d'horizon sur les hommes et sur les associations qui travaillaient pour la restauration de la Bretagne, il faudrait ajouter d'autres noms : Boscher, le Comte d'Herbais, maire du Faouët, F. Caurel, le Marquis de l'Estourbeillon, Ronan de Kerméné (Dom du Chauchix qui était

alors maire de Laurenan), Loeiz Herriou, l'abbé Maréchal, l'abbé Buléon, Alain du Cleuziou, le Comte de Laigue, et tant d'autres. Nous en retrouverons quelques-uns dans les chapitres suivants, mais avant de terminer celui-ci, il faut rendre hommage à Yves Le Moal d'avoir organisé en l'honneur de F. Vallée, la « Fête du Fauteuil » — Gouel ar Gador.

En Pays de Galles, pour récompenser le meilleur des Bardes, selon une vieille coutume, on lui offre un fauteuil de chêne sculpté. Dix-neuf années de labeur incessant en faveur de la langue bretonne avait fait rayonner le nom de F. Vallée en Bretagne et dans les pays celtiques : « Rien de mieux, écrivait Yves Le Moal, pour honorer celui qu'on regarde comme le « Tad ar Brezoneg », que de suivre la coutume de nos frères d'outre-Manche. » Toute la Bretagne était représentée à cette fête de famille qui eut lieu le 14 février 1912. Ce fut peut-être le plus beau jour de la vie de F. Vallée. Il pouvait être fier du résultat de son labeur immense, et de l'affection que lui témoignaient tous ceux qui, avec Yves Le Moal, le regardaient comme le « Père de la Langue Bretonne ».

#### RÉFÉRENCES

- (1) Collection Docteur Le Breton, non classée.
- (2) « Torfed Gwingamp », « Kroaz-ar-Vretoned », 1901.
- (3) Auteur de Santez-Trifina.
- (4) Lettre à Berthou, N° 1.960, 14 juin 1910. Voir à ce sujet : « Les Vessies pour les Lanternes », Erwan Berthou, Paris (Eugène Figuière). Certaines pages de ce livre n'étaient pas propres à dissiper les craintes d'Yves Le Moal.
- (5) « Breiz », mars 1933, N° 293.
- (6) 9-9-1911, N° 722.
- (7) N° 1.774. Ce fauteuil fut sculpté par Ely-Montbert de Caurel. Assistaient à cette fête : M. Delaporte, l'abbé Vallée, M. Coroller, le Comte d'Herbais, Caurel, Boscher, Even, A. Goaziou, H. Miard, l'abbé Perrot, etc...

### CHAPITRE III

## Pipi Gonto

1902

---

Yves Le Moal avait vingt-quatre ans lorsqu'il publia ses premiers écrits dans « Kroaz-ar-Vretoned ». Immédiatement, il se révéla comme un écrivain breton de classe. Un de ses fidèles lecteurs lui écrira plus tard : « J'ai toujours eu beaucoup de plaisir à vous lire. Vous êtes un grand écrivain et votre breton coule comme une source d'eau pure. » (1) Yves Le Moal s'était assimilé tout le génie de la langue bretonne, il en avait saisi toutes les nuances et il en utilisait toutes les ressources. Il aimait la mentalité des gens de la campagne ; il avait capté sur leurs lèvres les tournures de phrase qui mettent l'idée en valeur, les mots à l'emporte-pièce, les proverbes qui expriment le parfum de toutes les générations passées (2). Il savait faire naître ce sourire intérieur qui affleure la fine pointe de l'âme et qui constitue un des sommets de la joie purement humaine.

Qu'Yves Le Moal ait eu un talent inné d'écrivain, cela ne fait aucun doute. On peut se demander toutefois quelles influences se sont exercées sur lui. C'est très difficile à déterminer, car il a révélé peu de choses à ce sujet. Il est

certain qu'ayant été en relation avec l'abbé Le Clerc, professeur à l'Institut Notre-Dame de Guingamp, lequel était en relation avec F. Vallée, il a pu s'initier aux règles de la grammaire bretonne. Il a noté par ailleurs que deux hommes l'ont orienté définitivement : M. Le Pennec qui connaissait son talent d'écrivain breton et François Vallée : « C'est à eux, pour la plus grande part, que je dois de m'être tourné d'esprit et de cœur vers mon pays et de trouver tant de joie à écrire en breton. » (3)

On peut dire aussi que l'amour de la Bretagne et de la langue bretonne chez Yves Le Moal était comme un bien d'héritage qu'il partagea fraternellement avec Laouik Le Moal, son cadet.

Les premiers articles d'Yves Le Moal parus dans « Kroaz ar Vretoned » avaient été des contes recueillis dans les veillées. Il les réunit sous le titre de « Pipi Gonto ». La première édition parut au début de 1902 : « Ce livre, écrivait-il, est petit et sans prétention, ce n'est pas un livre d'érudition, mais je l'offre à tous, même à ceux qui savent très bien le breton » (4).

Un nombreux courrier vint saluer l'apparition de ce chef-d'œuvre qui enrichissait les Lettres Bretonnes : « C'est ce matin que j'ai achevé la lecture de Pipi Gonto. Cette lecture m'a reposé et vivement intéressé, lui écrivait Mgr Dubourg, alors évêque de Moulins. Elle m'a reporté au temps déjà lointain de mon enfance où j'assistais moi-même avec bonheur au récit des mêmes histoires, pendant les longues soirées d'hiver. Le conteur qui était souvent un mendiant, ou un tailleur, et toujours un homme du « menu peuple », à la mémoire sûre, à la langue bien pendue, s'asseyait « er c'horn uhelan deuz an oaled » et tout le monde retenait son souffle faisait cercle autour de lui... La vraisemblance n'était pas le fait de ces récits merveil-

leux et plus les aventures étaient extraordinaires, plus elles plaisaient à l'imagination bretonne qui s'accommoderait mal de la critique moderne. Le « diaoul » et l' « Ankou » jouaient presque toujours un rôle dans ces histoires et il était rare qu'on n'y trouvât pas la délivrance de cet être bizarre de dormition ou de transformation si connu de nos vieux bretons sous le nom de « gazel ie ». En lisant vos contes, écrits dans un langage coulant, alerte et facile à comprendre, il me semblait donc que je revivais quelques cours instants « ce bon vieux temps » et je vous remercie du plaisir que vous m'avez procuré » (5).

Anatole Le Braz souligne davantage le caractère littéraire de Pipi Gonto : « Merci, mon cher compatriote, de l'envoi de votre beau livre. Je le trouve en rentrant de Paris et je le feuillette tout de suite, ne le quittant que pour vous écrire... Parmi les bretonnants de la jeune génération, vous êtes en effet — et je le dis comme je le pense — celui qui m'inspire la sympathie la plus profonde et la confiance la plus réfléchie. » Dans la même lettre il félicite l'auteur de Pipi Gonto de ses poésies : « Lorsqu'il y a deux mois, je lus vos vers avec Loth, en opérant le classement de toutes les pièces à faire paraître, nous fûmes saisis, l'un et l'autre, par l'ampleur, la beauté vraiment humaine et frissonnante d' « Ar Verred ». C'était de la forte et vraie poésie et qui dépassait de cent coudées les petits chevrotelements habituels de nos faiseurs de rimes bretonnes... Par la nature de votre inspiration, vous vous placez, non seulement hors concours, mais hors ligne... »

« Votre prose est substantielle et solide et vraie, c'est-à-dire puisée au fond même de la vie et de la race bretonne. Cela n'est pas de la vaine littérature arrangée artificiellement à grand renfort de dictionnaire. C'est l'âme même de notre peuple qui parle par votre plume... » (6)

Un autre témoignage, celui de M. Buléon, alors curé de Bignan : « Mon cher Le Moal, vous avez le don de raconter; le peuple est à même de comprendre votre style et en même temps les plus délicats trouvent à se délecter dans votre manière qui est éminemment artistique, tout en étant très simple » (7).

Loth fut si frappé de la valeur du nouvel écrivain qu'il lui proposa de favoriser son entrée à l'Université où il aurait fait une brillante carrière. Ecrivain de talent, Yves Le Moal se serait classé parmi les plus grands que la Bretagne a donnés. Charles Le Goffic, Anatole Le Braz, pour ne citer que les plus remarquables, ont été pour ainsi dire absorbés par l'Université Française. Leur talent n'a guère enrichi que les Lettres françaises. Si la « Légende de la Mort » avait été publiée en breton, l'éditeur n'aurait sans doute pas connu les gros tirages, mais la Bretagne aurait hérité d'un patrimoine incomparable.

Yves Le Moal ne pouvait accepter de se mettre au service d'un organisme d'Etat laïque, contre lequel il combattit toute sa vie. Il craignait en outre d'aliéner sa liberté, de n'avoir plus la possibilité de mener campagne pour la défense de la langue bretonne et des droits religieux et naturels de son pays.

« Pipi Gonto » fut cependant l'objet de quelques critiques. Les lettres de deux correspondants les résument.

L'une émane de l'abbé Roudot, alors vicaire à Lannilis et qui fut professeur pendant dix ans : « J'ai reçu votre « Pipi Gonto »... Le style à un certain point de vue est correct. Mais vous le dirai-je ? de la part d'un celtisant de profession comme vous, je m'attendais à y trouver un peu plus de saveur de terroir. A mon avis, la phraséologie est à reconstituer à fond : nous sommes esclaves de la syntaxe française ; c'est bien de s'être affranchi du français comme

vocabulaire, mais pour être vraiment nous, il y a maintenant à retrouver et à perfectionner la phrase bretonne. C'est aux spécialistes comme vous à refaire cela ; il y a dans le Barzaz-Breiz des morceaux qui donneraient des indications précieuses là-dessus ; phrase légère ; la phrase dans le vieux goût classique français répugne, me semble-t-il, à la langue populaire et naïve qu'est la nôtre. » M. Roudot ne donnait pas malheureusement d'exemples ; il avouait d'ailleurs ingénument : « J'espère finir par me mettre sérieusement au breton ; mais c'est dur de rompre avec des habitudes vieilles de dix ans ; j'ai à me défranciser, non seulement de langue mais d'esprit ; cela ne vient pas vite ; il n'y a que le cœur qui soit chez moi franchement et sans partage breton » (8).

Une intéressante critique lui parvint d'un Gallo qui avait appris le breton : « Je ne vous ferai qu'un reproche : votre dialecte s'oppose à la diffusion de votre ouvrage dans le Finistère. N'oubliez pas que la création d'une langue littéraire commune aux trois dialectes est une question de vie ou de mort pour le breton et que c'est aux écrivains de talent comme vous qu'il importe de la créer.

« Pour bien connaître les richesses de la langue bretonne, il faut connaître les quatre dialectes ; mais pour l'écrire d'une façon supérieure, il suffit de bien posséder les dialectes du Tréguier et du Léon.

« Le trécorrois est supérieur comme construction, mais le léonard est supérieur comme vocabulaire et harmonie. Débarrassez le léonard de son emphase et de ses constructions lourdes ; donnez-lui la vivacité du trécorrois ; adoucissez le trécorrois ; supprimez les contractions excessives et l'abus des sons nasaux, et vous aurez une langue très littéraire et très agréable » (9).

La première édition de « Pipi Gonto » illustrée par

Dudoret fut rapidement épuisée. En 1908, Yves Le Moal fit paraître un second tirage augmenté de quelques contes. La guerre 14-18 passa. Il ne restait plus de « Pipi Gonto » en librairie. M. Le Goaziou, libraire à Quimper, qui avait constitué avec Ollivier, directeur de « Buhez Breiz », une société d'éditions bretonnes, proposa à Yves Le Moal de faire un nouveau tirage. Il parut en 1925. Malheureusement cette dernière édition ne connut pas le succès des premières. On ne lisait plus le soir à la veillée dans les fermes. En 1950, il restait encore 1.295 invendus. Avant la guerre 39, Yves Le Moal toucha 835 francs comme droits d'auteur. En 1950, après la mort d'Ollivier, Le Goaziou crut bon de dissoudre la société d'éditions et offrit à Yves Le Moal d'acheter ses droits d'auteur pour la somme de quatre mille francs. On ne peut pas dire que tous les hommes de talent vivent de leur travail (10).

Il restera que Dir-na-Dor a donné une dernière étincelle de vie aux récits merveilleux et très celtique que les conteurs de villages colportaient de ferme en ferme, le soir à la veillée, depuis des générations. Avant de mourir par la faute d'un siècle désabusé, ils demeureront les témoins du talent littéraire de celui qui les avait recueillis et transformés.

#### RÉFÉRENCES

- (1) Docteur Le Cam, 23 janvier 1935.
- (2) Un recueil de proverbes par Dir-na-Dor est resté inédit.
- (3) « Kroaz-ar-Vretoned », 16 mars 1902.
- (4) « Kroaz-ar-Vretoned », 16 mars 1902.
- (5) N° 563.
- (6) N° 329, 23-11-06.
- (7) L. N° 563.
- (8) 21 mars 1902, N° 1.491.
- (9) Lettre de M. P. Philouze, ancien magistrat, ami de La Borderie, rédacteur au « Journal de Rennes », quotidien conservateur, très breton. (Lettre du 10 mars 1902.)
- (10) 17 juin 1925, N° 1.145. 4 février 1950, N° 1.150.

#### CHAPITRE IV

### « Buhez ar Zent » Edition du Trécor (1911)

---

Depuis les Missions des grands prédicateurs bretons et peut-être avant, on lisait la « Vie des Saints », le soir à la veillée. On ne dira jamais assez le bien opéré dans les âmes par ces lectures édifiantes.

La jour de la bénédiction du monument funéraire élevé sur la tombe de Dir-na-Dor, M. le Recteur de Coadout a souligné l'influence que la « Vie des Saints » composée par son paroissien avait exercé sur son enfance ». Double influence : car si les exemples des Saints entraînaient les âmes vers un idéal de vie plus chrétienne, ils avaient aussi l'avantage d'être présentés aux lecteurs ou aux auditeurs dans la langue des pères. En essayant de répandre « Buhez ar Zent », on faisait donc d'une pierre deux coups : l'Eglise et la Bretagne gagnaient sur le même tableau ; mais aussi, lorsque la diminution de la Foi a fait délaissier la « Vie des Saints », les deux ont perdu dans l'affaire ; c'est dans ce sens qu'on pouvait dire autrefois que la foi et la langue étaient sœurs en Basse-Bretagne.

Dès 1906, Yves Le Moal avait envisagé la publication d'une « Vie des Saints » en breton. M. Le Penne, alors vicaire général de Saint-Brieuc, lui avait demandé de préparer ce travail qu'il aurait préfacé. Dans ces mêmes années,

M. Buléon, curé de Bignan, celtisant convaincu, préparait un ouvrage identique pour le Vannetais d'après un calendrier aussi breton que possible. Yves Le Moal l'avait mis au courant des désirs de M. Le Penne : « L'initiative de Monsieur le Vicaire Général de Saint-Brieuc et l'appel qu'il a fait à votre talent d'écrivain ont réveillé mes espérances assoupies, et ce que vous allez faire me donne l'espoir que nous pourrions en faire autant à Vannes. Une des premières difficultés et non des moindres, consistera dans la rédaction d'un calendrier breton ; car sous peine de paraître faire une Eglise bretonne, nous ne pouvons nous dispenser d'inscrire dans notre catalogue les saints les plus connus de l'Eglise catholique. Mais dans quelle mesure faire le mélange ? On se butera contre les intransigeants de part et d'autre.

« En second lieu, quelle part faudra-t-il accorder à la « légende », dans le Légendaire des Saints ? La vie de nos saints bretons est tissée de merveilleux ; le peuple s'en accommode, les prédicateurs aussi ; mais la critique s'en scandalise et s'en moque » (1).

« Mon cher Le Moal, je regrette vraiment que la lutte, où je suis actuellement engagé, me prive du plaisir de conduire cette entreprise parallèlement avec vous (2). Nous nous serions arrangés sans peine, et nous aurions profité à Vannes de votre talent incomparable de conteur breton » (3). Il faudra attendre encore quelques années pour voir paraître « Buhez ar Zent » : Bien des activités sollicitaient Yves Le Moal. Un pareil travail ne pouvait être l'œuvre d'un seul. Dans la même lettre citée plus haut, M. Buléon signalait la « difficulté de trouver des collaborateurs sérieux. Il y a souvent plus de bonne volonté que de savoir-faire chez ceux qui viennent s'adjoindre à nous. Il est indispensable que toutes les rédactions passent sous vos yeux. Exigez l'application de cette règle avec la liberté de faire au texte de

vos collaborateurs telle correction que vous jugerez nécessaire ».

Pendant ce temps, l'abbé Perrot travaillait de son côté (4) pour préparer une « Vie des Saints » en dialecte Léonard. Il utilisa les ouvrages des hagiographes bretons, ses prédécesseurs, et pour mener à bien un pareil travail, se retira pendant quelques temps à la Maison St-Joseph de Saint-Pol-de-Léon, afin d'avoir plus de calme et tranquillité. Lorsque sa « Vie des Saints » sortit des presses de Morlaix (début de l'année 1911), M. Alexandre Le Goaziou, éditeur, demanda à Yves Le Moal de mettre son projet à exécution. « Buhez ar Zent » de l'abbé Perrot ne pouvait trouver preneur dans le Trégor, il fallait une édition dialectale. Pour le Moal, il ne s'agissait plus de faire une œuvre personnelle, mais un travail d'adaptation.

Des divergences de vue opposèrent à cette occasion, Dir-na-Dor et F. Vallée. Ce dernier aurait voulu l'emploi de la langue unifiée. Le Maître s'en était ouvert à M. Le Goaziou en termes assez sévères à l'égard de Dir-na-Dor. A cela Yves Le Moal répondit : « Qu'est-ce que la langue commune rêvée par mon Maître et ami ? C'est une résultante de la compénétration réciproque des trois dialectes (Léon, Tréguier, Cornouaille). Il faut que tous trois se compénétrèrent sans que l'un soit tenté de supprimer, d'absorber les autres à son profit et au détriment de la langue. C'est une harmonie à créer entre eux ; chaque dialecte ayant ses ressources, l'idéal est de le résoudre et de les faire toutes valoir en un... Consultez là-dessus M. Perrot, il vous dira que ce projet d'adaptation était le nôtre dès le premier moment. Mais le bon sens dit que si nous publions une œuvre destinée au peuple, une œuvre religieuse et non pas seulement bretonne, il n'y a pas lieu de se noyer en des distinctions sans objet ; l'essentiel est d'offrir à la population à laquelle on s'adresse

un breton correct, dialectal ou non, mais compris sans difficulté du plus ignorant, comme du plus savant » (5).

Alexandre Le Goaziou penchait en faveur de la langue unifiée. avec une édition tégorroise, on avait la possibilité de rendre « Buhez ar Zent » plus attrayant, et partant plus grande serait la vente dans les Côtes-du-Nord, mais on trouverait assez difficilement des souscriptions pour couvrir les frais d'impression. Bien plus on creuserait davantage le fossé entre le Léon et le Trégor. Toutefois, il ya une question qui doit primer tout et que seul le clergé pouvait trancher. En quel dialecte « Buhez ar Zent » peut faire le plus de bien ? Là se trouve la question primordiale et nous aurons le devoir de nous incliner devant l'avis autorisé de ces messieurs. Ayez donc l'obligeance de les pressentir sur ce point » (6).

C'est ce que fit Yves Le Moal et il reçut mandat de l'évêché de Saint-Brieuc, pour faire cette enquête (7).

« Saint-Brieuc, le 11 Avril 1911.

« Cher Monsieur Le Moal,

« Vous avez voulu me soumettre votre projet d'adapter à notre diocèse l'excellente « Vie des Saints » de M. l'abbé Perrot.

« C'est de tout cœur que j'applaudis à un tel projet en formant des vœux pour sa prompte réalisation. Si l'ouvrage de M. Perrot, ainsi que chacun se plaît à le reconnaître est remarquable sous tous rapports, il demande néanmoins une révision assez complète pour se faire accepter plus facilement encore de nos familles bretonnes.

« Celles-ci seraient heureuses d'y trouver le dialecte qu'elles parlent, d'y lire l'histoire de nos pèlerinages locaux les plus populaires et la vie d'un certain nombre de saints plus particulièrement en honneur dans notre région.

« Mettez-vous donc à l'œuvre avec confiance et sans retard. Vous possédez toutes les qualités qui garantissent le succès. Partout vous recueillerez de vives sympathies. Avec mes souhaits les meilleurs pour la réussite de votre projet, recevez, etc...

Y.-M. LE PENNEC, V.G. »

Une circulaire, accompagnée de cette lettre de recommandation fut envoyée dans tous les doyennés de la partie bretonnante du diocèse de Saint-Brieuc. La prospection donna d'heureux résultats. L'abbé Perrot permit d'utiliser son ouvrage et d'ajouter tout ce qui intéresserait particulièrement le Trégor.

Alexandre Le Goaziou comptait sur la vente de 5.000 exemplaires. Le 13 Décembre 1913, il accusait la sortie de 2.600 volumes. C'était un succès. Mais la Guerre 14-18 porta un coup fatal à « Buhez ar Zent », M. Adolphe Le Goaziou, libraire à Quimper, frère de l'éditeur mort en 1921, hériter des éditions de Morlaix, écrivait en 1942 à Yves Le Moal : « J'ai vendu 133 « Buhez ar Zent » depuis quatre ou cinq ans. C'est le collège de Lannion qui a été, cette année, le gros acheteur ». Et il ajoutait cette remarque : « Hier, j'ai eu un petit incident amusant. Un jeune homme m'a demandé si j'avais une « Buhez ar Zent » : « Dialecte de Léon ? lui dis-je. — Comme vous retardez ! me répondit-il. C'est en breton unifié que je veux la vie des Saints. » Et après avoir regardé votre édition, il m'a dit d'un ton méprisant : « Si vous étiez un patriote breton, vous brûleriez cette édition. » Laissons de côté les jugements sans aménité à l'égard des « rastaquouères de Rennes » (sic) du libraire de Quimper. » Il était trop heureux de trouver une occasion de manifester ses sentiments intimes, mais on peut regretter aussi que l'esprit de parti n'a pas rendu service à la cause de la langue bretonne et que beaucoup de ses défenseurs

ressemblent étrangement à des carabins en discussion auprès d'un mourant pour savoir qui va lui administrer « bouillon d'onze heures » !

Quelques années plus tard, M. A. Le Goaziou donnait à Dir-na-Dor la situation de la vente de « Buhez ar Zent » : « J'ai plus de 3.000 exemplaires en feuilles, dans ma réserve où ils tiennent une place énorme. Je n'en vends plus. Vous savez comme moi que la vente n'a jamais été bonne depuis 1920. Les raisons en sont bien connues. La perte d'habitudes chrétiennes coïncide avec la désaffection de la langue.

« Raisonnablement, j'aurais dû, pendant cette guerre, tout vendre aux vieux papiers. Je n'ai pu m'y résigner malgré les prix élevés en songeant à l'amour que mon frère Alexandre avait apporté à cette édition... Je me déciderai à liquider le tout, en conservant cinquante ou cent exemplaires que je ferai brocher et que je conserverai pour les rares amateurs possibles. » (8)

La même année, Yves Le Moal toucha 4.450 francs anciens pour ses droits d'auteur. A la suite de la liquidation des éditions, « Buhez ar Zent » fut envoyée au pilon... Le vœu de l'interlocuteur de M. Le Goaziou était enfin réalisé, mais la langue bretonne n'était pas sauvée pour autant...

#### RÉFÉRENCES

- (1) M. Buléon fait allusion aux « dénicheurs des saints », il y en avait à cette époque : Mgr Duchesne, l'abbé Duine...
- (2) A Bignan, dans le « Royaume de Guillemot », les descendants des Chouans ne se laissaient pas faire par les pilliers de trones de la « 3<sup>e</sup> dure et pure » et M. Buléon était le curé idéal pour eux.
- (3) 23-11-06, N° 329.
- (4) « Vie de l'abbé Perrot », p. 35 et sq.
- (5) Lettre N° 1.938 sans date adressée à M. Le Goaziou, frère du libraire de Quimper.
- (6) 27 mars 1911, N° 1.138
- (7) N° 1.932.
- (8) Lettre du 4 février 1950, N° 1.150.

## CHAPITRE V

### Breuriez ar Brezoneg — Arvorig

---

Différentes Associations bretonnes réclamaient depuis longtemps l'enseignement de la langue bretonne dans les écoles ; on ne le sait que trop, tous ces vœux étaient restés lettre morte ; une barrière infranchissable avait été dressée par les lois jacobines et les écoles libres elles-mêmes, s'alignant sur les programmes de l'Enseignement Public fermaient leurs portes à la langue bretonne ; de trop nombreux maîtres chrétiens manifestaient à son égard du mépris pour ne pas dire plus. Toutefois, il y avait, çà et là des efforts pour parer à l'hostilité des pouvoirs et des maîtres, F. Vallée et M. Buléon bataillaient ferme dans ces sens ; ce dernier avait fait à l'Association Bretonne une communication fort remarquée sur l'utilité de l'enseignement de la langue bretonne tant au point de vue religieux, qu'au point de vue pédagogique proprement dit. En même temps, il composait une Histoire Sainte en dialecte de Vannes, tandis que Ernault publiait un Abécédaire et que les Frères Constan-tius, Théodule et Polycarpe lançaient leurs « Cahiers Bretons ».

Mais en attendant que le breton puisse entrer la tête

haute à l'école primaire, il fallait parer au plus pressé et d'une manière pratique. Yves Le Moal aurait voulu mobiliser dans les paroisses tous ceux qui s'intéressaient à la question. C'est l'origine de la « Breuriez ar Brezoneg evit ar Vugale » fondée vers 1907 pour aider les parents à élever leurs enfants dans l'amour de Dieu et de leur pays, et pour que les petits bretons puissent apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle. Un Comité fut créé : à sa tête, le Comte d'Herbais, comme Président, M. Even comme trésorier et Yves Le Moal, secrétaire. M. Coroller également s'occupait très activement de la « Breuriez ». Dans la pensée de Le Moal, la « Breuriez » aurait constitué une sorte d'école familiale pour apprendre aux petits bretons à lire et à écrire leur langue maternelle. Lui-même a rappelé les buts qu'il se proposait dans un rapport qui devait être lu dans un Congrès. Après avoir souligné les difficultés qu'éprouvaient les sociétés bretonnes et les auteurs bretons dans la diffusion de leurs livres faute de lecteurs, il ajoutait : « Il est un petit groupement très modeste qui a pris ce travail à cœur comme son objet, sa seule raison d'être... L'organisation de « Breuriez », après sept ans de tâtonnements et d'essais est désormais parachevée, du moins sur le papier... Son but (1) (puisqu'il est pratiquement impossible d'entrer dans les écoles) est de créer de toutes pièces une sorte d'école ambulante où la langue, l'histoire, la musique bretonnes seraient enseignées par des moyens extra-scolaires. La « Breuriez » s'étendait à une quarantaine de paroisses. En 1908, nous comptons exactement 284 enfants répartis dans 66 paroisses de tous les points du Tréguier, du Goëlo et de la Haute-Cornouaille).

« Les groupes d'enfants sont inspectés deux fois par an par des visiteurs spéciaux. Souvent les groupes possèdent sur place des maîtres qui les réunissent trois, quatre

fois par mois pour leur enseigner les matières du programme breton. Il en faudrait au moins un ou deux par canton.

« Une fois par an, au moins, au cours d'une fête bretonne où figure l'élite des enfants, après un concours écrit et oral, on distribue des récompenses.

« Comment se fait le recrutement ?

« Sur la demande du Comité de la « Breuriez », les personnes de bonne volonté (prêtres, instituteurs ou autres) s'occupent de rechercher des enfants de 8 à 12 ans susceptibles de prendre un abonnement réduit (2 Francs) à « Kroazar-Vretoned ». On leur distribue gratuitement des cahiers à deux sous et on leur adresse le journal. L'enfant doit lire son journal chaque semaine et emprunter à ce journal les douze ou quinze lignes qui l'ont le plus frappé et les transcrire soigneusement sur son cahier avec la date et le numéro d'ordre... » (Suivent d'autres détails qu'il serait trop long d'exposer ici...) On envisageait l'édition d'un petit manuel pour favoriser l'enseignement de la langue et de l'histoire et la création d'un insigne. On avait mis cette association sous la protection de Sainte Anne pour les filles et de Saint Yves pour les garçons. La paroisse la plus méritante recevait le drapeau à conserver tant qu'elle occupait la première place dans le concours.

Anatole Le Braz s'était vivement intéressé à cette association et pour lui procurer des ressources, avait profité d'un voyage en Amérique pour trouver des subsides en sa faveur (2).

Il a été de bon ton dans certains milieux bretons de minimiser le travail réalisé par les « Anciens » du Mouvement. Une étude attentive de leur activité aurait évité bien des erreurs de jugement. La fondation de la « Breuriez-ar-Brezonég » s'apparentait aux méthodes employées dans le Pays de Galles à la même époque, pour enseigner la langue

et l'histoire du pays. Elle aurait pu obtenir d'heureux résultats si dans toutes les paroisses bretonnantes on avait pu trouver des bonnes volontés pour compenser la carence de l'école. La « Breuriez » n'était qu'un pis-aller, et exigeait trop de personnes dévouées à la cause du breton pour réussir. Yves Le Moal ne se contenta pas de semer l'idée, d'élaborer un plan (c'est très facile d'organiser la société les pieds sous son bureau), mais il s'employa de son mieux à recruter les agents de la « Breuriez ». Comme il l'a noté dans son rapport, il aurait voulu trouver dans chaque paroisse un responsable, donc mobiliser tous les éléments actifs du mouvement breton. Un rêve ! mais qui eut pourtant un commencement de réalisation.

Le désir de Le Moal était également d'étendre l'influence de la « Breuriez » en dehors de Tréguier. Il s'en était ouvert à l'abbé Perrot ; mais celui-ci répondait : « P'eo dall ar vistri, ar mevelled a ranko beza ken dall hag all pe dalloc'h c'hoaz. » (3).

Une lettre de cette époque, malheureusement sans date, laisse entendre que s'il trouve des amis qui le soutiennent, Yves Le Moal rencontre aussi bien des obstacles sur son chemin : « Notre travail (Breuriez-ar-Brezonég, Kroazar-Vretoned, hag all) est assez mal vu par certains prêtres et bourgeois ; bien vu par d'autres. Les prêtres « sociaux », à part quelques exceptions, le regardent comme inutile ; le peuple des campagnes nous encourage, malgré les détracteurs de toutes sortes. » D'après M. Le Pennec, qui se fait l'écho de ce qu'il entend autour de lui, dans les hautes sphères, Le Moal passe pour « un bon garçon », quant à Vallée, c'est « un sot », et il ajoutait : « Sans le clergé et les écoles, vous ne ferez rien. »

Dir-na-Dor se heurtait donc à des forces conjuguées. Pourtant il ne se décourageait pas, car la situation du bre-

ton était loin d'être catastrophique. Il était encore parlé par un million trois cent mille habitants. Dans les campagnes, on ne parlait que breton ; le théâtre breton était encore en honneur : les troupes de Pluvigner, de Bignan, de Ploujean, de Saint-Vougay attiraient la foule. Mais bien des gens amis de la langue bretonne étaient persuadés qu'il n'y avait pas lieu de se faire du souci, de se compliquer l'existence pour la maintenir ; elle avait résisté jusqu'ici sans être enseignée ; elle durera indéfiniment. Ce n'est pas la peine de surcharger le travail des instituteurs, ils ont déjà bien du mal à apprendre le français à des gosses qui ne parlent que le breton à la maison. Pour la masse, les défenseurs de la langue bretonne n'étaient que de doux rêveurs. Malgré cette apathie ou cette antipathie des classes cultivées, Yves Le Moal s'accrochait à son idée : « Nous n'avons qu'à compter sur nous-mêmes, écrivait-il à son ami Gweltas » (4) (M. Coroller). Il envisageait d'organiser des fêtes pour trouver quelques ressources qui permettraient à la « Breuriez » de fonctionner et de donner des prix aux enfants et aux rares maîtres qui enseignaient le breton en dehors des classes régulières, car Mgr Morelle avait bien spécifié que la « Breuriez » ne pouvait pas pénétrer dans les écoles libres du diocèse.

Jusqu'en 1912, « Kroaz-ar-Vretoned » publiait tous les renseignements sur la marche de la « Breuriez », et les noms des lauréats des concours de breton. Mais le reste du journal ne pouvait guère intéresser des enfants d'une dizaine d'années. Yves Le Moal songea à créer une petite feuille mensuelle spéciale pour eux. Il ne put réaliser son rêve qu'en Janvier 1913. F. Vallée ne vit pas d'abord d'un bon œil cette nouvelle revue, il craignait qu'elle ne fit tort à son journal. Pour essayer de régler la difficulté, l'abbé Perrot qui venait d'être nommé Directeur du « Feiz-ha-Breiz » proposa à Le

Moal de consacrer quelques pages dans sa revue, en dialecte trégorrois. Yves Le Moal ne s'arrêta pas à cette suggestion et en janvier 1913 il lançait le premier numéro d'« Arvorig » pour lequel Anatole Le Braz donna 300 francs or (avant 1914). La revue était bien présentée, dans un breton facile, elle offrait aux jeunes lecteurs des petits articles à leur portée, capables de les intéresser, de former leur esprit et leur cœur. Pour les enfants de la génération actuelle, habitués aux illustrés, qui ne demandent aucun effort intellectuel, « Arvorig » paraîtrait trop sérieux, mais à cette époque, il pouvait soutenir la comparaison avec d'autres revues similaires de langue française. On y trouvait des récits édifiants ou amusants, des petites poésies faciles à apprendre, des chants, des résumés de la vie des Saints bretons, les principaux faits de l'Histoire de notre pays rédigés par Gweltas (M. Coroller), dans un sens nationaliste et qui auraient servi de base à la rédaction d'un manuel d'Histoire plus important. Dès 1913, « Arvorig » commença la publication en livrets séparés, de la méthode bilingue dont il sera question dans la suite.

F. Vallée finit par se rallier à Yves Le Moal et donna son offrande pour le lancement de la Revue qui ne pouvait vivre sans les dons généreux des amis de la langue bretonne (5).

Les résultats furent assez encourageants, si bien que dès 1914, Yves Le Moal espérait mettre sur pied une grande manifestation en faveur de la langue bretonne. Tout semblait marcher pour le mieux. Mgr Morelle avait promis de présider la journée du Congrès qui se tiendrait à Guingamp, tout en faisant des réserves au sujet de l'enseignement du breton dans les écoles. M. Perrot devait venir avec sa troupe théâtrale : « Nous travaillons ferme pour les fêtes de Guin-

gamp, écrivait Dir-na-Dor à Gweltas (6), et le numéro de juillet annoncera les concours et les prix. »

Il envisageait même de créer à Guingamp une Presse bretonne indépendante pour le Tréguier et une maison de vente de livres bretons (7). Tous ces projets furent anéantis par la Guerre qui éclata quelques semaines après.

#### RÉFÉRENCES

- (1) Texte classé, N° 190.
- (2) N° 1.376.
- (3) Lettre du 10-11-08 non classée.
- (4) Lettre sans date précise à M. Coroller.
- (5) Parmi les souscripteurs des premiers jours, on peut relever les noms suivants : MM. Le Penneec, Goasdoué, recteur de Coadout ; Joanno, Coroller, Even, Boscher, Jaffrennou. A. Le Goazion consentait à imprimer deux numéros gratuitement par an. (« Arvorig », N° 1.)
- (6) 28-4-14.
- (7) Lettre à M. Coroller, sans date.

#### CHAPITRE VI

### L'Emgleo Feiz ha Breiz

*Essai d'organisation d'un mouvement breton catholique*

(1911-1912)

---

La plupart des Associations Bretonnes créées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au commencement du XX<sup>e</sup> pratiquaient une attitude de neutralité à l'égard de la religion catholique, neutralité bienveillante sans doute, car beaucoup de membres de ces associations étaient personnellement très attachés à l'Eglise, mais les statuts de ces groupements régionalistes précisaient qu'au sein de l'association, on ne ferait ni politique de parti, ni prosélytisme religieux. Dir-na-Dor ne reconnaissait aucune valeur à l'adage laïque qui veut que toutes les religions soient bonnes et qu'on n'en pratique aucune. Or la religion catholique n'admet pas qu'on mette son drapeau dans sa poche ; de plus, il ne peut y avoir de véritable renaissance bretonne sans religion : Doue da Genta. On a vu également que Dir-na-Dor se séparait spirituellement du Gorsedd dont certains membres affichaient un retour au paganisme. C'est pourquoi après la scission qui eut lieu au sein de l'Union Régionaliste Bretonne à Lo-

cronan, en 1911, et dont nous n'avons pas ici à rappeler les motifs, Yves Le Moal aurait voulu la création d'un mouvement d'inspiration nettement catholique, et lança un tract dans lequel il disait : « C'est une chose remarquable, que les diverses associations formées jusqu'ici pour restaurer la Bretagne l'ont été en marge de toute religion.

« L.U.R.B., le Gorsedd, la F.R.B., les Fédérations d'Etudiants bretons — nous ne parlons pas des Bleus de Bretagne — ont surtout ce trait commun qu'ils affichent à l'égard de l'idée religieuse une égale indépendance.

« Créées sur le sol breton, fécondé par la sueur des Saints, où tout un peuple de héros chrétiens, marchant sur les traces de ses Pères, a milité pendant des siècles et fondé un héritage touchant de traditions faites de poésies et de vertus, où la civilisation a marqué chacune de ses étapes par des floraisons merveilleuses de monuments religieux, églises, chapelles, calvaires ; créées sur ce sol catholique, s'il en fût jamais, et dans le but de le régénérer, c'est pour nous un sujet de profond étonnement que ces sociétés se désintéressent de toute religion, repoussant de parti-pris toute collaboration religieuse et dans une œuvre où la Religion a joué jadis un si grand rôle, l'écartent délibérément comme une gêne et un obstacle.

« Mais il est une chose plus remarquable, c'est l'attitude des catholiques bretons vis-à-vis de ces sociétés. Au lieu de se grouper à leur tour, pour défendre les droits de leur nationalité, autour de la Croix,.... les uns sont restés indifférents, d'autres se sont laissés enrôler sous une fausse bannière, comme s'ils avaient découvert que l'unique moyen qui restât de sauver leur pays était de le laisser aux mains de la laïcité.

« Quelle fut des deux l'attitude la plus blâmable ? A

coup sûr, l'indifférence des uns fut une faute, car au point de vue religieux, la décentralisation est un bienfait ; mais l'adhésion des autres fut en soi une erreur.

« Il y a quinze ans, peut-être pouvaient-ils croire qu'à notre époque d'indifférence religieuse, toute entente était impossible, si ce n'est sous l'emblème incolore de la neutralité ; mais aujourd'hui l'expérience a prouvé que la neutralité est un leurre, soit qu'elle masque des desseins hypocrites, soit qu'elle trahisse ses promesses et échoue misérablement par l'effet de son impuissance et de sa stérilité...

« Si la religion est bonne à tout, la neutralité n'est bonne à rien ; tel est l'enseignement du jour, telle est la leçon des événements... Il faut donc créer une association de Bretons catholiques où puissent entrer tous ceux qui dans l'œuvre de restauration bretonne, veulent faire appel à la tradition séculaire de notre race, s'en inspirer et la continuer. »

Suivent les avantages que présente cette Association : mettre fin aux discussions politiques et religieuses puisque l'accord est nécessairement fait sur les points essentiels ; exemple donné à la foule, etc...

« Outre que la croyance et la pratique religieuse créent une entente plus profonde entre les membres, elles préparent au dehors la voie à l'idéal breton... Il faut que le milieu soit assaini, et il ne peut l'être que par la religion, fondement de toute morale.

« Quelles seront les relations de cette association avec les autres groupements ?

« Elles pourraient être des ententes techniques, comme l'entente des Ecrivains bretons, groupement purement linguistique, où tous les auteurs peuvent avoir part sans dis-

tion d'opinion. Il y aurait l'entente des Economistes, celle des Artistes... » (1)

En liaison avec l'abbé Perrot, Yves Le Moal envisagea une organisation qui déborderait le pays bretonnant et engloberait la Haute-Bretagne. Il trouva aussitôt des appuis : l'abbé Joanno, du Chauchix (Ronan de Kermené), Coroller et d'autres. L'abbé Cornou, encore directeur du « Nouvelliste », lui écrivait : « Je suis de cœur avec vous pour la Bretagne et sa Foi » (2). M. Delisse, président du Conseil d'Administration de ce journal, ce généreux chrétien qui soutenait toutes les œuvres de presse catholique capables de lutter efficacement contre le courant laïciste qui déferlait sur la Bretagne, quoique non Breton d'origine, aimait ce pays qu'il avait adopté et comprenait la question bretonne, entra dans les vues d'Yves Le Moal. « J'approuve fortement votre projet de constituer une société de rénovation bretonne à base religieuse. C'est à l'absence de cette base que l'attribue l'échec de l'U.R.B. et la même cause produira les mêmes effets dans la nouvelle société en formation dont les statuts sont publiés dans le numéro du « Pays Breton » que je reçois ce matin » (3).

Quelques mois plus tard, M. Delisse écrivait à Yves Le Moal : « Il ne faut pas que la question pécuniaire soit un obstacle à la constitution des Comités régionaux » (4).

Les comités régionaux, dans la pensée d'Yves Le Moal, devaient jouer un rôle important pour la bonne marche de cette association. Par l'abbé Perrot, le Comité du Léon avec MM. de Mun et de Kermenguy, marchait. Il fallait gagner le Pays de Vannes. M. Cottin, horloger à Plouay, adoptait les vues de Le Moal et lui indiquait les noms de certaines personnalités qui entreraient dans le mouvement, en particulier J.-P. Calloc'h qui se trouvait à cette époque à Mesnières où l'on préparait des jeunes clercs à leur future

fonction de prêtres-instituteurs. Yves Le Moal aurait voulu entraîner Loeiz Herriou dans ce mouvement. Diverses réunions préliminaires eurent lieu, dont l'une à Morlaix : « Elle pourrait durer cinq heures, entre deux trains, lui écrivait l'abbé Perrot ; cinq heures de conférence vont nous permettre d'en finir, je l'espère, avec cette question. MM. Buléon, Le Bayon, Maréchal vont-ils marcher ? » (5)

Loeiz Herriou ne voyait pas cette association sous le même angle qu'Yves Le Moal : « A Vannes toutes nos réunions se font sous la direction des prêtres. En général nous allons à la grand'messe et aux vêpres dans les paroisses, souvent le recteur, avant la réunion récite une prière. Ne croyez-vous pas que cela s'appelle être catholique ?

« Mais voilà, nous ne croyons pas nécessaire de hurler aux oreilles de chacun que nous sommes catholiques. Je crois qu'il vaut mieux être sans le dire que le dire sans l'être... A mon avis... Chaque fraternité sera ce qu'elle voudra. (Elles sont chrétiennes en fait et tant mieux.)

« Un bureau directeur avec président, secrétaire et trésorier sera constitué par le conseil des fraternités. Le rôle de ce bureau sera de faire de la publicité pour trouver de l'argent, créer des cours, organiser des réunions et faire tout ce que la fraternité ne pourrait réaliser dans son secteur. Ce bureau n'aura aucune autorité sur la direction des fraternités, c'est pourquoi... je ne vois pas que la fraternité doive être confessionnelle ou neutre... A moins qu'on ne dise que nous ne prendrons que l'argent des catholiques et encore cet argent porterait l'inscription : Dieu garde la France... » (6)

On voit par les extraits de cette lettre que Loeiz Herriou n'entrait pas exactement dans les désirs d'Yves Le Moal qui lui écrivait un peu plus tard : « On nous a répété : Vous allez vous créer des ennemis. La chose est évidente, néan-

moins nous tâcherons de nous en créer le moins possible en évitant les personnalités et en nous tenant toujours sur le terrain des principes. N'a-t-on pas toujours des ennemis ? Puisqu'il y aura toujours lieu de lutter, luttons pour un objet digne de nos efforts, défendons ce qui est vraiment digne de nos efforts, la vérité intégrale. Vivons de nos principes et laissons là les finesses et les expédients (7).

« Monsieur l'abbé Perrot à qui j'ai communiqué votre lettre et ma réponse approuve entièrement la manière de voir confessionnelle. »

Il y avait entre Loeiz Herrieu et Yves Le Moal des affinités profondes, mais il est aussi facile de constater que la différence de position venait de l'origine de leur formation intellectuelle.

On n'arriva à s'entendre complètement que dans le Nord de la Bretagne. La nouvelle association s'appellerait « L'Emgleo Feiz ha Breiz », « elle se proposait en tant que bretonne de réveiller le patriotisme en favorisant toutes les manifestations de la vie bretonne, dans l'ordre intellectuel, social et économique et particulièrement l'emploi de la langue bretonne » ;

« en tant que catholique, d'agir sous l'inspiration du catholicisme et sous sa direction » (8).

L'abbé Perrot de son côté voyant qu'il serait difficile de faire l'union pour le moment entre les régions K.L.T. et Vannes, écrivait à Yves Le Moal : « Les Vannetais vont-ils bouger ? Loeiz Herrieu est réticent. Quand à MM. Buléon, Maréchal et Le Bayon, peuvent-ils entrer dans le jeu ? S'ils ne marchent pas de l'avant, il vaudra mieux aller chacun de son côté. Pour faire l'union, il faut qu'il y ait un embryon de mouvements dans chaque région » (9), et plus tard (10) :

« De plus en plus, je crois qu'il serait préférable de créer dans chacune de nos régions des Unions breton-

nes absolument indépendantes les unes des autres et pleinement soumises aux décisions épiscopales.

« On pourrait, en imitant la ligne de conduite des ligues féminines (cf. « Croix » du 3 avril 1912) établir ensuite une entente entre les diverses associations régionales et déterminer que :

« 1) Chaque union conserve à l'égard des autres l'indépendance la plus absolue.

« 2) La présidence de l'entente Foi et Bretagne reviendrait de droit chaque année au Président de l'Union du pays où se tiendrait le Congrès actuel.

« 3) L'association est étrangère à toute politique de parti.

« 4) L'association est constituée essentiellement par des groupements régionaux autonomes, un par pays, jouissant d'une grande liberté d'initiative et d'action et reliés entre eux par un Comité central.

« Des groupements d'action catholique et bretonne existent en divers points de la Bretagne, végètent en vivant séparément et succombent d'inanition. La nouvelle association n'est pas formée par l'intervention d'un bureau constituant autour de lui des sections centralisées destinées à élargir et à diversifier son action ; ce sont au contraire des groupements régionaux préexistants qui se rendraient solidaires les uns des autres, créant entre eux un trait d'union (11).

« Donc une union bretonne dans chaque pays, affiliée à l'Union catholique et une entente entre régions bretonnes. Tel est mon avis. »

L'abbé Perrot proposait de donner la présidence au chef de la région qui recevrait le congrès annuel, car malgré toutes ses démarches, Yves Le Moal n'avait pu réussir à

mettre à la tête de l' « Emgleo » une personnalité marquante. Plusieurs avaient été pressenties : M. Huon de Penanster avait décliné l'offre ; le Comte d'Herbais n'avait pas cru devoir accepter pour ne pas froisser le Marquis de l'Estourbeillon (12). Quelqu'un avait suggéré de former une section catholique au sein de la Fédération Régionaliste Bretonne. M. Delisse s'y refusait : « Mieux vaudrait à mon avis ne pas exister. C'est la situation opposée que nous voulons. Nous voulons que l'idée religieuse domine tous nos actes de rénovation bretonne, que l'association catholique soit l'association dominante » (13).

Les tractations se poursuivirent au cours de l'année 1912. A la lettre de Loëiz Herriou citée précédemment, Yves Le Moal avait répondu : « Je crois qu'il sera difficile de s'entendre à moins que vous ne fassiez de « Breuriez Gwened » une organisation nettement catholique. Vous savez que le Pape Pie X veut que soient baptisées les œuvres créées par les catholiques et rattachées à l'Union Catholique, sous l'autorité des évêques » (14).

Les choses en restèrent là. Il faudra attendre l'après-guerre pour voir l'Association catholique et bretonne du Bleun-Brug essayer de s'étendre à toute la Bretagne. Mais l'idée avait été lancée et fera son chemin malgré bien des obstacles.

#### RÉFÉRENCES

On pourrait trouver des articles relatifs à ce sujet dans « Kroaz-Vretoned » : 7 janvier 1912 ; 21 janvier 1912 ; 4 février 1912 ; résumé de ces articles : Les Bretons catholiques doivent s'entendre entre eux, d'abord dans la poursuite du même but. On peut avoir des relations avec les sociétés neutres, mais sur des points précis, et pour un temps pourvu que le but poursuivi soit noble, mais sans chercher à entrer dans ces sociétés.

(1) Textes classés, N° 643 à 652.

(2) Id., N° 490.

- (3) 18 octobre 1911.
- (4) 12 avril 1912, N° 504.
- (5) 13 avril 1912.
- (6) 26 décembre 1912, N° 909.
- (7) N° 910.
- (8) N°s 635, 636, 637.
- (9) Lettre du 3 avril 1912.
- (10) Lettre du 4 avril 1912.
- (11) Textes classés, 635-636.
- (12) 13 janvier 1912.
- (13) N° 491 à 505, en particulier 17 mars 1912.
- (14) 26 décembre 1912.

## CHAPITRE VII

1914 - 1918

---

La guerre qui éclata au mois d'août 1914 détruisit en un clin d'œil tout le travail péniblement réalisé depuis le début du siècle ; la guerre, dans la pensée de tous, ne devait durer que cinq ou six semaines : le temps d'aller à Berlin, fleurs au fusil, enthousiasme délirant, trains de plaisirs, 8 chevaux, 40 hommes... le rouleau compresseur russe. Et puis, on croyait dur comme fer qu'on allait délivrer les petites nations du joug oppresseur des grands Empires centraux. Une vraie Croisade. L'Autriche est particulièrement visée, c'est l'âne de La Fontaine qui devra payer, « ce pelé, ce galeux ». Dans les Collèges, les professeurs d'Histoire faisaient des découpages savants de l'Europe pour clôturer la « dernière des guerres » ; chacun se découvrait stratège : on fera ceci, on fera cela, et en un tour de main la question sera réglée ! Yves Le Moal n'échappa pas à cette psychose, il espérait que le principe des nationalités mis en avant pour le dépeçage de l'Empire d'Autriche aurait une répercussion sur la question bretonne. On allait se battre pour secouer le joug des peuples opprimés ; on ne voulait pas croire qu'une vérité admise sur les bords du

Danube pouvait devenir une monstruosité sur les bords de la Seine. Yves Le Moal n'était pas de ceux qui regardaient le Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes, comme une règle absolue du Droit international, mais il espérait que le fédéralisme ferait du progrès et que la Bretagne après avoir donné son sang pour la défense des peuples opprimés, récolterait les fruits de son sacrifice... pour les autres. Il était persuadé que la France allait travailler dans ce sens ! — et en cela, il ne fut pas le seul des Bretons qui, précédemment, avait milité d'une façon assez violente, du moins en paroles, — sur ce point-là Marianne III était assez bonne fille ; elle laissait dire et continuait quand même la centralisation jacobine française. Il est même curieux de voir à distance comment la mentalité de ces ardents pourfendeurs fut changée en un tournemain, à quelques exceptions près. Dans ce temps-là, il n'y avait pas de radio, mais la propagande était bien orchestrée.

Yves Le Moal avait été réformé. Il avait quarante ans ; ses deux frères partirent à la guerre. Lui-même songea à prendre un engagement comme brancardier. Sa vieille tante et sa belle-sœur le retinrent à Kermabrouz. On avait besoin de lui pour la moisson, le travail ne manquait pas à la ferme. Puisqu'il ne pouvait partir, il continuerait à faire paraître « Arvorig ». Il y parlerait de la guerre d'une façon conformiste. Mais la guerre continua plus longtemps qu'on ne prévoyait. L'espoir de la voir se terminer avant l'hiver s'évanouit ; Yves Le Moal finit par constater que c'était un malheur pour les œuvres bretonnes (1). « Resterait-il encore quelqu'un après la guerre pour reprendre le travail ? Pourtant la guerre est faite pour libérer les petits peuples. Nous sommes sur un navire dressé par le vent. Arrivera-t-il au port ?... Je voudrais écrire sur toutes ces questions, mais c'est impossible. A la maison, je n'ai plus le calme néces-

saire ; je suis occupé par une quantité de travaux, et je n'ai pas la liberté d'esprit pour réfléchir... » (2)

Dans les campagnes bretonnes, on commençait à entendre les glas d'honneur. Décidément, la guerre n'était pas une partie de plaisir. Au mois de novembre, la nouvelle de la mort de Joseph Le Moal, son frère, sergent au 73<sup>e</sup> R.I., tué à Yprès le 9 du même mois, parvint à Kermabrouz. « Quel malheur ! Dieu préserve mon autre frère Laouik qui se trouve du côté d'Arras. Et me voilà pris pour le « service armé » (3). En effet, les Conseils de révision raclaient tout pour combler les vides du front.

Mobilisé au début de 1915, Yves Le Moal fit ses « classes » à Guingamp au 48<sup>e</sup> R.I. Avant de partir, il avait fait paraître « Arvorig » encore une fois. « La volonté de Dieu soit faite... » Il acceptait courageusement cette nouvelle vie. Il avait cru comme beaucoup de catholiques que l'épreuve allait purifier le pays comme dans un creuset, qu'il allait se renouveler spirituellement. Il fut déçu de voir ce qui se passait à la caserne : « Jusqu'où faudra-t-il aller pour que chacun songe à faire son mea culpa ? » Dans ses moments libres il envoyait quelques articles à F. Vallée, mais celui-ci, lié par la censure, ne pouvait publier que des articles déjà parus dans les autres journaux (4). Tant qu'il fut en garnison à Guingamp, il retourna de temps en temps à Kermabrouz. Un jour même, il comptait sur la visite de F. Vallée « qui devait venir avec son rouleau enregistreur ; ils iraient au pardon de Notre-Dame du Guiaudet à Lanrivain pour entendre une vieille femme qui sait beaucoup de choses sur le temps passé »... Mais au mois de septembre, Yves Le Moal fut versé au 73<sup>e</sup> R.I. en garnison à Granville. Adieu la Bretagne ! C'est de Granville qu'il partit au front à la place d'un autre Yves Le Moal, père de famille ; il y eut confusion sur la personne, et Dir-na-Dor accepta volontai-

rement l'erreur : « Je suis dans les tranchées à cinquante ou soixante mètres des lignes allemandes. La vie y est rude. Dans mon escouade, il y a deux bretonnants (5). » Ce fut sa première lettre du front envoyée à son ami M. Coroller.

Yves Le Moal accepta la guerre surnaturellement et voulut prendre sa part au sacrifice pour le rachat du monde, mais il s'habitua plus facilement aux sifflements et aux éclatements des obus qu'aux blasphèmes et aux conversations obscènes des soldats ; il a espoir qu'il reviendra. Sa bonne vieille tante qui lui écrit des lettres charmantes, toutes pleines d'amour maternel, prie tellement pour lui ! Quelles destructions dans ce pays ! « Un pays mort, pas d'autre bruit que celui du canon. La nuit en première ligne on sent tomber sur son cœur une angoisse étrange, lorsque les rayons de la lune ou les fusées éclairent les ruines des maisons... On ne peut fuir que vers Dieu pour avoir un peu de paix, un peu de fraîcheur dans l'âme » (6).

M. Coroller n'abandonne pas son ami, lui envoie des lettres et des colis : « Des lettres comme les vôtres, lui répond Le Moal, me réchauffent le cœur ». Il raconte à Gweltas sa vie de soldat, il décrit le combat « ar fuzuilhadeg o sevel a' gle d'imp evel eur barra grizilh war an doen ». « Pauvre pays ; le soleil se lève sur lui encore, mais lui ne sourit plus au soleil. Les rats courent par milliers, il n'y a qu'eux et nous. Pour pouvoir dormir dans la sape, je me mets en boule, le sommeil finit par vaincre le dégoût. Et cependant, je ne voudrais pas donner ma place à un autre... Cette vie si répugnante peut être si belle. Hier, pendant la nuit, en allant et en venant devant mon créneau, je méditais en disant mon chapelet ; n'entendant aucun coup de fusil, aucun bruit, je me disais qu'il n'y avait pas de meilleur endroit, ni de meilleur temps pour méditer. »

Toutefois, il souffre de l'isolement moral ; personne

avec qui échanger des idées... Mais il est obligé d'interrompre sa lettre, car les marmites tombent dans le secteur.

De temps en temps, une scène amusante. Un officier de grade supérieur vient inspecter les tranchées. Ses bottes étaient bien cirées au départ ; il arrive dans une tranchée pleine d'eau : Vous ne pouvez pas vider ça ! — Il n'y a rien pour enlever l'eau. — Prenez vos gamelles ! Comme pour l'œuf de Christophe Colomb, il suffisait d'y penser. Et les règles de l'hygiène ? Bon pour les fonctionnaires du Ministère de la Santé.

« En attendant de pouvoir vider l'eau des tranchées avec des gamelles, il fait un temps abominable. De l'eau jusqu'à la ceinture. Et toujours cette promiscuité avec des « types » grossiers, sans idéal, n'ayant dans la bouche que des propos honteux. L'autre jour, cela dépassait les bornes en revenant à l'arrière, j'ai vu une barrique de vin sur laquelle on avait écrit ces mots sacrilèges dans la circonstance : Adorémus in æternum sanctissimum sacramentum. » Il en est écœuré. « C'est une pitié de voir des gens qui ne savent pas ce qu'ils font, ni pourquoi ils sont ici, ni ce qu'il faut faire pour en sortir. » (7)

Mais il n'est pas au bout, la guerre continue malgré les prophéties des optimistes. Après quelques jours passés en permission à Coadout et à Plésidy, chez M. Joanno, où il a attrapé la grippe — pas de danger que ces choses-là vous arrivent au front ! — Yves Le Moal est retourné dans la zone des combats. Il attend « ar strak bras », le grand coup qui va mettre fin à la guerre... En attendant, il essaie de ne pas perdre son temps intellectuellement. Il voudrait profiter des quelques instants de liberté pour travailler, mais pas moyen ! une corvée de patates par là, un caporal, des hommes... revue d'armes... Rien à faire pour se nourrir l'esprit.

« Que dit-on de la guerre ? Ici on discute ; les uns croient qu'elle va finir au mois de juin ; certains ont parié le champagne. Moi je n'y crois pas, les Allemands ont encore des forces en réserve. En attendant, Pâques approche et va apporter un peu de vie spirituelle ; deux aumôniers vont venir préparer les hommes à faire leur devoir ; pendant ce temps-là on va être un peu plus tranquille. »

19 mai 1916, saint Yves, la fête de son grand saint Patron. « Que de souvenirs ; ce beau jour, je l'ai passé dans les tranchées, an devez 'zo hirr, splann an amzer, an nijerezed a vale evel fubu en êr, ken awechou eo leun an êr eus an dourni a reont. »

De temps en temps l'esprit caustique d'Yves Le Moal se réveille à la vision de scènes plus réalistes : « Fenez vin oc'h ober ar gward eus a 10 eur da 11 eur, n'ouzoc'h ket perak ? Vit harz an dud da zont da stotan er « boyaux »... (8)

Mais à l'arrière, les politicards de la III<sup>e</sup> tiennent le coup, la lutte antireligieuse continue malgré ce qu'on appelait dans les milieux bien pensants « l'Union sacrée ». « Que c'est triste ! Ce n'est pas suffisant de souffrir dans son corps, il faut encore souffrir dans son âme en voyant le monde enfoncé dans ses erreurs. »

Les échos de la révolte de l'Irlande à Pâques 1916 étaient parvenus jusqu'aux tranchées, soigneusement filtrés. « Que se passe-t-il en Irlande ? On a pendu Casement. Dans la vie de cet homme, il y a beaucoup de points obscurs. Le « Journal » a dit l'autre jour que l'Archevêque et les évêques d'Irlande, et beaucoup de personnages haut placés, avaient demandé sa grâce. Il était catholique, je crois, en tous cas sa mort est très belle. » (9)

Il avait suivi de près l'affaire d'Irlande, autant qu'il pouvait avoir des informations sérieuses. Il souhaitait la liberté pour l'Irlande, mais il se demandait si le Sinn-Fein

n'avait pas commis une erreur en demandant l'appui des Allemands. Il exprime cette crainte dans « Kroaz ar Vretoned » à qui il envoyait de temps en temps des articles (10). Mais F. Vallée répondit à cet article en disant : « Ce n'est pas étonnant quand on sait comment l'Irlande a été traitée pendant des siècles par les Anglais » (11). En tous cas, Yves Le Moal espérait bien qu'après la guerre les pays celtiques s'entendraient pour réclamer des libertés (12).

La question bretonne continuait à préoccuper Yves Le Moal, et aussi la question religieuse. Il défendit le Pape Benoît XV, odieusement attaqué par les journaux français de l'époque, en particulier « Le Temps » et « Le Journal ». Après la guerre, « il faudra prendre une position très nette au point de vue catholique. Le nationalisme (entendez le nationalisme breton) est impuissant à défendre le pays contre les erreurs qui détruisent la famille, contre les libertés humaines. Il ne peut y avoir de « socialisme chrétien », mais il peut y avoir un « socialisme national » très dangereux. Il faut que « Feiz ha Breiz » soient de plus en plus profondément enracinées. La neutralité est condamnée à mort. Assez des « veskailhez » désormais ». Il espérait bien que la guerre donnera une leçon profitable à toutes les sociétés bretonnes. Il se tenait au courant du mouvement de l'Action Française ; certaines de ses idées lui plaisaient, celles qui avaient pour but de démolir l'idéologie de 89, mais il refusait le positivisme de Charles Maurras. « Il faut s'entendre entre Bretons catholiques et asseoir un mouvement sur des bases chrétiennes. » (13) Plus tard, il ne sera pas étonné de certaines condamnations.

Une autre idée lui déplaisait souverainement dans l'Action Française, c'est le refrain qui revenait souvent sous la plume des rédacteurs : Seuls les Latins peuvent sauver la civilisation. « Les latins ! Les latins ! toujours les

latins !... Où sont-ils ? Paotred ar C'hreizte evel Yan ar Bre, warlec'h pad an de ! » Il ne voulait pas entendre parler de race. Pour lui, « toutes les nations sont les branches d'un même arbre, et cet arbre, c'est le Christ ; en vérité le monde se sent entre le vrai et le faux. La lutte est effrayante ; notre arme la plus puissante, c'est la prière plus que les écrits et les coups d'éclat » (14).

L'année 1917 fut particulièrement difficile. La Russie s'était retirée du combat, les offensives avaient échoué misérablement ; le moral de l'armée était très bas il y eut même des révoltes : « Mantrus eo ar vue-man ! Ar beureman ar c'hanolioù pouner a skoe aman 'vel dre vor hag an nijerezed a vaele stank » (15). Lui se tenait entre les mains de Dieu, mais les autres appuyaient leur « moral » sur le plaisir : « Le « moral » repose sur la religion, le sacrifice et le renoncement... Les hommes n'ont qu'un mot dans la bouche, la « démocratie ». Du moment qu'on parle de « démocratie », tout est sauvé ; Viviani ne parle que de « démocratie » sans Dieu naturellement ».

Il pensait à ses amis : « J'ai écrit à Le Diberder pour demander des nouvelles de Bleimor » (16). Ainsi Le Moal essayait de rester en relations avec les « anciens » du mouvement, avec l'abbé Perrot surtout. « Mais trouvera-t-on assez de dévouement après la guerre pour la cause bretonne et assez de courage pour reprendre le travail ? En tout cas, il faudra obtenir la christianisation des écoles gouvernementales et l'enseignement de la langue bretonne dans les écoles libres... » (17)

On pourrait tirer encore beaucoup de choses de ces écrits, de ces lettres de guerre qui montrent que Le Moal ne cessa jamais de penser à la renaissance de la Bretagne sur tous les plans et qu'il se préparait à reprendre le travail aussitôt que les circonstances le permettraient. Il

nourrissait quelques illusions, comme beaucoup, croyant que la victoire de l'Allemagne arrangerait toutes choses. Ce qu'on peut trouver admirable, c'est que pendant ces années tragiques, Yves Le Moal et quelques autres de ses amis trouvaient suffisamment de liberté d'esprit pour faire des poésies qu'ils envoyaient à « Kroaz ar Vretoned » (18). L'âme humaine trouve en elle des ressources extraordinaires quand elle est mue par un idéal. Le Moal en avait un. Il pensait à l'avenir et quand il imaginait la Bretagne après la guerre, malgré quelques appréhensions il la voyait à la tête de toutes les provinces, continuer une histoire digne de son passé.

#### RÉFÉRENCES

- (1) Lettre à M. Coroller, 29-9-14.
- (2) Id.
- (3) Id., 26-11-14.
- (4) Id., sans date précise.
- (5) Id., 22-9-1915.
- (6) Id. — id.
- (7) Id., 9-3-1916.
- (8) Id., 19 mai 1916.
- (9) Id., 4 août 1916.
- (10) « Kroaz-ar-Vretoned », 14 mai 1916.
- (11) Id., 4 juin 1916.

Dans une lettre non classée et communiquée tout dernièrement, écrite à M. Coroller (9 octobre 1916), Yves Le Moal faisait part de l'étonnement, — pour ne pas dire plus, — qu'il avait éprouvé à la lecture du Communiqué suivant paru dans « la Croix », les jours précédents : « Sur l'invitation qui leur a été adressée par un éminent évêque anglais, plusieurs évêques français, parmi lesquels le vaillant et très cher évêque de Digne, se sont rendus en Irlande afin d'assister aux réunions que doit tenir l'épiscopat irlandais dans la première quinzaine d'octobre et de travailler à rapprocher ce fier et courageux pays de notre noble cause et de celle de nos alliés. » « Iverzoniz n'int ket ken mestr da bedi o zud ? Hag an dra-ze raktal goude afer Casement ! Pan eo gouliet c'hoaz kalon zoken ar gwir Iverzoniz...

Iverzoniz a zo katoliked mad, hag a sento ouz o eskibien, ar-re man a zento ouz an eskibien sôz ha gall ! Ne vefen ket souezet e vefe eno dorn Briand ha Lloyd George. » Dir-na-Dor souhaitait sincè-

rement la défaite de l'Allemagne, mais il souffrait de voir que les Gouvernements se servent des autorités spirituelles pour des fins politiques. Les Irlandais n'avaient rien à gagner dans la victoire anglaise. Les événements le prouvèrent dans la suite.

- (12) Id., 14 mai 1916.
- (13) Lettre à M. Coroller, 14 septembre 1916.
- (14) Id., 28 mars 1917.
- (15) Id., 27 mai 1917.
- (16) Id., 27 août 1917.
- (17) « Kroaz-ar-Vretoned », 7 avril 1918.
- (18) Id., 20 août 1916.

## CHAPITRE VIII

### Reprise des activités bretonnes

*Feiz ha Breiz et Arvorig : Emgleo Sant-Iltud ;  
Bleun-Brug.*

---

Yves Le Moal appartenant à une vieille classe, fut démobilisé dans les premiers. Fin décembre 1918, il rentrait dans ses foyers, un peu désaxé comme tout soldat qui revient du front après une vie anormale. Mais il n'était pas homme à s'endormir. Il avait d'ailleurs du pain sur la planche, et la maison familiale de Kermabrouz le réclamait avec plus d'urgence pour aider à l'éducation de ses neveux et aussi la Bretagne.

De son côté, l'abbé Perrot démobilisé peu de temps après Yves Le Moal, rentrait à Saint-Thégonnec où il avait été nommé vicaire quelques mois avant la guerre.

Tout était à refaire. L'abbé Perrot relança le « Feiz ha Breiz » dès 1919. Yves Le Moal de son côté fit reparaitre « Arvorig », la même année, sans indication de date pour les deux premiers numéros ; le mois de septembre porte le numéro trois. A la reprise de contact avec le public breton, l'abbé Perrot n'avait pas d'administrateur pour sa revue.

Il pria Yves Le Moal de remplir cette fonction : « J'aime mieux te donner mille écus par mois, lui écrivait-il, que de donner mille francs à X... » (1). On reconnaît là M. Perrot. Yves Le Moal accepta, unissant sa gêne à celle de son ami, car si ce dernier n'était pas riche, l'autre l'était encore moins. Chaque mois, Yves Le Moal venait passer quelques jours à Morlaix où étaient imprimées les deux revues. Pour diminuer les charges de gestion, il se contentait de déjeuner au restaurant, et le soir, installé dans une sorte de cave humide, sans air, où l'abbé Perrot avait fait transporter deux armoires et deux lits américains, il dinait d'un morceau de pain et d'un verre de vin (2). En 1920, les deux revues « Feiz ha Breiz » et « Arvorig » étaient associées :

« Feiz ha Breiz » et « Arvorig »

Revues mensuelles illustrées

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie PERROT

pour le Léon et la Cornouaille du Finistère

YVES LE MOAL

pour le Tréguier et la Cornouaille des C.-du-N.

Cet accord dura trois ans et demi. Les deux revues faisaient difficilement leurs frais. Pour combler le déficit, il fallut faire un emprunt de 10.000 francs à M<sup>r</sup> Even, de Tréguier, qui a rendu bien des services du même genre à différentes associations bretonnes. Mais l'expérience prouva que cette fusion des deux revues en ce qui concerne l'administration ne pouvait durer. « Feiz ha Breiz » paraissait sous 32 pages, « Arvorig », sur 8 ; « Feiz ha Breiz » paraissait tous les mois, « Arvorig » dix fois par an ; « Feiz ha Breiz » comptait 7 à 8.000 abonnés, « Arvorig » 800 (3). Comment répartir la dette de chaque revue ? Yves

Le Moal n'avait pas le sens des affaires, et l'abbé Perrot encore moins. Il y eut nécessairement quelques tiraillements, tout s'arrangea bien sûr ! d'autant plus facilement que l'abbé Perrot avait besoin d'Yves Le Moal, secrétaire général du Bleun-Brug.

De la guerre, Yves Le Moal était revenu déprimé. Le va-et-vient entre Coadout et Morlaix, le surmenage et les conditions de vie achevèrent l'œuvre des tranchées. Il tomba malade en juillet 1920. La fatigue d'une rude journée de moisson porta le coup fatal à ses nerfs trop tendus. Il dut suspendre tout travail. L'abbé Perrot vint le voir à Coadout et eut le grand mérite d'envoyer son ami à Roscoff. Bien plus, il prit à sa charge une grande partie des frais de clinique. Yves Le Moal avait dépensé tout son pécule de guerre, et n'avait qu'une situation précaire. Il se maria avec sa belle-sœur, Mme Joseph Le Moal, en 1921, d'une part pour éviter les cancons, et d'autre part pour garder indivise la petite propriété de Kermabrouz. Par le fait de son remariage, Mme Le Moal perdait ses titres de veuve de guerre ; Yves Le Moal prenait à sa charge l'éducation des deux enfants de son frère, sans oublier sa vieille tante, Catherine Auffret, qu'il entourait d'une grande affection respectueuse.

Autre conséquence de la maladie de Dir-na-Dor : F. Vallée avait maintenu vaillamment « Kroaz ar Vretoned ». Ne pouvant plus compter sur son principal collaborateur, ni sur Yves Boscher également malade, voyant croître ses infirmités avec l'âge, n'ayant plus les moyens de maintenir un hebdomadaire presque entièrement à sa charge en raison de l'inflation et de la montée en flèche des prix d'impression, il se résigna à voir disparaître son cher journal que beaucoup de Bretons regrettèrent. Il faut encore ajouter que les divergences de vue s'étaient accentuées entre Yves

Le Moal et son vieux maître : celui-ci voyait avec joie monter la nouvelle équipe de « Breiz Atao » ; Yves Le Moal était beaucoup plus réservé à cet égard pour les raisons que nous a déjà révélées l'« Emgleo Feiz ha Breiz » (4).

Les moyens financiers ont toujours fait défaut aux dirigeants du Mouvement Breton, quoi qu'on en ait dit. Et encore, si les entreprises difficilement édifiées par eux avaient toujours été gérées d'une façon commerciale, elles auraient pu répondre aux besoins de l'heure et concourir d'une façon plus efficace à l'œuvre de la renaissance bretonne. Il ne suffit pas d'avoir de la bonne volonté ; l'histoire de l'« Emgleo Sant-Iltud », association catholique pour l'édition et la diffusion des ouvrages en langue bretonne, « est l'histoire de malheurs sans nombre de l'œuvre la plus urgente qui ait été jamais créée en Bretagne » (5).

Conçue par le Docteur Dujardin, acceptée d'enthousiasme par l'abbé Perrot, regardée comme indispensable par Yves Le Moal pour faire pénétrer la pensée bretonne, patronnée par MM. Delisse et Ernault, reconnue sous le titre d'Œuvre Autonome Bretonne de la Société internationale d'Études religieuses (6), elle fut décidée après la lecture d'un rapport fait par le Docteur Dujardin au Congrès du Bleun-Brug (septembre 1921) tenu à Saint-Pol-de-Léon, et exécutée légalement le 14 février 1922 à Brest en présence de M<sup>e</sup> Bertheau de Chazel : « Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Bertheau de Chazel, notaire à Brest, le 14 février 1922, M. Yves Le Moal, publiciste, demeurant à Coadout (C.-du-N.), M. le Docteur Louis Dujardin, demeurant à Saint-Renan, et l'abbé J.-M. Perrot, vicaire à Plouguerneau, ont établi les statuts d'une société coopérative anonyme, à capital variable... » (7). L'abbé Perrot, en qualité de clerc « ne pouvait assumer d'autre charge que celle de secrétaire adjoint, sans aucune responsabilité légale ». M. le Docteur

Dujardin fut élu président de l'« Emgleo » et Yves Le Moal, membre du Conseil d'administration. En quittant l'étude de M<sup>e</sup> Bertheau, l'abbé Perrot dut se frotter les mains, ce qui était chez lui le signe manifeste et rituel de satisfaction ; enfin, on allait pouvoir travailler d'une façon efficace à la cause de la langue bretonne ! Au début, l'administration de l'« Emgleo » avait été confiée à un ancien officier de la marine, M. André, résidant à Saint-Pol-de-Léon. L'« Emgleo » connut un bon départ. Des livres furent édités et vendus. Mais au bout d'un an, pour des raisons familiales, M. André ne put continuer la gestion de cette affaire. Ce fut alors le commencement des tribulations. On ne peut entrer dans les détails qui mettraient en cause des personnes qui vivent peut-être encore ou leurs descendants : mauvaise gérance, difficulté de trouver un local pour conserver les éditions ou pour en assurer la vente. De Saint-Pol-de-Léon, le dépôt de l'« Emgleo » avait été transporté à Brest. Au bout de cinq ans, la situation était telle que 40.000 volumes pourrissaient dans les caves du « Courrier du Finistère ». D'autre part certains membres du Comité voulaient une société d'éditions neutre, publiant des ouvrages neutres. Dès le 2 août 1921, alors qu'on élaborait les statuts de l'« Emgleo », Yves Le Moal s'était élevé contre cette conception : « Pour moi qui suis un profane, j'accueillerai toute forme de statut pourvu que soit sauvegardés rigoureusement le but et la nature de la société, catholiques et bretons ; la société doit changer de nom si elle change de but ; il faudra garder les abords et refuser l'entrée à toute personne, quels que soient ses moyens financiers, qui ne serait pas pénétrée de la nécessité de fonder le mouvement sur des assises chrétiennes » (8).

Le Docteur Dujardin avait mis l'abbé Perrot en garde

et s'était retiré de l'« Emgleo ». Il était facile de voir que l'entreprise courait à la faillite. Yves Le Moal et l'abbé Perrot restaient seuls devant le gouffre, mais celui-ci, toujours optimiste, espérait renflouer l'« Emgleo » à l'aide d'emprunts. Yves Le Moal qui n'entendait rien dans les affaires commerciales aurait voulu liquider la situation avec le moins de perte possible. Vivant à Coadout, il ne pouvait surveiller une affaire dont le siège se trouvait dans le Finistère. Le poids de l'administration de l'« Emgleo » reposait donc sur les épaules de l'abbé Perrot et les créanciers ne manquaient jamais de s'adresser à lui pour les réclamations. Légalement, il n'était rien ; officieusement, il était tout, et pour tous il était le responsable de l'« Emgleo » : situation extrêmement délicate ; il faut reconnaître que l'affaire s'engageait dans une impasse.

En 1929 l'abbé Perrot avait trouvé un magasin de vente, rue Algésiras, à Brest ; il espérait renflouer l'« Emgleo » : disposant d'une gérance qu'il croyait sûre, il se disait en mesure de donner à l'« Emgleo » un essor définitif. Grâce à M. Saout, vicaire à Kerfeunteun, et toujours dévoué à la cause bretonne, il fit un emprunt de 20.000 francs à la Caisse Rurale de cette localité. Malheureusement le déficit de l'entreprise ne fit que s'accroître, faute de surveillance et après le départ de l'abbé Saout, nommé recteur, la Caisse Rurale de Kerfeunteun réclama le remboursement des 20.000 francs. Il fallut se rendre à l'évidence. Qui paierait cette somme, et les 30.000 francs réclamés par d'autres créanciers. Pour ne pas donner au monde bretonnant le spectacle affligeant de la désunion, M. Brochen et le Comité du Bleun-Brug trégorrois demandèrent au Comité général de cette même association de conjuguer les deux sociétés : « Quelle humiliation pour nous Bretons, écrivait l'abbé Perrot à M. Coëtmeur, du Comité de Vannes, qu'une maison

d'édition ne puisse pas faire ses affaires en Bretagne » (9). Il est évident que si les groupements régionaux se réclamant du Bleun-Brug avaient pu faire bloc et mettre leurs ressources en commun, les difficultés financières de l'« Emgleo » auraient pu être liquidées, mais le Comité central refusa ainsi que les Comités régionaux, ayant eux-mêmes des soucis financiers qu'ils ne voulaient pas accroître (10).

Pour ne plus revenir sur cette malheureuse histoire, il est nécessaire d'anticiper sur les événements et d'arriver aux années cruciales (1932 et 39).

La liquidation de l'« Emgleo Sant-Iltud » restait donc à la charge des créateurs. Ce ne fut pas sans difficultés et sans gros sacrifices de part et d'autre. Quelle était la responsabilité de chacun ? Un homme de loi consulté par les Trégorrois avait rendu un jugement, non pas légal, puisque l'affaire ne fut jamais portée devant les tribunaux, mais qui paraît conforme à la Justice : « Lors de la débâcle de Saint-Pol-de-Léon (1927), le Conseil d'administration de l'« Emgleo » aurait dû prendre une décision, soit de liquider l'affaire soit de la remonter. Le conseil semble s'en être désintéressé. Il y a là faute de sa part qui engage sa responsabilité vis-à-vis des actionnaires ou des créanciers de la Société.

« Mais cette responsabilité ne joue que vis-à-vis des actionnaires et des créanciers jusqu'à la débâcle (1927).

« A ce moment, la personne qui de sa propre autorité, sans mandat, ni ordre de la société a cru bon de remettre l'affaire sur pied, de s'engager personnellement en cherchant des capitaux et des gérants choisis par elle, a, en réalité, créé une nouvelle affaire... Ayant ainsi soit par elle-même, soit par personne interposée géré les affaires d'autrui, elle est responsable de sa gestion et le défaut de surveillance n'est imputable qu'à elle. » (11)

Yves Le Moal aurait pu se retrancher derrière cette consultation, mais il voulut prendre sa part de responsabilité, parce qu'il était l'honnêteté même et parce qu'il voyait son vieux compagnon de lutttes complètement démoralisé : « Ne zebran ket, lui écrivait l'abbé Perrot, dans une lettre encore tachée de ses larmes, na ne gouskan mui, va buhez n'eo ket eur vuez-den. » (12) Dans les lettres de l'abbé Perrot, à cette époque, on lit parfois des paroles amères, des jugements hâtifs ; l'abbé Perrot était un impulsif ; mais ces mêmes lettres se terminent toujours par des mots d'affection, d'encouragement dans l'adversité : « Dale'homp atao, daoust pegen kalef eo, D'it Kalonek », ou encore : « Kenevo, poaniomp do vihana da baea dle E.S.I. a-raok mervel. Yec' hed mat d'it ha bennoz Doue. » (13).

Cette dernière lettre est du 23 Avril 1940. Un accord était intervenu entre Yves Le Moal et l'abbé Perrot. Tous les deux s'employèrent de leur mieux à liquider les dettes de l'E.S.I. L'abbé Perrot se priva de beaucoup de choses pour faire face à ses obligations ; quant à Yves Le Moal, il épousa Dame Pauvreté...

On ne lit pas sans émotion la dernière lettre que l'abbé Perrot envoya à son ami le 23 Août 1942 quelques jours avant le Congrès du Bleun-Brug de Tréguier, le dernier Congrès auquel il assista : « Laouen e vefen ma teufes da c'houeliou Yann V da Landreger, disadorn a zeu, ha ma c'hellfes chom da dremen ganeomp ar zul penn-da-benn. » Yves Le Moal ne put pas se rendre à l'invitation de son ami : les voyages étaient difficiles et il vivait au jour le jour. Mais malgré les tribulations, les heurts parfois, les deux amis étaient restés fidèles à leur union en Dieu et la Bretagne.

#### RÉFÉRENCES

- (1) Lettre de l'abbé Perrot, 18-9-19.  
En fait l'abbé Perrot doit donner deux cents francs par mois.

- (2) Texte classé N° 613.
  - (3) Texte classé N° 693.
  - (4) « Kroaz-ar-Vretoned », 20-9-1920.
  - (5) Rapport de l'abbé Perrot, 26 avril 1935, N° 672.
  - (6) « Emgleo Sant-Iltud », tract de lancement.
  - (7) Lettre classée, p. 2, N° 653.
  - (8) Lettre classée, p. 3, N° 653.
  - (9) 2-7-1931, N° 436.
  - (10) Lettre de M. Brochen, 20-11-1932, N° 258.
  - (11) 30 avril 1932, N° 1.940.
  - (12) Lettre de l'abbé Perrot, 18-7-1931.
- Sur cette lettre, on voit encore des traces de larmes.
- (13) Lettres du 13-2-1937 et 23-4-1940.

## CHAPITRE IX

## Essai sur la Question Bretonne

Après la disparition de « Kroaz-ar-Vretoned », « Arvorrig » prit plus d'importance dans la vie bretonne du Trégor. A son origine, elle avait été créée surtout pour les enfants. A partir de 1923, elle fut adaptée pour la partie bretonnante des Côtes-du-Nord et rendit dans cette région les mêmes services que le « Feiz-ha-Breiz » ou « Dihunamb ». Elle fut imprimée sur seize pages, et le grand nombre des réclames lui permit de faire plus facilement face aux dépenses de l'impression. Dès lors Yves Le Moal avait un organe où il pouvait exposer ses idées sur le redressement breton ; il en avait même deux, puisqu'il collaborait en même temps avec l'abbé Perrot pour assurer la rédaction du « Feiz-ha-Breiz ». Enfin à partir de 1924 il prit une part prépondérante dans la rédaction du supplément de cette revue : « Ar C'horn-Boud ». Ce supplément avait été créé dans le but de préciser la pensée et l'action des dirigeants du Bleun-Brug, dont Yves Le Moal était le Secrétaire général. Sa pensée, comme celle de l'abbé Perrot, était d'étendre l'influence

du Bleun-Brug à toute la Bretagne. Ainsi prenait forme l'« Emgleo Feiz-ha-Breiz » qu'il avait voulu créer avant la première Grande Guerre.

A partir de 1920, les Congrès du Bleun-Brug avaient repris, d'abord à Saint-Pol-de-Léon. Au lendemain de la guerre, de nouvelles tendances s'affirmaient. Ces quatre années formaient comme une barrière entre le monde ancien et le monde nouveau. Au point de vue de la langue bretonne par exemple, la coupure fut très nette. Auparavant, elle ne semblait pas en péril. Dans les campagnes surpeuplées, on ne parlait que le breton ; on lisait des revues en breton. « Feiz-ha-Breiz » et « Dihunamb » pouvaient atteindre, chacun dix mille lecteurs.

La guerre changea tout. La presse régionale de langue française pénétra dans tous les villages, en attendant le radio ; les revues catholiques d'expression française envahirent les foyers chrétiens ; le brassage des hommes pendant ces quatre années donna un coup aux idées traditionnalistes ; certes, les éléments de gauche furent rudement secoués, mais l'esprit cocardier et chauvin de leurs adversaires flirtait avec le radicalisme le plus pur sous le signe de l'Union sacrée ; le Clergé, dans l'ensemble ne croyait plus à l'influence de la langue bretonne pour maintenir des idées dans les campagnes, comme au temps de Combes. Un prêtre ami à qui l'abbé Perrot avait demandé le concours pour la rédaction du « Feiz-ha-Breiz », envoya cette réponse : « C'est pour moi une question de loyauté et de franchise de ne pas collaborer d'une façon habituelle à « Feiz-ha-Breiz ». J'admire tes convictions et j'applaudis à la tenacité avec laquelle tu les défends et les propages.

« Pour toi, le breton peut encore être sauvé et par conséquent doit être sauvé. Tu le fais par esprit de foi, convaincu

que la Religion ne peut que gagner au maintien de la langue et des traditions bretonnes.

« ...Tout me prouve que la langue bretonne touche au moment historique où elle devra nécessairement disparaître.

« De cette évidence résulte la nécessité de ne plus rendre notre région solidaire d'une langue qui arrive au terme de sa carrière... » (1).

Pour combattre une pareille mentalité, un pareil reniement, il fallait reléguer au rang des accessoires et « des vieilles épées rouillées », certains arguments regardés comme classique dans la défense de la langue bretonne, essayer d'infuser une mentalité nouvelle capable d'entraîner l'adhésion d'une élite, et démontrer que la langue, constituant un des éléments essentiels de la Nationalité bretonne devait être non seulement maintenue mais propagée par un sentiment de fierté à la fois catholique et breton.

Eu même temps que soufflait un vent de défaitisme breton, une réaction se faisait sentir, qui pouvait contrebalancer sa mauvaise influence. Les mots « régionalisme », « fédéralisme », « nationalisme » sortaient des lèvres de beaucoup de politiques, et même de politiciens. On s'apercevait que la lourde machine de 89 qui s'était efforcée de tout niveler avait trop bien réussi ; que les grands mots « Liberté, Egalité, Fraternité » ne couvaient qu'une vaste duperie. Il fallait leur substituer quelque chose de plus substantiel.

Pour remplacer la Liberté avec une lettre majuscule qui se confond pratiquement avec la tyrannie de l'Etat, il serait mieux d'avoir des « libertés, des franchises ». Pour beaucoup les « Quatorze points de Wilson » constituaient la base des revendications nationales ; on pouvait en discuter, car ils ont été à l'origine de bien des erreurs ; mais ne serait-il pas possible d'utiliser ce courant d'opinion pour obtenir quelques franchises en faveur des « petites patries » ?

Un article retenait l'attention des Bretons désireux de travailler à la renaissance de leur pays : « Il importe de reconnaître à chaque peuple le droit de demeurer lui-même, quelle que soit sa situation dans l'organisation intérieure et extérieure des Etats. »

Fort de cet article, le Marquis de l'Estourbeillon, président de l'Union Régionaliste de Bretagne, alerta la Société des Nations au sujet de la situation juridique de la Bretagne et fit remettre une pétition aux délégués de la Conférence de la Paix où il exposait les droits de la Bretagne reconnus par l'Etat Français en 1532 et la supercherie historique de la Nuit du 4 Août 1789, où la Bretagne fut privée de ces mêmes droits. Cette pétition navait reçu l'approbation de Corps Constitués, même de quelques hommes d'Etat français. Mais le jacobin Clemenceau étouffa ces revendications légitimes, et l'on vit cette chose inouïe, la France intervenir pour le respect du droit des langues à l'étranger et mettre au panier toutes les revendications flamandes, alsaciennes, bretonnes et basques, en vertu des Grands Principes de la Révolution française. L'Etat français ne reconnaît que l'individu, qu'il naisse à Plouguerneau ou à Carcassonne : c'est un être classé, étiqueté, numéroté ; il ne doit parler que le français ; la question de minorités nationales dont l'Etat français est formé ne se pose pas au sein de l'hexagone.

Un journal de jeunes commençait à faire parler de lui, « Breiz Atao », dont les tendances s'orientaient vers le nationalisme intégral. Beaucoup d'anciens du Mouvement Breton voyaient avec sympathie ce nouveau groupement, mais dans l'ensemble, en rejetaient les buts qu'ils jugeaient outranciers. « Les exagérations de B. A. sont, du moins pour le moment de nature à compromettre le mouvement auprès des esprits calmes et pondérés de la Cause Bretonne », écrivait M. le vicaire général Le Pennec à Yves Le Moal (2).

Celui-ci et l'abbé Perrot, se réjouissaient de voir que le mot « Bretagne » était encore capable d'enthousiasmer des jeunes, qu'il fallait renforcer l'action du Bleun-Brug, par des éléments nouveaux et dynamiques, en leur proposant une doctrine sûre capable de les éloigner des solutions extrémistes et qui attaquerait le mal dans sa racine. En effet, le mouvement de « Breiz Atao », tout en s'attaquant avec violence aux structures mêmes du régime centralisateur français, n'attaquait pas l'origine du mal. Pour Yves Le Moal, le virus qui rongait la Bretagne résidait beaucoup plus dans les Principes de 89 que dans la rupture du Contrat de 1532. Ce sont les mythes du Contrat social et de la Volonté Universelle qui ont été à l'origine de la perte des libertés bretonnes aux dépens de toutes les valeurs religieuses, intellectuelles, familiales et sociales, aux dépens de toutes les « libertés ou franchises intéressant la personne humaine ou la Cité. On a reproché à Yves Le Moal de s'occuper trop de « spéculations intellectuelles ». C'est oublier que les idées mènent le monde. Beaucoup de groupements bretons n'ont vu que le but immédiat à atteindre, sans rechercher des bases solides de renaissance spirituelle, et pour Le Moal, il n'y avait pas de renaissance spirituelle sans le retour à un catholicisme intégral, pas de renaissance bretonne sans la destruction des principes qui avaient été à l'origine de la perte des libertés bretonnes (a).

(a) « Si tout s'était borné en 1789 et 1793 à renverser une dynastie, à substituer une forme de gouvernement à une autre, il n'y aurait eu là qu'une de ces catastrophes dont l'Histoire nous montre maints exemples. Mais la Révolution française a un tout autre caractère ; elle est une doctrine, ou si l'on aime mieux, un ensemble de doctrines en matière religieuse, philosophique, politique, sociale. Voilà ce qui lui donne sa véritable portée. » (Mgr Freppel, « La Révolution Française », p. 1. Roger et Chernoviz, Ed. 1889.)

« Beaucoup de nationalistes bretons rejettent la doctrine poli-

Il était persuadé que si les élites bretonnes arrivaient à faire intellectuellement la coupure avec les principes de la Révolution française, la Bretagne rentrerait dans la tradition de son génie propre, tout en tenant compte des contingences.

Toutes les questions qui regardent la vie bretonne trouveraient une réponse. Si le peuple breton ne veut pas comprendre qu'il a été grossièrement dupé dans tous les domaines aux noms des grands principes qui ornent les frontispices des monuments publics, rien ne subsistera de lui en tant que peuple : le Contrat social aura comme dilué les éléments de sa personnalité dans la masse française.

Telle est la pensée de Dir-na-Dor. Toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion, il ne manquait pas de s'attaquer aux principes de la Révolution de 89 et à leurs applications dans tous les domaines de la Société moderne ; il n'en avait que faire dans une Bretagne libre de ses destinées, puisque les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets. C'est pourquoi, Yves Le Moal se sépara toujours très catégoriquement des mouvements dont les membres ne rompaient avec le bloc de ce qu'il regardait comme erreur diabolique, ou qui manifestaient un attachement évident à ce qui était pour lui cause évidente de la déchéance morale et religieuse de la Bretagne.

Aux jeunes qui désiraient consacrer leur vie au service

tique et sociale de la Révolution française, mais ne vont pas jusqu'au bout, ils sont eux-mêmes trop engagés dans le rationalisme. Or, la « Révolution française », c'est l'application du rationalisme à l'ordre civil, politique et social. Son principe et son but, c'est d'éliminer le christianisme tout entier. » (Mgr Freppel, « La Révolution Française », pp. 20-21, chez Fayard, Ed. 1928.)

Yves Le Moal rejetait toute la Révolution en tant que doctrine et combattit le laïcisme qui est issu en droite ligne des principes de 89.

de la Bretagne, Yves Le Moal proposa quelques principes de renaissance bretonne dans le sens que nous venons d'indiquer. Ce fut l'origine de son « Essai sur la Question bretonne » (3) qui fut amorcé par ses « Divizou » parus dans « Feiz-ha-Breiz », et qui avait pour but de donner une mentalité anti-révolutionnaire : « Refaire une Bretagne Libre est notre but. But lointain inaccessible immédiatement, et qui pour cela constitue une thèse et non une hypothèse. Toutefois, la thèse n'est pas une chimère aimable, mais un but pleinement réalisable. Notre génération ne l'atteindra pas ; elle n'y doit pas moins viser. L'œuvre de la Renaissance bretonne est une œuvre de longue haleine et de formidable patience qui absorbera plusieurs générations, mais l'expérience nous prouve qu'elle est possible. » (4).

Ce n'était qu'un « Essai » ; Yves Le Moal espérait bien poursuivre plus à fond : « Il ne faudrait pas craindre de faire appel à toutes les données légitimes du problème, dut-on froisser des susceptibilités par trop subjectives. Il est nécessaire de prendre la méthode qui consiste à faire appel franchement à toutes les données objectives : raison, histoire, politique, croyances religieuses (5). Mais ne croyons pas que l'union se fera toute de suite, il suffit que cet exposé unifie peu à peu un petit nombre, puis un plus grand nombre d'esprits ; le travail, lent, patient, laborieux est le vrai travail, le seul qui compte... Le salut viendra d'un groupe embrassant étroitement toute vérité, toute réalité, édifiant comme une forteresse une doctrine inattaquable et s'imposant avec autorité à l'ensemble des groupements qui poursuivent la révolution bretonne. » (6).

Bien que cette révolution des esprits fût une route « au but lointain » il fallait tout de même tenter d'obtenir quelques résultats dans l'immédiat : « Du moins faut-il que les ouvriers de cette œuvre aient à leur disposition les

moyens de droit commun, c'est-à-dire les franchises essentielles que l'Etat français leur a enlevées. Revendiquer ces moyens et les obtenir, voilà pour nous l'hypothèse, mais parce que la thèse n'est pas une chimère, l'hypothèse n'est pas une limite. » (7).

Le Nationalisme était à l'ordre du jour au moins autant qu'à notre époque. Des articles judicieux paraissaient sous la plume des grands maîtres de la pensée. Dans « Les Lettres », le Père Woroniecki écrivait : « L'Etat a bien le droit de tendre à une certaine unification nationale de ses citoyens, de même que la nation a bien le droit de tendre à une certaine autonomie politique, car il n'est pas douteux que l'union intime de ces deux facteurs, Etat et nation ne fournisse un appui et un surcroît de forces morales beaucoup plus considérables. » Point n'est besoin de renforcer la Prépondérance de l'Etat français, mais reste à savoir si la Bretagne est encore une Nation. Historiquement, elle l'est, disait Yves Le Moal, puisque deux nations, la France et la Bretagne se sont unies sous la tutelle de l'Etat français en 1532.

A une question posée par M. Delisse : pourquoi adopter le mot « Nationalisme » ? il répondait :

« Nous avons été et nous sommes toujours en puissance une nationalité réelle. Notre situation est analogue à celle d'un gentilhomme dépossédé de ses biens, tombé à un rang subalterne, mais qui prétend garder le titre qu'il possédait autrefois, titre qui le relève à ses propres yeux et le maintient fidèle à son passé. La Bretagne n'est pas une « région française à proprement parler ; en revendiquant son titre de nationalité elle n'en joue pas moins le rôle de région française, mais elle sauvegarde mieux sa dignité et reste fidèle intégralement à son passé... Notre nationalisme breton catholique est bien dans la note voulue, ne portant om-

brage à personne, conforme à la tradition, ne sacrifiant rien d'essentiel de l'héritage des ancêtres et restant néanmoins dans les bornes de la modération requise par les lois justes » (8).

Ainsi Pie XI aux élèves du Séminaire de la Propagande à Rome : « Gardez-vous surtout d'une danger très grave, gardez-vous du nationalisme exagéré, car il y a nationalisme et nationalisme, ce qui équivaut à dire qu'il y a nation et nation, personnalité et personnalité. Les nations existent et le nationalisme aussi, mais les nations ont été faites par le Bon Dieu. Il y a donc place pour un nationalisme juste et modéré, associé à toutes les vertus, mais gardez-vous du nationalisme exagéré, comme d'une véritable malédiction, car il est cause de divisions continuelles et peu s'en faut de guerres. » (9).

Yves Le Moal était donc en plein accord avec l'Eglise lorsqu'il écrivait « dans la situation actuelle, déprimés sous le faix humiliant de la centralisation, nous ne pouvons être soulevés que par le stimulant actif et puissant du nationalisme... » « L'Eglise admet que la « nationalité » postule une autonomie suffisante pour n'être pas asservie en ce qu'elle a d'essentiel, ses droits, sa langue, sa religion, ses intérêts économiques. Une nationalité qui se voit opprimée peut donc, par tous les moyens légitimes, c'est-à-dire sans porter atteinte à l'ordre public, revendiquer ses droits absolus » (10).

Lorsque parurent les « Divizou » qui devinrent par la suite « l'Essai sur la Question Bretonne », il y eut des critiques : « les uns trouvaient que l'auteur insistait trop sur le côté catholique du Mouvement, qu'il était trop intégriste ; d'autres, qu'il était trop breton ; les troisièmes craignaient qu'il ne fit naître une plus grande désunion. » (11).

M. Guillevic, vicaire général de Vannes, voyait dans le « Nationalisme » une pomme de discorde (12) : Ce sont disait-il des théories trop relevées pour le Bleun-Brug, trop indécises, trop vagues ». Ce mot contient le séparatisme en germe. » (13) Les lettres de M. Guillevic témoignaient qu'il connaissait alors assez mal Yves Le Moal. Plus tard, le Vicaire général de Monseigneur Gouraud, devenu le Vicaire général de Monseigneur Tréhiou, lui adressa plusieurs lettres fort sympathiques au sujet des « Classiques Bretons » : « Les Vannetais aideront de tous leurs efforts l'union avec les autres dialectes de la même langue bretonne, car nous sommes tous frères et membres de la même Nation bretonne. » (14).

Au moment où Yves Le Moal commençait à publier dans le « Feiz-ha-Breiz », et dans « Arvorig » des articles sur le Nationalisme breton, Yann Sohier faisait son service militaire à Guingamp, et vint plusieurs fois rendre visite à Yves Le Moal. On sait qu'il était de Haute-Bretagne, qu'il avait appris le breton et qu'il se préparait à créer le mouvement « Ar Falz » pour essayer d'introduire l'enseignement de la langue bretonne dans les écoles publiques. Il allait voir très souvent Dir-na-Dor et discutait avec lui sur les idées nationalistes. Il n'était pas un sectaire et avait une largeur de vue qui lui faisait honneur. Il est évident qu'il ne pouvait comprendre la position de Le Moal : « Le nationalisme est un idéal terrestre, il peut coexister avec l'idéal religieux, mais ne dépend pas de lui... La Foi et le nationalisme sont d'essence trop différente pour se confondre et même pour se prêter appui. » (15). Cette lettre exprimait la mentalité de « Breiz Atao », et nul ne sera étonné de la position de Yann Sohier, si l'on considère la formation qu'il avait reçue. On pourrait citer d'autres lettres du même esprit. Aussi Dir-na-Dor avait-il raison de dire que la doc-

trine qu'il exposait exigerait de longues années avant qu'elle fut admise par tous.

Dir-na-Dor ne trouva pas toujours l'appui qu'il escomptait auprès de tous les catholiques bretons : « C'est difficile de faire une œuvre bretonne purement catholique lui écrivait Loeiz Herrieu car à « Dihunamb » on atteint des éléments laïques rouges, mais qui travaillent pour sauver le breton. » (16)

Par contre F. Vallée le félicita de son exposé (17). Un peu plus tard, M. Uguen, Supérieur du Petit Séminaire de Pont-Croix, l'approuvait : « Il me semble que votre programme est bien résumé dans « Arvorig » du 10 avril. Il faut surtout éviter le ton violent de la polémique. » (18)

Mais les encouragements les plus précieux vinrent de Saint-Brieuc. « Si Mgr Serrand désapprouve « Breiz Atao », l'idée ne lui est jamais venue de critiquer votre programme tel qu'il a été exposé dans « Feiz-ha-Breiz », ni la lutte menée sur le terrain à la fois politique et religieux contre les lois de la laïcité et contre les entraves apportées au breton dans les écoles. » (19) Et le 24 Mars 1925.

« Monsieur le Secrétaire Général,

« J'ai lu avec attention « l'Essai sur la question bretonne » et le projet de statuts qui l'accompagne dont vous avez bien voulu me faire l'aimable envoi et je suis heureux de pouvoir vous dire que je ne puis qu'approuver pleinement l'esprit qui les inspire... Je souhaite complet succès à l'action que vous allez entreprendre.

« Veuillez agréer, etc...

François-Jean-Marie, évêque de Saint-Brieuc. » (20)

Son Eminence le Cardinal Charost, archevêque de Rennes n'envoya pas de lettre à Yves Le Moal. On sait qu'il s'intéressait vivement à toutes les questions historiques de la Bretagne et connaissait mieux le passé de notre pays que beaucoup de nos compatriotes. Il ne craignait pas à l'occasion d'en rappeler la gloire, à Paimpont par exemple lors de la bénédiction de la statue de Saint-Judicaël ; à Fougères, lors du Couronnement de Notre-Dame des Marais (1923). A Rennes, devant 45.000 hommes, le 15 février 1925, il lançait : Messieurs, quand la Bretagne s'est donnée à la France, elle a réservé ses franchises et ses libertés religieuses aussi catégoriquement que l'Alsace. » Au mois d'Octobre 1925, Yves Le Moal fut reçu en audience à l'Archevêché de Rennes. Il y présenta le Bleun-Brug, sa doctrine ses buts. Le Cardinal le félicita, l'encouragea vivement, faisant une seule réserve : éviter les tendances séparatistes, ce qui était d'ailleurs dans la pensée d'Yves Le Moal. L'Archevêque de Rennes lui promit une lettre d'encouragement qui ne vint malheureusement jamais. Ce grand évêque, ce grand orateur, était, selon l'expression d'un de ses vicaires généraux, célèbre par ses réparties aussi « bonhomme », que spirituelles, « plus fort à l'oral qu'à l'écrit ». Au cours de cet entretien on avait envisagé la possibilité de faire un Congrès du Bleun-Brug à Rennes et le Cardinal avait promis de le présider (21).

Au mois de septembre de cette même année 1925, le Bleun-Brug était en effet sorti du Finistère pour la première fois et avait été marqué par des prises de positions doctrinales très importantes sous l'influence de l'abbé Brochen, Président de la même association pour le Trégor. La doctrine contenue dans « l'Essai sur la Question Bretonne » devenait la doctrine officielle du Bleun-Brug. Le manifeste

lancé pour préparer le Congrès de Guingamp était significatif.

« Nous nous sommes unis entre bretons, non seulement pour garder et défendre tout ce qui regarde le bien de notre Pays.

« ...Vous savez, chers compatriotes que nous, Bretons, nous sommes un peuple qui n'est pas comme les autres peuples. Notre race, notre langue, notre foi, l'esprit de nos aïeux, tout cela s'est infiltré dans nos veines avec leur sang, toutes choses qui nous caractérisent.

« La Bretagne est un vrai pays et les Bretons un vrai peuple.

« Cependant les dirigeants de la France depuis trois cents ans ont cherché par leurs lois à étouffer la voix de la nature.

« Notre droit et aussi notre devoir, c'est de défendre « Breiz ».

« Il ne s'agit pas de briser tous les liens qui nous attachent à la France mais de les relâcher, et nous demandons afin que nous puissions marcher librement qu'on nous donne au moins la liberté d'aménager notre territoire comme nous l'entendons. »

« Signé : Abbé BROCHEN, Président,  
A. BOSCHER, Secrétaire. » (22)

C'était une prise de position suffisamment claire et nette et qui fut l'objet d'études dans la journée de retraite qui précéda le Congrès (8-9-10 septembre 1925). Yves Le Moal avait demandé cette journée afin que fussent précisées au cours de discussions les méthodes à employer pour arriver aux résultats recherchés par le Bleun-Brug.

Dans les milieux bretons, on avait préconisé de former

une sorte de Cartel — (le mot était à la mode) — de toutes toutes les sociétés pour obtenir plus facilement des avantages, tant au point de vue politique que linguistique. Yves Le Moal ne voulait pas, d'accord avec M. Brochen, faire partie de ce cartel afin de ne pas compromettre le Bleun-Brug avec des mouvements trop avancés ou neutres. « Notre force, c'est de marcher seuls, sans prêter flanc à droite ou à gauche. » (23)

Il est évident que si l'union de tous les éléments bretons catholiques avait pu se faire autour du drapeau du B. B. sur un programme tel que le concevaient MM. Le Moal et Brochen, elle eût constitué un levain qui aurait agi sur tous les groupes bretons même purement confessionnels, selon ce que « l'Essai sur la Question Bretonne » donnait à entendre : « Le mouvement s'efforcerait de donner à ses membres, dans toutes les manifestations de la vie sociale, une double direction harmonisée... Son but serait « d'enlancer l'un à l'autre », son idéal religieux et son idéal breton. » (24) Le Bleun-Brug aurait pu pénétrer ainsi toutes les formes d'activités catholiques en Bretagne ; pour Le Moal comme pour beaucoup de bretons, le chemin le plus court qui vient de Rome en Bretagne n'est pas celui qui passe par Paris. Cela répondait d'ailleurs aux directives de Mgr Duparc aux Directeurs d'œuvres de son diocèse : « J'aimerais bien voir aborder parfois quelque question intéressant la Bretagne, afin d'apprendre à votre jeunesse à mieux défendre sa personnalité morale, sa foi, sa langue, ses usages et à se grouper pour lui obtenir des concessions plus libres de vie régionale, de vie intellectuelle, morale et économique, tout en demeurant unie à la grande Patrie. » Dans la même lettre, Mgr Duparc mettait en garde contre toute idée séparatiste (25).

Le Congrès, sanctionné par l'autorité de Mgr Serrand qui vint présider la journée de clôture et qui avait toute confiance dans Dir-na-Dor et l'abbé Brochen fut d'une extrême importance, peut-être le plus important de tous les Congrès du Bleun-Brug, car on y vit affirmées des positions très nettes. Il rejetait le Nationalisme intégral qui identifie Etat et Nation, admettait comme légitime le nationalisme modéré, c'est-à-dire la nation bretonne unie à la nation française dans le cadre de l'Etat français. Il regardait comme *chimérique* le Nationalisme breton intégral ; *imprudent*, car il ne tenait pas compte des contingences ni de la mentalité de nos compatriotes ; *dangereux*, car le nationalisme intégral ne peut se réaliser que par la violence ; et enfin *inutile*, car il y a une manière légitime d'obtenir les revendications nationales ; enfin le Nationalisme intégral était amené par la force des choses à rejeter l'Eglise qui n'admettrait jamais la neutralité religieuse et le recours à la violence (26).

Mgr Serrand donna son encouragement au travail réalisé à Guingamp : « Vous avez eu raison de lier les deux causes catholique et bretonne, vous avez donné ainsi à votre action une solidité et une sécurité incomparables ; vous l'avez prémunie contre tout danger de déviation ; vous lui avez procuré la certitude d'un développement harmonieux et continu. Allez donc hardiment dans cette ligne et tout droitement... Ce n'est pas seulement l'évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, c'est la Sainte-Eglise elle-même qui vous bénit. » (27)

Ainsi s'était affirmée et affermie la position du Bleun-Brug dans le mouvement breton après bien des années de recherches et de tâtonnements. L'année suivante il pouvait se présenter avec des lettres de créances à Vannes : « Le programme du Bleun-Brug est au triple point de vue reli-

rieux, intellectuel économique, la rétractation formelle de la formidable erreur de 1789, dont les résultats marqués par toutes sortes de ruines, s'échelonnent depuis 140 ans à toutes les étapes de notre histoire. Aujourd'hui devant le lamentable tableau de nos libertés les plus sacrées, fauchées par les lois laïques, de notre dignité de Bretons bafouée par des mesures injurieuses, de nos biens mis en pillage, nous avons juré, non seulement de tenir tête, mais de nous déprendre de l'étreinte qui nous broie et de nous ressaisir totalement.

« Nos statuts informent Votre Grandeur que nous sommes autonomistes et fédéralistes... Cette collectivité historique qui s'appelle la France, si elle doit être restaurée, ne peut l'être que moyennant la reconnaissance, la restauration préalable de nationalités et régions dont le groupement la constitue... Nous en sommes au stade communiste de l'uniformisation et du nivellement. L'instinct de la conservation devrait nous inviter à briser les liens mortels et déshonorants... Une telle transformation ne peut s'opérer que graduellement... » (28)

Le Congrès de Vannes, s'inspirant des principes qui avaient été définis à Guingamp, fut une réussite spectaculaire. Il semblait que rien ne pouvait mettre obstacle désormais à l'action bien définie du Bleun-Brug sur des bases solides. Malheureusement assistait à ce Congrès quelqu'un qui allait faire chavirer la barque.

#### RÉFÉRENCES

- (1) 20 novembre 1923, N° 1.365.  
(2) 29 décembre 1923, N° 1.361.

(1) On s'étonne parfois que malgré toutes les protestations, toutes les motions appuyées très souvent par des hommes d'Etat de valeur, malgré tous les changements de Constitutions, on n'arrive pas à faire valoir en haut lieu ce que le simple bon sens et la justice exigent.

C'est que en dépit des changements apparents, ce sont les mêmes principes qui demeurent ; ceux qui tiennent les rênes du pouvoir, ce ne sont pas les fantoches dont parlent beaucoup la presse et la radio, mais bien plutôt les Grands Commis de l'Etat dont on parle peu, tous imbus des principes de la Révolution. Ils demeurent en place, malgré les changements de ministères ou de Constitutions ; avec une remarquable continuité, il faut le reconnaître, ils maintiennent ces principes et les appliquent ; leur action est d'autant plus efficace qu'elle joue sur l'irresponsabilité. C'est pourquoi on a beau mettre en branle les autorités constituées, députés, conseillers généraux ou municipaux, on n'aboutit qu'à des mesures qui servent à peu près comme des emplâtres sur jambes de bois ; si une loi pour l'enseignement du breton est votée par exemple, et si les Grands Commis de Paris n'en veulent pas, ils auront tôt fait de la rendre inapplicable.

- (3) Editions « Feiz-ha-Breiz ». Imprimerie de la Presse Libérale.  
(4) « Feiz-ha-Breiz », janvier 1923, p. 5.  
(5) Lettre au Docteur Régnauld, 15 avril 1924.  
(6) Id.  
(7) « Feiz-ha-Breiz », janvier 1923, p. 5.  
(8) Lettre sans date, N° 1.929.  
(9) « Breiz », N° 579.  
(10) Essai sur la question bretonne, p. 6 et 8.  
(11) Lettre à M. Brochen, 13-5-25.  
(12) 17 janvier 1925, N° 878.  
(13) 17 janvier 1925, N° 878.  
(14) 1<sup>er</sup> novembre 1932, N° 883. (Les mots sont soulignés par l'auteur de la bibliographie.)  
(15) Lettre classée, N° 1.612.  
(16) N° 912, an 1923.  
(17) N° 1.661, 16-6-23.  
(18) « Arvorig », année 1926, p. 77.  
(19) 24 mars 1924, N° 1.362.  
(20) Lettre classée, N° 196.  
(21) L'auteur de cette biographie assistait à cette entrevue qui avait été préparée par M. le Chanoine Dubourg, Chancelier de l'Archevêché et par M. le Docteur Régnauld que le Cardinal Charost tenait en très haute estime. M. le Chanoine Havard, qui a été l'initiateur de la J.M.C. était présent. Dans cette entrevue fut décidée la reprise de Foj-Bretagne, temporairement suspendue.  
(22) N° spécial pour la préparation du B.-B. de Guingamp, 1925.  
(23) Dossier Bleun-Brug fourni par M. le Chanoine Brochen.  
(24) Essai sur la Question Bretonne.

(25) Directive de Mgr Duparc à l'occasion des vœux du Nouvel An. F.H.B., janvier 1925.

(26) Dossier du B.-B. résumé de la Conférence de M. le Chanoine Brochen, 1925.

(27) Discours de Mgr Serrand. B.-B. Guingamp 1925 et N° 1.569.

(28) Lettre à Mgr Gouraud, évêque de Vannes, 1926.

Pour bien illustrer la pensée d'Yves Le Moal, il faudrait lire la Protestation du Comte de Bothereau, Procureur aux Etats de Bretagne, où l'expression « Nation Bretonne » est très souvent employée, sans idée de séparatisme.

## CHAPITRE X

### Yves Le Moal, Président Général du Bleun-Brug. L'abbé Madec, Secrétaire Général. Rupture 1925-1927.

Au début de 1925, le Docteur Dujardin donna sa démission de Président du Bleun-Brug et de L' « Emgleo Sant-Iltud ». Yves Le Moal qui exerçait le poste de Secrétaire général accepta la Présidence de l'Association, mais sans enthousiasme. Il estimait que les Congrès et les fêtes étaient indispensables, mais cela lui répugnait d'y tenir la première place. L'abbé Perrot le lui reprochait d'ailleurs ; le Bleun-Brug avait un président, mais on ne le voyait guère sur l'estrade et quand le rôle indispensable qu'il devait jouer était terminé, Le Moal disparaissait dans la coulisse.

Depuis le jour où Yves Le Moal était devenu Président général du Bleun-Brug, cette association était restée sans secrétaire ; cela dura un an. Un jour, on ne sait trop comment, il s'en présenta un ; c'était l'abbé François Madec.

L'abbé Madec n'était pas de ceux qui passent inaperçus

dans une organisation. C'était une flamme ardente, un entraîneur ; il éblouissait aux premiers contacts, il captivait, il subjuguait. Il avait le génie de la subtilité et finissait par vous étouffer, tout en étant animé des meilleures intentions.

Au début de son sacerdoce (1902), l'abbé Madec avait été envoyé comme surveillant dans un collège de Paris où il prépara une licence ès-lettres, et en même temps il s'initia à la Question Sociale. C'était l'époque du Sillon. Revenu dans son diocèse d'origine, il fut nommé vicaire au Relecq-Kerhuon et y fonda un Patronage, un cercle, un syndicat et un journal « Le Militant ». Il avait la parole aisée, la réplique facile, et n'hésitait pas à participer avec succès aux réunions publiques à Brest. La Guerre vint ; n'étant pas mobilisable pour raison de santé, il s'engagea comme aumônier militaire. Au front, il eut une conduite héroïque et il fut décoré par Poincaré, en présence du Roi d'Angleterre.

Au retour de la Guerre 14, l'abbé Madec prépara une licence de Droit Canonique. Quand il revint en Bretagne, il fut nommé recteur de Goulven, puis aumônier à Brest, en 1925. Mgr Duparc l'avait particulièrement apprécié dans un discours qu'il prononça au Folgoët, en décembre 1924, lorsqu'il avait parlé en breton devant plus de cinquante mille hommes rassemblés pour protester contre le sectarisme du Cartel des Gauches, vainqueur des élections qui avaient eu lieu la même année.

Le Docteur Cornic, ancien Président du Bleun-Brug a campé ce magnifique orateur : « Quand on a vu, comme il m'est arrivé si souvent, l'abbé Madec gravir une tribune, grand, la silhouette plutôt mince, de son regard ardent s'emparer d'un auditoire qu'il va remuer à coups de phrases musclées, nerveuses, sans longues périodes ; quand on a vu l'abbé Madec dans le feu de l'action oratoire, devant une

assemblée populaire, on a vu un orateur de classe. Il allait peut-être devenir un tribum du Bleun-Brug. »

L'abbé Madec ne s'était pas spécialement intéressé jusqu'ici à la Question Bretonne. Il parlait mieux le breton qu'il ne l'écrivait et il le disait lui-même. Pourquoi s'intéressa-t-il tout d'un coup au Bleun-Brug ?

Au Congrès de Vannes (1926), l'abbé Madec, patronné par le Comité du Bleun-Brug du Léon, fut proposé comme Secrétaire Général de l'Association. Comment allait se comporter le nouveau secrétaire général à l'égard du Président ? Les deux hommes étaient si différents ! L'abbé Madec démocrate chevronné, mais véritable autocrate prenait facilement l'allure d'un dictateur : Perrot ! par ici ! Le Moal ! par là ! Il était sincère, mais se suggestionnait assez rapidement, prenait ses désirs pour la réalité, et érigeait en principe tout ce qui favorisait ses idées personnelles. Yves Le Moal, calme, paisible, cherchait toujours la conciliation, ne voulant marcher de l'avant qu'à coup sûr.

A côté de Dir-na-Dor, et l'épaulant, M. Brochen, homme de principes, dont les arguments tombaient comme des coups de massue. L'abbé Madec maniait la plume avec beaucoup de dextérité et possédait l'art d'attirer toute la couverture à soi. Il avait mis dans sa poche l'abbé Perrot, et comptait bien mettre les Trégorrois à la raison ; mais la subtilité tactique de ses armes s'émoussa devant l'armature des solides positions de l'abbé Brochen. La joute est intéressante à suivre avec le recul du temps. Dommage que le Bleun-Brug n'y ait pas gagné !

Un autre personnage, enfin, entra dans l'affaire sans se douter qu'il serait involontairement cause de divisions : Henri Miard qui avait accepté la charge de Trésorier Général du Bleun-Brug par amitié pour Yves Le Moal. Depuis la disparition de « Kroaz-ar-Vretoned », dont il était l'imprimé,

meur, H. Miard avait conçu l'idée de reprendre sur des bases nouvelles la publication d'un journal hebdomadaire en langue bretonne. Il s'en ouvrit à Yves Le Moal qui sourit à l'entreprise, d'autant plus que c'était sans risques : Henri Miard mettait à sa disposition, son imprimerie et même ses capitaux pour lancer le journal.

#### *Le différend Madec-Le Moal-Miard-Brochen*

En janvier 1926, l'abbé Madec avait fait part de ses projets à l'abbé Perrot et à Yves Le Moal de lancer un journal d'action catholique sociale et bretonne : « En principe, j'y adhère entièrement aurait répondu Yves Le Moal, mais je ne vois d'autre obstacle que l'insuffisance de nos moyens et l'absence d'un Directeur... (Passage d'une lettre de l'abbé Madec à M. Brochen du 14-12-26.)

Donc rien de très précis. Yves Le Moal, d'accord avec l'abbé Perrot, ne pouvait que se réjouir des intentions de M. Madec qu'il ne connaissait que par l'intermédiaire de l'abbé Perrot.

Entre temps, l'abbé Madec s'était fait nommer, on ne sait trop comment Secrétaire Général du Bleun-Brug. Il avait mûri son projet, et s'en était ouvert surtout aux jeunes Bleun-Brugérien du Finistère : il fallait sortir l'Association de l'ornière dans laquelle elle s'enlisait, en se débarassant des « poètes et littérateurs » pour faire de l'action véritable. D'autre part il disait avoir reçu un mandat diocésain de fonder un journal ou de ressusciter le « Militant ». Il eût voulu en faire l'organe officiel du Bleun-Brug.

Henri Miard, de son côté avait demandé à Yves Le Moal de donner connaissance de ses propositions au Comité Directeur du Bleun-Brug au cours du Congrès de Vannes.

Une réunion de ce Comité eut lieu le 15 septembre au soir après une journée harassante. Y assistaient surtout des Finistériens ; la plupart des représentants des comités régionaux, étaient absents. L'abbé Madec exposa son projet « où l'équivoque et le malentendu jouèrent un grand rôle ». Il était venu au Congrès de Vannes avec une idée très arrêtée : Ressusciter le « Militant » et se servir du Bleun-Brug pour le relancer.

Déjà le titre était tout un programme, il fit dresser les oreilles de certains : où l'abbé Madec voulait-il en venir ? N'allait-il pas se servir du Bleun-Brug et des capitaux qui seraient mis à sa disposition pour des buts personnels ? Mauvais point de départ.

A son tour, Yves Le Moal exposa le projet Miard, c'est-à-dire la création d'un journal rédigé en breton, qui pourrait être l'organe officiel du Bleun-Brug. Devait-on, dès lors, envisager la publication de deux journaux ? Fallait-il lancer d'abord un hebdomadaire en français pour essayer de conquérir aux idées bretonnes la masse qui ne parle ou qui ne lit que du français ? C'était l'opinion du Chanoine Havard, Président du Bleun-Brug de Haute-Bretagne, des Finistériens et des Vannetais présents à la réunion. — « Non ! disaient les Trégorrois, il faut d'abord un journal en langue bretonne. Le Breton perd chaque jour du terrain, essayons de sauver d'abord la langue ; puisque la langue n'est pas enseignée, un journal populaire dialectal rendrait de grands services. « Feiz-ha-Breiz est écrit en léonard, qui se rapproche le plus de la langue unifiée, mais il compte peu de lecteurs dans le Trégor. De plus, comme « Arvorig », il est trop littéraire et ne paraît que tous les mois. Il faudrait amener le peuple à lire chaque semaine du breton. Le lecteur « moyen » ne lit pas les articles de doctrine. Un hebdomadaire lui donnera des nouvelles de la région qui

l'intéressent davantage. « Feiz ha Breiz » pourrait servir de revue doctrinale et littéraire. »

Les deux thèses présentaient des arguments valables. Ainsi apparaissait la nécessité de créer deux journaux : l'un en langue française et l'autre en langue bretonne. « Très bien, faisaient remarquer les Vannetais, mais qui paiera ? N'est-ce pas diviser nos forces et notre argent ? Les grandes fêtes coûtent plus qu'elles ne rapportent. Faisons un journal bilingue où chaque dialecte aura ses colonnes. »

Une autre question se posait également : Qui serait propriétaire du journal ? Henri Miard qui aurait mis ses capitaux pour le lancer ou le Bleun-Brug ? L'abbé Madec ne voulait pas admettre que l'hebdomadaire fût la propriété de l'imprimeur ; lui, l'abbé Madec n'aurait pas eu les coudees franches. Or, H. Miard ne voulait pas de polémiques qui engendrent les procès ; avec l'abbé Madec, on courait vers l'aventure. Donnons la propriété du journal au Bleun-Brug ! Parfait si l'hebdomadaire réussit. Mais s'il ne réussit pas, qui paiera les dettes ? Il y a « l'Emgleo Sant-Iltud », disait l'abbé Madec... Qui aurait voulu se fourrer dans un pareil guépier ?

Comme on n'arrivait pas à s'entendre et que de pareilles questions ne pouvaient être décidées à l'improviste, « il fut convenu qu'un Comité directeur de la presse serait nommé, ayant la haute main sur le journal ou sur les journaux (s'il y en avait deux) et que M. Madec transmettrait par écrit ses propositions aux Présidents des comités régionaux du Bleun-Brug pour leur permettre de les étudier et d'y réfléchir mûrement ». (Lettre de Le Moal, citée plus haut.)

On eut tort de ne pas dresser un procès-verbal de la séance, mais la fatigue fermait les yeux et chacun se retira convaincu d'avoir bien travaillé pour la Bretagne. Un seul prétendait avoir résolu toutes les questions : l'abbé Madec,

convaincu par ailleurs d'avoir reçu la mission de fonder son journal.

Deux points litigieux restaient cependant en suspens : la propriété du journal et la création du Comité de Presse. Réglons d'abord la première. Henri Miard donnait son point de vue dans une lettre adressée à Yves Le Moal le 6 novembre 1926 (N° 1276-77).

« A l'origine, j'avais eu simplement l'idée d'un journal breton populaire à base catholique et régionaliste, dont je croyais le succès possible. En effet avant la guerre, « Kroaz ar Vretoned », vendue en supplément à « La Croix des Côtes-du-Nord », tirait à 4.000 exemplaires sans compter l'édition à quatre pages des abonnés qui tirait à 700 ou 800. Son rayon d'action était limité presque exclusivement aux Côtes-du-Nord...

« Me basant sur ce précédent et étendant, par l'imagination, le champ de la propagande au Finistère et au Morbihan, je croyais ne pas exagérer en pensant qu'un journal grand format quatre pages, bien fait, donnant sa part à chaque dialecte, pouvait, bien lancé, trouver 5.000 à 6.000 lecteurs, et, bien administré, vivre et prospérer, grâce à sa physionomie absolument unique en Bretagne.

« Vous étiez le rédacteur révê, joignant à votre réputation d'écrivain breton bien assise, la pratique du journalisme, la mentalité catholique et bretonne nécessaire, la sympathie et la notoriété de votre nom.

« De mon côté, j'apportais mon expérience des affaires, mon concours pécuniaire et une imprimerie.

« Nous lancions à nous deux un organe qui, par le seul fait de paraître en langue bretonne, avec au besoin quelques articles de doctrine en français, constituait pour la Bretagne un puissant instrument de défense et d'action.

« Dans cette affaire, je considérais le Bleun-Brug comme

un organisme utile peut-être, mais non indispensable. Etant donné les avis divers, les divergences de vue, les compétitions possibles qu'on rencontrerait, j'estimais bien préférable de ne pas solliciter son concours, du moins son concours officiel et corporatif. L'expérience m'a donné raison et a démontré qu'en soumettant notre projet au Bleun-Brug nous avons chatouillé un guêpier qui nous a mis dans un bel état.

« En dehors du Bleun-Brug, la question de la propriété du journal ne se posait pas ; je le lançais personnellement et à mes frais en tant qu'imprimeur-éditeur... Vous étiez le directeur-rédacteur intéressé, avec liberté garantie de le faire entièrement à votre gré, sous deux très simples réserves : soumission à l'autorité ecclésiastique en matière de doctrine (côté spirituel) et prudence suffisante pour éviter des procès de presse (côté matériel).

« Sans aucun souci, sans bourse délier, les amis de la cause bretonne voyaient du soir au matin leur tomber du Ciel une arme de combat pour la langue et les idées qui leur sont chères : ils ne pouvaient que se réjouir, venir à nous et nous apporter leur sympathie, voire même leur concours.

« Monsieur Madec poursuit un autre but, en rêvant d'un journal d'abord et surtout français, de bataille économique et sociale, à l'usage des populations ouvrières de la ville et de la campagne et cela sous l'égide du Bleun-Brug, qu'il envisage, je crois, comme un tremplin pour le lancement de son affaire...

« Avec un objectif aussi spécial et aussi dangereux, l'institution du Bleun-Brug ne risque-t-elle pas d'encaisser des horions dont elle n'a que faire. Sa doctrine est plus large et plus haute. A vrai dire, un organe officiel à son usage ne se conçoit que dirigé par son président et son

bureau, ou tout au moins sous leur contrôle et leur responsabilité. Leur rôle serait-il enviable?... »

M. Madec, au cours d'une réunion qui suivit le Congrès de Vannes, avait refusé à Yves Le Moal d'être à la fois Président du Bleun-Brug et directeur d'un journal. A cela Henri Miard répondait d'une façon très juste : « Vos fonctions de Président du Bleun-Brug ne vous empêchent pas d'être en même temps agriculteur, conseiller municipal, directeur d' « Arvorig », etc... A supposer qu'à ces multiples qualités, vous ajoutiez celle de rédacteur d'un journal indépendant en langue bretonne, cela n'engagerait en aucun cas les responsabilités du Bleun-Brug et même dans le cas d'un journal « Madec », on ne pourrait qu'applaudir à votre initiative...

« J'ai fait savoir à M. Madec que son journal ne répondait pas suffisamment à mon rêve pour que j'en prenne le lancement, la co-propriété ou la propriété à ma charge... » (11-11-26) N° 1.214.

Le même jour, l'abbé Madec impatient de lancer son journal écrivait à Yves Le Moal : « L'heure est venue d'agir et je m'en tiens aux résolutions de Vannes » qui pour lui se résumaient ainsi :

- 1) Un journal hebdomadaire français de langue, organe du Bleun-Brug.
- 2) La direction et le soin de lancer cet organe ont été confiés à M. Madec.
- 3) L' « Emgleo Sant-Iltud » sera propriétaire.
- 4) M. Miard ayant fait, en vue de lancer un hebdomadaire breton, des propositions commerciales, M. Madec est chargé de les examiner.
- 5) On ne peut pas admettre cette énormité : un particulier propriétaire de l'organe d'une association.

6) Je concède à M. Le Moal le droit de lancer un journal pour le Tréguier.

« Pour moi, j'exécute mon mandat. En ajoutant au programme du journal que j'ai mandat de fonder — mandat diocésain, veux-je dire —, le programme breton dans son intégrité, j'affronte les difficultés que vous devinez. Elles ne me feront pas reculer. J'aime ma patrie ; j'ai la confiance de nombreux amis, avec l'aide de Dieu je saurai être prudent.

« Dans quelques jours les plus dévoués militants de la cause bretonne recevront une circulaire où j'expose le projet que je viens d'élaborer en vue de lancer le nouveau journal.

« Dans le nouveau journal, je vous offre la rédaction en chef de toute la troisième page qui sera entièrement consacrée au mouvement breton. Le journal aura six pages. »

Ici l'abbé Madec découvrait ses batteries : son journal serait regardé comme l'organe officiel du Bleun-Brug et cette association couvrirait tout ce qu'il aurait plu à l'abbé Madec d'y insérer sans aucun contrôle. A supposer que les dirigeants du Bleun-Brug lui aient donné carte blanche à Vannes, est-ce bien cela qu'ils avaient envisagé ?

Henri Miard n'avait pas de peine à réfuter les arguments de l'abbé Madec au sujet de la propriété du journal : « M. Madec me fait un plat de la propriété d'un journal ; je répète que mon intention est de créer un organe hebdomadaire breton à mes risques et périls et à mon compte. Si le Bleun-Brug veut utiliser ce journal pour sa propagande, je ne demande pas mieux ; s'il n'en veut pas, je ne demande pas mieux encore : c'est son affaire... Au surplus, quelle différence y a-t-il entre un journal dont la propriété appartient à un particulier et un journal appartenant à

une société ? Cette différence, que le particulier a tout intérêt à travailler au succès et au développement de son œuvre ».

Entre M. Madec et M. Miard, il n'y avait donc aucun point de contact.

Devant l'impossibilité de s'entendre avec l'abbé Madec, H. Miard avait un instant abandonné son projet, puis se remit en relations avec Yves Le Moal et avec l'abbé Brochen. Ils décidèrent de tenter le lancement d'un journal entièrement breton. H. Miard serait le propriétaire du journal mais admettait fort bien qu'il fût l'organe du Bleun-Brug si le Comité de Presse dont la création restait toujours à faire, le demandait.

Ainsi, il y aurait deux journaux ; chacun avec son genre et son action déterminés. Le Comité Rédacteur de la Presse interviendrait pour fixer les directives de ces deux hebdomadaires. Yves Le Moal écrivit donc à l'abbé Madec, insistant pour que ce Comité soit fondé le plus vite possible, mais que d'ici là toute initiative prise ou à prendre serait caduque, s'il persistait à lancer un journal au nom du Bleun-Brug.

Yves Le Moal, comme l'abbé Brochen, redoutait que l'abbé Madec conduise le Bleun-Brug à l'aventure tant sur le terrain des principes que sur celui de l'action, et les mois qui suivirent prouveront qu'il n'avait pas tort. Un Comité directeur pouvait garder l'orientation doctrinale. Mais l'abbé Madec au fond n'en voulait pas, et ne fournit pas aux présidents des Comités régionaux l'ensemble des discussions et des explications formulées à Vannes. Yves Le Moal lui demanda un supplément d'information et autant que possible une nouvelle réunion. M. Madec lui fit savoir que le Président n'avait pas le droit de tenir en échec les décisions de Vannes et qu'il allait accomplir son mandat,

dans toute sa teneur, mandat diocésain disait-il, que seul son journal serait l'organe officiel du Bleun-Brug. Il rejetait sur Yves Le Moal la responsabilité de l'échec des pourparlers, mais n'apportait aucun texte valable pour justifier sa position. Il est trop évident que pour régler un différend, il faut s'appuyer sur un texte écrit ou enregistré et non sur des paroles échangées au cours d'une discussion.

Le Comité de Vannes de son côté en avait assez de ces retards. Il voulait savoir à quoi s'en tenir, car la revue « Mem Bro » créée pour préparer le Bleun-Brug de 1926, devait disparaître lorsque le nouveau journal serait lancé. Le mois de novembre s'était passé sans résultats pratiques. MM. Coëtmeur et Le Nestour convoquèrent l'abbé Madec et Yves Le Moal à Vannes le 9 décembre 1926. Cinq Vannetais assistaient à cette réunion ; ils émirent le vœu qu'on ne lancât pas deux journaux à la fois : d'abord le journal français et huit mois après, le journal breton. L'abbé Madec saisit la balle ; les Vannetais entraient dans ses vues. Yves Le Moal fut un instant ébranlé par les arguments qu'on lui présentait et en fit part à H. Miard par lettre envoyée de Gourin. Celui-ci de répondre : « Votre carte laisse rêveur. Une fois de plus M. Madec est arrivé avant vous et a tourné tout le monde pour lui et son journal. C'est un vrai Moloch. Mon intention est de publier le premier numéro dès que vous m'aurez envoyé de la copie ». (13-12-26. N° 1.214.) Ce journal serait celui de l'Union Catholique pour la partie bretonnante du diocèse de Saint-Brieuc. Mgr Serrand avait donné son accord.

Au lendemain de la réunion de Vannes, l'abbé Perrot, l'abbé Madec et Yves Le Moal s'étaient rendus à Brest. Au cours de l'entretien, l'abbé Madec fit savoir qu'on verrait sans déplaisir le Président général du Bleun-Brug donner sa démission. Yves Le Moal, au lieu de faire son enquête per-

sonnelle pour savoir à quoi s'en tenir, avala la couleuvre et écrivit à l'abbé Brochen qu'il se retirerait volontiers de la présidence du Bleun-Brug, le priant de faire en qualité de Vice-président général de l'Association une réunion des différents Comités et de présider cette réunion : « Je vous demande de bien vouloir demander à nos collègues du Bleun-Brug jusqu'à ce jour ; en cas de désaveu, je me retirerai, tout en continuant de militer pour le Bleun-Brug ». (Lettre sans date.) Yves Le Moal, esprit droit, était dérouté par les arguties de l'abbé Madec et ne se sentait pas de taille à jouter avec un pareil adversaire. Il faut reconnaître que l'abbé Madec était très fort. Il avait réussi même à circonvenir en sa faveur M. Delisse qu'il ne connaissait ni d'Adam ni d'Eve. (Lettre du 30-1-27, N° 575.) Mais il n'en était pas de même de la part de l'abbé Brochen. Loin d'accepter la démission d'Yves Le Moal, il releva le gant. Le 12 décembre, il faisait parvenir à l'abbé Madec une lettre très ferme et très précise dans laquelle il manifestait son étonnement qu'à Vannes on ait essayé d'amener Yves Le Moal à retarder le lancement d'un journal en breton, que l'abbé Madec ait essayé d'en tirer un argument en sa faveur. Les Vannetais avaient seulement émis un vœu — ce qui fut d'ailleurs confirmé par une lettre de M. de Coëtmeur du 17 décembre : « Vous avez voulu réveiller M. Le Moal et en cela je vous félicite... Vous avez cru devoir passer outre et de cela, je ne vous félicite pas. Vous avez eu tort, à mon avis, de prendre pour un mandat absolu ce qui n'était ou ne pouvait être qu'un mandat conditionnel. D'où cette demi-anarchie où nous vivons au Bleun-Brug depuis deux mois et dans cette crise vous me donnez l'impression de quelqu'un qui cherche à exécuter un coup de

main dont il a d'avance étudié minutieusement le plan ». (Lettre du 12-12-26.)

A cette lettre l'abbé Madec répondit en rappelant tout ce que nous savons déjà au sujet du Congrès de Vannes, et il ajoutait : « Je suis prêt à me soumettre aux décisions du Bureau central et à me démettre, le cas échéant. La seule décision que je déclare repousser délibérément serait celle qui me nommerait avec Le Moal, directeur d'un journal unique ». (Lettre du 14-12-26.) M. Brochen accusa réception de cette lettre en annonçant un projet de réunion du bureau central dans le plus bref délai. Cette lettre datée du 15 décembre parvint à M. Madec le 16. Immédiatement celui-ci salua « avec joie le projet d'une réunion d'où sortiront, espérons-le, des solutions de clarté », ajoutant : « J'attendrai la convocation officielle... J'exprime l'avis qu'elle ait lieu jeudi, à Guingamp, Saint-Brieuc ou Vannes, que chaque Comité y soit représenté et que tout le Comité directeur y soit présent ; qu'on tende à l'accord unanime ; s'il est constaté impossible : (ici un lapsus de M. Madec) *qu'on à un vote à d'une voix par comité régional et par membre de Comité Directeur* » (sic).

On est bien obligé de reconnaître que M. Madec était vraiment pressé de consacrer ses jours au salut de la Bretagne ; mais il y en avait un autre qui devait se presser encore davantage, c'était le malheureux chargé de faire les convocations le mercredi 17 pour atteindre tous les Comités régionaux, lesquels devaient se réunir dans le plus bref délai pour élire leur délégué afin que celui-ci puisse arriver par les voies les plus rapides à Saint-Brieuc, ou à Guingamp, ou à Vannes le jeudi 18 décembre. Inimaginable mais vrai ! M. Madec eut la patience héroïque d'attendre jusqu'au lundi 22 décembre pour envoyer une autre lettre à l'abbé Brochen où il annonçait qu'il remplirait son mandat,

« qu'il passerait outre à toutes les oppositions qui pourraient encore surgir contre son projet ; il déclarait considérer M. Le Moal comme démissionnaire tant qu'il refuserait de remplir un devoir élémentaire de sa charge de Président ». Par une circulaire imprimée, il faisait connaître sa décision aux différents Comités. Ainsi entré le dernier dans le Bleun-Brug, il se faisait omnipotent.

Au reçu de cette mise en demeure, M. Brochen répondit :

« Tout ce que le Congrès décida, ce fut le principe du lancement d'un hebdomadaire plutôt en langue française, avec page intercalaire en breton. Mais vous ne fûtes pas chargé par le Congrès, pas plus du reste que M. Le Moal ou d'autres, de lancer immédiatement et sans ordre votre journal. Voilà exactement le degré de responsabilité qu'ont endossé les délégués du Congrès de Vannes, sauf les délégués finistériens qui, d'après vous, étaient parfaitement instruits de vos desseins... et remarquez que d'après le Congrès M. Le Moal devait être votre co-directeur et vous n'en voulez plus. Je ne comprends pas que vous insistiez si fort sur les décisions de ce Congrès... rendues vaines par l'impossibilité de réaliser l'entente Le Moal-Madec-Miard. Vraiment, Monsieur Madec, votre argument n'est pas solide et le malheur est que vous n'avez pas de deuxième argument. Du reste, en acceptant un autre Congrès, préparé celui-ci sur un questionnaire en règle, vous paraissez sentir le peu de solidité de votre position.

« Et ce deuxième Congrès n'a pas eu lieu et immédiatement, votre dernière lettre en fait foi, vous déclarez M. Le Moal déchu de la présidence et, avec une rare audace, vous déclarez que vous allez lancer au nom du Bleun-Brug l'organe officiel, le seul officiel de l'Association et cela pour la raison apparente qu'il faut que vous rendiez compte du mandat reçu à Vannes à ceux qui vous en avaient investi.

Raison apparente, dis-je, car plus je réfléchis à toute cette affaire et plus il est difficile de me persuader qu'il n'y a quelque chose là-dessous. Serait-ce une compétition d'intérêts ? d'idées ? Je ne veux pas le croire. Mais il apparaît ; en tout cas, que le journal que vous voulez lancer ne peut être fait que dans le Finistère, la résurrection du titre de votre ancien journal serait déjà un indice de la vérité de ce que j'avance puisque « vous craignez d'outrepasser le mandat reçu... » Mais jamais le Bleun-Brug ne vous a donné mandat de ressusciter le « Militant ». Rappelez-vous les tortures auxquelles nous avons livré nos méninges, pendant un quart d'heure, pour trouver un titre qui convint à l'hebdomadaire nouveau. Finalement, comme pour le reste, on en laissa là cette petite question...

« Vous voulez donc un journal et vous le voulez à Brest ; mais je trouve cela parfait ; je me garderai bien de vous reprocher de vouloir fonder un journal ; je sais que vous avez ce qu'il faut, talent, sympathie, énergie... Mais pourquoi essayer de nous donner le change...

« Supposons, avec vous, que M. Le Moal ait été inférieur à sa tâche, supposons, de plus, qu'il se condamne lui-même, en refusant de réunir un Congrès, de quel droit faites-vous votre geste ? il fallait d'abord porter votre cause devant les Présidents régionaux et demander leur avis ; mais au lieu de prendre cette voie simple, commandée par la plus élémentaire discipline, vous balancez le Président ; le Comité Directeur de la presse n'existant pas d'autre part, il reste vous seul, possédant en mains le seul organe du Bleun-Brug. Qui donc désormais vous donnera vos directives ? Vous-même, bien entendu !... Et alors ? j'appelle cela de la dictature.

« J'aime bien le commandement d'un seul, mais je

n'aime pas les révolutionnaires. Et voilà pourquoi vous me restez sympathique, tout en éveillant toutes mes craintes.

« Il eût été si facile d'admettre le lancement de deux journaux pour toute la Bretagne, l'un breton, l'autre français.

« M. Le Moal de son côté, mais lui à titre individuel, s'arrange en ce moment avec M. Miard, pour le lancement d'un hebdomadaire breton d'action catholique.

« Je lui fais savoir aujourd'hui, au nom du Comité Trégorrois, que j'adopte son journal comme organe officiel du Bleun-Brug Trégorrois... » (Lettre du 5 janvier 1927 à une lettre de l'abbé Madec du 22-12-26.)

Jusqu'ici la querelle était restée privée. L'abbé Madec en envoyant une circulaire la rendait publique. Il n'était pas à bout d'arguments, répliqua que M. Brochen refusait un deuxième Congrès interrégional et déclarait (8 janvier 1927) : « Comme membre du Comité Directeur, sur le refus du Président du Bleun-Brug, je prends l'initiative de convoquer mes collègues du Comité et les Présidents des cinq Comités régionaux à une réunion générale. »

M. Brochen mit les choses, au point le 10 janvier 1927.

« Cher Monsieur Madec,

« Allons ! Je vois que vous prenez à cœur le rôle que vous-même vous êtes attribué... Vous posez donc à nouveau la question de la réunion d'un Congrès interrégional et m'accusez de refuser d'admettre aujourd'hui cette réunion. Où avez-vous pu lire ou bien, d'où avez-vous pu déduire cette fantaisie ? Mais moi aussi, autant que vous et bien avant vous j'ai désiré et je désire ce Congrès pacificateur ; c'est alors que de votre part, me sont parvenues coup sur coup deux lettres, l'une déclarant M. Le Moal déchu de la Présidence et révélant votre intention de franchir le Rubi-

con, l'autre imprimée, qui déjà était un commencement d'acte dictatorial. C'est cette dernière qui a tout gâté. Car en recevant cette lettre, j'ai réfléchi mûrement et, convaincu que les protestations verbales contre vos procédés étranges eussent été vaines, j'ai voulu opposer des actes à des actes (ici rappel de la demande qu'il a faite à Le Moal au sujet du journal trégorrois).

« En sorte que, chez Monsieur Madec, en adoptant un journal breton comme Président du Bleun-Brug du Trégor, j'ai voulu me mettre dans une situation identique à la vôtre.

« Vous dites que le journal breton devait, conformément aux décisions du Congrès de Vannes n° 2, paraître huit mois après le vôtre, et je vous ai fait savoir que j'ignore ces décisions dont la vertu expire aux limites de la Région Vannetaise, puisqu'il s'agit d'un vœu timide émis par un Congrès régional, ainsi qu'en témoigne une lettre de M. Coëtmeur...

« Si j'ai fait mon acte d'autorité pour le Trégor sans attendre l'approbation du Comité Directeur : c'est qu'au paravant vous aviez fait le même geste pour toute la Bretagne, et cela sans avoir autant que moi le droit d'agir comme vous l'avez fait ; car enfin, je suis Président du Comité et je dois avoir un organe breton pour ma région. Cet organe, je l'ai maintenant, grâce à vous. Félix Culpa ! Quel mal le Congrès peut-il voir à cela ? Il ne prouvera pas facilement que j'ai piétiné les statuts ou bravé des décisions, tandis que vous, vous faites litière de ces mêmes statuts, en déposant de votre propre autorité le Président, et en prenant l'initiative de réunir un Congrès pour approuver votre journal.

« Et vous dites que vous prenez cette initiative en tant que membre du Comité Directeur ; je ne savais pas que vous fassiez partie de ce Comité. J'ai vu, il y a quelques semaines, deux vagues listes que m'a montrées M. Le Moal :

l'une avant un voyage à Brest où figuraient les noms vénérés de MM. Buléon et Uguen et l'autre, à son retour de Brest, expurgée en petit Comité, où ne figuraient plus ces deux vétérans de la cause bretonne ; mais votre nom à vous ne figurait ni sur l'une ni sur l'autre de ces listes, et il convenait que vous n'y figurassiez pas. Il est vrai que depuis, il a dû y avoir des décisions et combines nouvelles que j'ignore, et puisque vous êtes du Comité Directeur, j'y crois de tout mon cœur. »

Le 19 janvier 1927, sur les instances de M. Brochen, Yves Le Moal envoya une convocation. La réunion aurait lieu à Guingamp le jeudi 27 Janvier, et la circulaire précisait quel serait l'objet de la discussion :

1°) l'attitude du Bleun-Brug à l'égard des hebdomadaires qui étaient ou seraient lancés.

2°) la mise en fonction du Comité Directeur de la Presse.

3°) la nomination des secrétaires généraux et la délimitation de leurs pouvoirs.

Le lendemain 20 janvier, au reçu de cette convocation, M. Madec de sa propre autorité envoyait un contre-ordre ; la réunion se tiendrait non pas à Guingamp mais à Landerneau et à la même heure ; il se contentait de dire qu'on examinerait et qu'on résoudrait de graves questions. La mesure était comble. M. Brochen alerta ses collaborateurs par la circulaire suivante, le 21 janvier.

« Cette fois, si nous n'y mettons bon ordre l'association du Bleun-Brug va sombrer dans l'anarchie, à qui donc est imputable cet état de choses ? Je me permets simplement, mon cher Collègue de vous dénoncer l'audace de M. Madec qui s'arroge le pouvoir de convoquer de sa propre autorité un Congrès... j'admets bien que Landerneau soit

plus central... mais M. Madec a fait un geste notoire d'indiscipline.

« Je trouve ce procédé inqualifiable ; ce n'est du reste pas le seul antilégal dont il se rend coupable : Je vous signale sa conduite afin que vous sachiez, lorsqu'il vous faudra prendre vos responsabilités, à quoi vous vous exposeriez et exposeriez le Bleun-Brug en lui confiant la direction de la Presse de l'Association.

« Ce soir même, je réponds à sa lettre et lui dis que je ne connais que le Président et que c'est seulement sur un ordre de celui-ci que je me rendrai à Landerneau. »

Cette circulaire était suivie du dossier des correspondances échangées entre lui et M. Madec depuis un mois, afin que le Comité du Tréguier puisse apprécier la façon d'agir de ce dernier.

La réunion eut lieu à Landerneau pour donner satisfaction à l'abbé Madec, l'abbé Brochen s'y rendit en compagnie d'Yves Le Moal avec un plan de travail bien précis sur les points suivants :

1°) Les votants : révision et confirmation des pouvoirs :

- a) Les Présidents régionaux ;
- b) Le bureau central ;
- c) Le Comité Directeur ; sous-question : M. Madec en est-il ? si oui, qui donc l'y a nommé et quand ?

2°) En supposant M. Madec du Comité Directeur, qui donc lui a donné le droit d'agir comme il fait ? En vertu de quel pouvoir :

- a) a-t-il fait paraître sa circulaire (qui est une insulte à M. Miard) ?
- b) a-t-il dans de nombreuses lettres déclaré M. Le Moal déchu de la Présidence ?

c) a-t-il expédié une Circulaire (Convocation) pour le Congrès de Landerneau ?

d) a-t-il sommé le Président de signer son propre ordre du jour ?

Qui lui a donné ces pouvoirs :

Réponse probable des Finistériens :

- 1°) Le Congrès de Vannes (15 septembre 1926) ;
- 2°) L'incapacité du Président ;
- 3°) Des Congressistes non fondés de pouvoir, (ici des noms que nous ne pouvons pas citer).

Réponse que fera M. Brochen :

A) Le Congrès de Vannes.

- 1°) L'importance des décisions n'est pas aussi grande que l'abbé Madec le pense :
  - a) Congrès improvisé ;
  - b) Circonstances de temps, de lieu, de temps très défavorables ;
  - c) Congressistes non fondés de pouvoir.
- 2°) Les pouvoirs qu'on a donnés à M. Madec sont loin d'être aussi étendus que ceux qu'il a bien voulu s'attribuer :
  - a) avant tout, devait être communiqué : le plan ou projet de M. Madec aux Comités régionaux ;
  - b) devait être créé le Comité Directeur ;
  - c) M. Madec n'avait aucun pouvoir pour remplacer le Président défaillant.
- 3°) Ce qui prouve que tous les Présidents des Comités admettent que les conclusions du Congrès de Vannes ne furent pas fermes, ce sont les sévérités mêmes de M. Madec à l'égard du Président

pour sa persistance à refuser de réunir un nouveau Congrès réclamé nécessaire par tous.

B) Incapacité du Président : je la suppose sans y croire.

A Landerneau, la discussion fut moins âpre qu'on aurait pu l'imaginer, car la position de M. Madec n'était pas très solide. Il comprit qu'il valait mieux louvoyer, quitte après à en faire à sa tête. Tout sembla même s'arranger et M. Brochen de retour à Saint-Brieuc rendit compte de la journée aux membres du Comité du Tréguier dans les termes suivants :

1°) « Breiz » est adopté comme journal officiel du Bleun-Brug pour la partie bretonnante ;

2°) Le « Militant » disparaît et cède la place à la « Patrie Bretonne », avec un rédacteur en chef laïque. Ce nouveau journal devient l'organe du Bleun-Brug pour la partie non bretonnante. Les deux journaux recevront le même jour l'investiture du Bleun-Brug mais en attendant le lancement du Confrère français, le journal « Breiz » paraîtra à titre individuel ;

3°) Le Comité Directeur se compose de MM. Perrot et Le Moal, les Présidents régionaux, le Trésorier général, Miard, et deux Secrétaires généraux, M. l'abbé Madec (relations interrégionales), M. Le Gal (Douarnenez, préparation des fêtes annuelles).

4°) Je suis chargé de surveiller au point de vue de la doctrine catholique et bretonne et d'y faire au besoin les redressements nécessaires ;

5°) Les fêtes annuelles du Bleun-Brug se feront cette année à Morlaix ;

6°) Notre premier objectif est après la création de la Presse, l'introduction du breton dans les écoles et le développement de « Breuriez-ar-Brezoneg ».

J'ai la satisfaction de déclarer que la charité et le désir de conciliation ont présidé à nos débats. Je tiens à rendre un particulier hommage à la parfaite loyauté et au geste spontané de désintéressement de M. Madec.

Veillez etc...

Y. BROCHEN.

Mais voici un autre son de cloche. M. Miard se trouvait à la réunion de Landerneau et le 31 janvier (N° 1285), il donnait par écrit ses appréciations sur la réunion. M. Brochen désireux avant tout de voir l'union se réaliser, n'avait pas cru devoir insister sur certaines attitudes : « J'ai bien observé ce qui s'est passé. M. Madec a constitué avec les dirigeants du Bleun-Brug une troupe de théâtre à laquelle il fait jouer la comédie en se tenant dans la boîte du souffleur. En définitive, le Bleun-Brug est à l'heure actuelle à sa discrétion entière. La façon dont les trois délégués trégorrois ont été reçus et traités par les autres membres qui avaient tous la tête dans le bonnet de M. Madec m'a fixé instantanément... On a commencé par nous exécuter, vous et moi en nous démissionnant de nos fonctions pour cause d'incomptabilité entre ces fonctions et nos titres de Directeur et d'Imprimeur de « Breiz ». Mais lorsque nous avons parlé de donner 10.000 francs et 0,10 centimes par abonné à l'« Emgleo » nous avons été réintégré président et trésorier à cinq minutes de distance ».

L'abbé Madec avait retenu que les délégués avaient démissionné Yves Le Moal. Par quelle manœuvre de la dernière heure réussit-il à torpiller les décisions de Landerneau exposées dans la lettre optimiste de M. Brochen ? Il y a un mystère difficile à éclaircir. Dans le courant de février, Yves Le Moal fut mis en demeure par un Comité régional (celui du Léon) de choisir entre la fonction de Président Général du Bleun-Brug ou celle de Directeur de

« Breiz ». Il n'hésita pas un instant et décida de se consacrer au journal. Il n'avait pas désiré la Présidence du Bleun-Brug et la quitta sans regret, voyant bien qu'il était impossible de s'entendre avec l'abbé Madec et qu'avec ce dernier, le Bleun-Brug courait vers la catastrophe. Mais ce qu'il y a de plus curieux dans cette affaire, c'est que l'abbé Madec attendit jusqu'au début de mars pour envoyer à tous les comités son rapport à lui, celui, dit-il, qu'il fit le soir de la réunion de Landerneau. Habituellement, il était plus pressé !

Quand M. Brochen reçut ce rapport il envoya à M. Le Moal ex-président du Bleun-Brug la lettre suivante, qu'il communiqua à tous les membres de son Comité.

« Saint-Brieuc, le 13 mars 1927.

« Cher Monsieur Le Moal,

« Veuillez, s'il vous plaît communiquer à qui de droit la lettre suivante :

« Je viens de recevoir de Brest le compte-rendu de la réunion du Bleun-Brug à Landerneau le 27 janvier dernier, il est signé du nom de F. M. Madec.

« D'après ce rapport, la situation spéciale faite au journal « Breiz » et à ses rédacteur et administrateur par le Congrès de Landerneau oblige M. Le Moal à opter entre le journal et la présidence du Bleun-Brug, et en notifiant ces jours derniers, à tous les membres du Comité Directeur, sa démission de Président général de l'Association du Bleun-Brug, M. Le Moal a manifesté sa volonté de travailler avant tout, au maintien de la langue par la diffusion du journal breton, son œuvre, sa création. Et je ne vois pas qu'il lui eût été possible d'agir autrement, car toutes les combinaisons imaginables aboutissent à ce dilemme dans lequel l'en-

fermait la malheureuse intervention des délégués vannetais : ou bien M. Miard, qui ne veut traiter qu'avec Le Moal, traite avec celui-ci de particulier à particulier, et alors « Breiz » ne peut devenir l'organe du Bleun-Brug, ou bien M. Miard traite avec M. Le Moal de particulier à Président de l'Association et le Bleun-Brug s'empare de « Breiz ».

« Je n'ai pas à juger la décision du Congrès, en vertu de laquelle on proclama, à l'égal d'un principe « l'incompatibilité dans le même individu des fonctions de Président du Bleun-Brug et de Directeur de « Breiz ». J'avoue que mon esprit ne voit dans ce cumul aucune contradiction, aucune incompatibilité.

« Aussi bien, cette manœuvre ressemblait plutôt à une offensive, à base de mauvaise humeur contre le journal « Breiz » qui du reste venait de naître « dans des conditions qui cadrent mal avec la discipline et les intérêts du Bleun-Brug ». Or s'il y a eu faute contre la discipline, c'est à moi seul qu'il faut l'imputer. En effet, tandis que MM. Le Moal et Miard lançaient le journal à titre individuel, moi, je demandais officiellement, comme Président du Bleun-Brug Trécorrois et obtenais que « Breiz » devint l'organe de l'Association pour le Trégor. Et j'agissais ainsi pour des raisons que j'ai développées dans les lettres polycopiées qu'avant le Congrès je fis parvenir à tous les membres du Comité directeur. Et pourtant sur ce point le rapport fait sur moi le silence le plus complet. Est-ce la crainte ou la compassion qui a suggéré au rapporteur son silence ?..

« Donc, il ne peut plus être question de « Breiz » comme organe officiel du Bleun-Brug.. Seul le futur journal français sera l'organe officiel de l'Association qui s'est donnée la mission de défendre la langue bretonne.

« Or, M. Madec, un peu trop intéressé peut-être au lancement de ce journal, « demande (non pas comme il

l'affirme faussement) conformément à toutes les décisions antérieures », car la fable des décisions du Congrès de Vannes a été pour jamais pulvérisée à Landerneau, même par les délégués vannetais ; il « demande donc que les forces unies du Bleun-Brug s'emploient à préparer l'édition de l'hebdomadaire français ». Donc le Président du Comité Trécorrois comme les autres Présidents régionaux, devra faire tout son possible pour répandre dans sa région la « Patrie Bretonne », au risque de faire concurrence à « Breiz », qu'il aura d'ailleurs, le devoir d'ignorer, et peut-être dans certains cas de combattre.

« Monsieur le Président Général, je ne puis m'associer à cette besogne étrange qui consiste à répandre dans la région dont l'Association m'a confié la charge, un journal français au détriment d'un journal breton. Et voilà, je tiens à me libérer de tout lien qui me rattache à l'Association du Bleun-Brug...

« Dans le rapport « tout objectif » de M. Madec, j'aurais encore bien des choses à relever. Pourquoi, par exemple, M. Le Gal, désigné comme secrétaire de séance, n'a-t-il pas fait le rapport ? Pourquoi M. Madec présente-t-il la disparition du « Militant » comme un sacrifice spontané, dû à sa seule libéralité ? Pourquoi se déclare-t-il secrétaire général et déclare-t-il le jeune homme de Douarnenez, secrétaire spécial, alors que tous deux devraient avoir le même titre, pour que en fait le Président ne fût pas un Président soliveau ? Pourquoi cette tendance irritante et injustifiée à représenter les Trécorrois comme les ennemis ?...

« Mais j'ai tort d'insister... Je tiens cependant à vous dire que je ne regrette nullement ni les efforts, souvent si peu secondés, ni le temps que j'ai consacrés, je le crois, du moins, au bien du Bleun-Brug. Je ne souhaite qu'une cho-

se, c'est que mon départ de l'Association ramène en elle une ère de prospérité.

« Daignez agréer...

Y. BROCHEN. »

Ainsi la rupture était achevée. M. Madec, débarrassé de deux gêneurs, allait pouvoir manœuvrer à son aise.

Il fut décidé d'autre part par le Comité général du Bleun-Brug que les petites revues, comme « Foi - Bretagne », « Mem Bro », disparaîtraient pour fusionner avec « La Patrie Bretonne ».

L'abbé Madec absorba tout. On sait qu'après le Congrès de Morlaix, il fut désavoué par l'évêché de Quimper. La « Patrie Bretonne » continua à paraître, mais non plus comme organe du Bleun-Brug et mourut sans phrase quelques mois après, faute de lecteurs. Il eut mieux valu qu'elle ne fût pas née. Le passage de l'abbé Madec au Bleun-Brug fut néfaste. Après le Congrès de Guingamp, le Bleun-Brug avait une assise ferme, sa doctrine était sûre. Il pouvait marcher de l'avant, prudemment, mais sans abandonner aucune de ses positions, fort des appuis qu'il avait su conquérir, grâce à la sagesse de M. Brochen et d'Yves Le Moal. L'abbé Perrot avait gémi de la désunion que l'abbé Madec avait apportée au sein du Bleun-Brug mais, comme les Comités de Rennes et de Vannes, il avait été subjugué par le brillant et les réelles qualités du secrétaire général. Au Comité de Rennes en particulier, on ne connaissait pas le fond de l'homme et de l'affaire et l'on était persuadé que l'abbé Madec allait mener le Bleun-Brug à la victoire. On s'était lourdement trompé. Le recul du temps permet de mieux apprécier toutes choses...

Yves Le Moal avait raison quand il écrivait le 27 juillet 1927 : « L'abbé Madec n'a pas engagé le Bleun-Brug sur

une bonne voie. L'avenir le dira. Ici, nous n'avons aucune rancœur contre lui ; mais nous savons qu'il sème la discorde partout où il passe ».

#### RÉFÉRENCES

N.B. — On pourra lire des renseignements complémentaires sur l'affaire Madec dans « Bleun-Brug », septembre 1955, conférence du Docteur Cornic, et dans « Vie de l'abbé Perrot », p. 107 et sq.

Références : Dossier Bleun-Brug communiqué par M. le chanoine Brochen ; textes classés : N<sup>os</sup> 895, 515, 1.227 et les autres indiqués au cours du chapitre.

#### CHAPITRE XI

### Yves Le Moal, Directeur de « Breiz » (1927 - 1939)

---

La rédaction du nouveau journal breton qui avait été la cause du différend Madec-Le Moal et de la scission, accapara dès lors la plus grande partie de l'activité de Dir-na-Dor. Ce journal parut sous le titre de « Breiz » (1) au mois de janvier 1927. Henri Miard et Yves Le Moal firent un contrat :

« Entre les sousignés Le Moal Yves-Marie ... et Miard Henri ... il a été convenu ce qui suit :

« Art. 1. — M. Miard, propriétaire, éditeur, imprimeur et administrateur du journal hebdomadaire en langue bretonne, et portant le titre « Breiz », confie à M. Le Moal la direction, la rédaction en chef et la gérance du dit journal aux conditions ci-après stipulées :

« Art. 2. — Pour pouvoir paraître régulièrement chaque semaine, le journal a besoin, chaque année :

« a) d'un minimum de trois mille lecteurs assurés,

soit sous forme d'abonnements individuels annuels, soit sous forme d'acheteurs hebdomadaires ;

« b) d'un chiffre de publicité payante s'élevant au minimum de 20.000 francs.

« Art. 3. — M. Le Moal s'engage à trouver et à maintenir les 3.000 lecteurs et les 20.000 francs de publicité en question.

« Art. 4. — M. Miard prend à sa charge les frais de correspondances postales, de voyages, de démarches ... frais soumis au préalable à son approbation et nécessaires à M. Le Moal ...

« Art. 5. — M. Miard fera tout son possible pour faciliter à M. Le Moal le travail de prospection, en imprimant et répandant à ses frais quelques numéros spécimens du journal en vue de la propagande...

« Art. 6. — Au cas où le quantum annuel nécessaire des abonnements et de la publicité ne pourrait être atteint, M. Miard aura le droit de ne pas faire paraître ou de cesser de faire paraître le journal.

« II. — Au point de vue politique, le journal ne devra s'inféoder à aucun parti, mais il se tiendra prudemment en dehors et au-dessus de tous. En période électorale, si de l'avis de l'autorité religieuse, le journal a le devoir de prendre position, il devra recommander de préférence et d'abord les candidats catholiques et bretons acceptant le programme du journal, ou, à défaut, les candidats acceptant un minimum de garanties qui leur sera demandé.

« III. — Au point de vue régionaliste, « Breiz » sera nationaliste breton loyaliste.

« IV. — La direction donnera à la rédaction une allure essentiellement populaire, rendant la lecture du journal

quasi accessible et aussi attrayante que possible aux masses populaires... » (2)

Mgr Serrand, évêque de Saint-Brieuc, au courant des difficultés qui avaient surgi au sein du Bleun-Brug, mais qui donnait toute sa confiance à Yves Le Moal et à l'abbé Brochen, salua d'une manière élogieuse l'apparition du nouveau journal : « Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, rien ne pouvait m'être plus agréable que la nouvelle que vous veniez, lundi dernier, m'annoncer, en compagnie de M. l'abbé Brochen, de la fondation prochaine d'un hebdomadaire en langue bretonne »... (3)

Dans le numéro de lancement, après avoir rappelé que « Breiz » serait avant tout catholique, Yves Le Moal ne cachait pas son drapeau breton : « Nous voulons donner à la France ce qui revient à la France, et à la Bretagne ce qui revient à la Bretagne.

« Mais depuis 1789, disent les uns, il n'y a plus de Bretagne...

« Erreur ! pour nous, ni homme, ni gouvernement ne peut détruire la Bretagne. » (4)

Le journal breton se présentait sur quatre pages : la première donnait des articles de fond et des renseignements sur la vie catholique en Bretagne surtout et dans le monde ; la seconde était réservée à l'histoire du pays, au folklore, aux questions culturelles ; la troisième donnait des nouvelles générales ou régionales, des mots pour rire, des histoires amusantes, renseignait sur les foires et les marchés. Enfin la quatrième était réservée à la publicité.

Accompagné de son ami Even, Yves Le Moal fit une tournée dans le Trégor pour intéresser le plus de personnes possible au lancement de « Breiz », les recteurs surtout. Beaucoup d'entre eux saluèrent avec joie le nouveau journal, d'autant plus qu'il se présentait avec bon nombre d'é-

crivains connus dans la région : Potr Juluen, Ar Yeodet, l'abbé Lec'hvien et beaucoup d'autres (5), et qu'il était patronné par l'évêché. Au cours de cette tournée de propagande, il s'aperçut de l'immensité du travail qu'il devait réaliser pour trouver une place honorable en face des « journaux parisiens qui s'abattent sur le pays pour le piller » (6). En même temps, il essayait de faire comprendre la nécessité de la langue bretonne. Rien de plus difficile de convaincre des gens qui ne voient que l'intérêt immédiat. A quoi sert de lutter, nous sommes vaincus d'avance ! Avec une pareille mentalité, comment relever un pays ? « Aman, er barrouz-man, n'eus netra d'ober ! — Ici, dans cette paroisse, il n'y a rien à faire ! » Et quand on demande aux parents de parler à leurs enfants : « Oh ! brezoneg awalc'h a zesko. — Il apprendra toujours assez de breton ! » Et quel langage : « Maman on tirera la yar velen dessus son nez ; elle est à skloker ! »

Après trois numéros de propagande, « Breiz » parut chaque semaine à partir du 8 mai 1927. N'aurait-il été que rédacteur de « Breiz » au cours de sa longue carrière, Yves Le Moal aurait bien mérité de la Bretagne. Quelle somme de travail cela suppose ! on ne peut lui refuser l'admiration que l'on doit aux meilleurs serviteurs de la Bretagne. Il était un journaliste né, un journaliste d'opinion, ne s'attaquant jamais aux personnes mais aux idées qu'il jugeait subversives. Sur le terrain de la cause catholique et bretonne qu'il défendait, il possédait une force de frappe que l'on redoutait. On ne peut que rendre hommage à son dévouement pour une cause que beaucoup jugeaient perdue, alors qu'il aurait pu faire carrière dans le journalisme français.

De ces treize années d'existence du journal « Breiz », nous retiendrons seulement quelques aspects que marquent plus spécialement ses principes et son action. Les princi-

pes ont été exposés dans « Essai sur la Question Bretonne ». Là se trouve la base doctrinale du journal ; elle est sous-jacente dans tous les écrits. Yves Le Moal y revient sous une forme ou sous une autre et profite de toutes les circonstances d'abord pour juger les faits, les événements qui se déroulent ; il avait assez de liberté pour exprimer ouvertement des vérités qui ne plaisaient pas toujours, pour dire clairement, malgré les cris des gens « en place » que la Bretagne a des droits, que ces droits ont été sanctionnés par un traité, qu'ils ont été réduits à néant par la plus monstrueuse duperie, en la nuit du 4 août ; pour affirmer sans ambages que tous les peuples ont droit de vivre, et que ce n'est, ni aux Gouvernements, ni aux gens d'Eglise de travailler à déraciner une langue pour en mettre une autre à la place : « S'il y a des gens qui ne peuvent supporter en Bretagne qu'une langue et qu'un drapeau, la langue et le drapeau de la France, nous pouvons leur dire carrément qu'ils ne sont pas des nôtres, et que nous lutterons contre eux tant que notre langue restera suffisamment déliée et que nous aurons la force de tenir une plume dans nos mains. » (7) Tant pis pour ceux qui jettent les hauts cris dès qu'on leur parle de régionalisme, de fédéralisme ou d'autonomie comme si on les écorchait vifs. Mais ce qu'il n'admet pas, ce sont les voies de fait ; il faut d'abord remuer l'opinion, donner une autre mentalité à nos contemporains, et lorsque le fruit sera mûr, il tombera tout seul. On a reproché quelquefois à Yves Le Moal d'avoir évité les aventures. A la lumière des événements, peut-on lui en faire un grief ?

Toujours ennemi de la gauche, quand il s'agissait de défendre les libertés de l'Eglise, Yves Le Moal n'hésitait pas à s'attaquer ouvertement à la droite pour défendre la cause bretonne, même si ses représentants faisaient profession de

catholicisme. Il dénonça M. Jenouvrier, sénateur d'Ille-et-Vilaine, après le retour du jacobin Poincaré au pouvoir. C'était à l'époque où les Alsaciens faisaient parler d'eux, ainsi que le Parti autonomiste breton. Pour M. Jenouvrier, il n'y avait pas de raison de parler de la Bretagne en l'occurrence : « Tous les pays de France sont entre eux comme dans une famille où tous les enfants sont mineurs pendant toute leur vie. La Bretagne s'est donnée. » Yves Le Moal écrivit un article vengeur à cette occasion : « Se donner n'est pas se nier, ni se vendre corps et âmes... L'Etat n'est pas un dieu qui en fait à sa tête. » (8)

Sans entrer dans tous les détails du Bleun-Brug de Morlaix (1927) organisé par l'abbé Madec, auquel étaient conviés les représentants des Partis autonomistes alsaciens et bretons, et où le Trégor n'envoya pas de représentants officiels, « Breiz » donna un compte-rendu objectif de ces journées. Devant le déchainement de la Presse française, de l'extrême-droite à l'extrême-gauche, Yves Le Moal affirma les droits de la Bretagne, « mais avant de rechercher l'union, il faut d'abord rechercher la vérité. Sans abandonner rien des principes, on peut poursuivre une action qui montrera peu à peu aux Bretons, que sans rompre les liens avec la France, la Bretagne n'est pas obligée de lui servir d'escabeau » (9).

Yves Le Moal aura la même attitude lors de la fameuse chute du monument de l'Union de la Bretagne à la France, dynamité, la nuit du 5 août 1932. Dans les mois qui précéderent cette date mémorable, à la suite de l'invitation faite à toutes les sociétés bretonnes de participer aux festivités qui devaient marquer à Vannes le quatrième centenaire de l'Union, Yves Le Moal avait ouvert une enquête dans « Breiz » pour connaître l'opinion des lecteurs. Il y eut des réponses savoureuses, publiées sans commentaires. C'était

assez habile. Dir-na-Dor pouvait ainsi faire exprimer des vérités qui eussent fait dresser les cheveux sur la tête de certains si elles étaient sorties de sa plume, par exemple : « Marianne est une femme orgueilleuse et perfide... Elle ressemble à celui qui apporte avec lui du trèfle à son cheval qui paît dans la lande, afin de lui mettre plus facilement le collier ou encore à une femme que je connais bien, qui loue sa servante parce que celle-ci travaille pour rien. »

Ou encore : « Je ne vois pas pourquoi on ferait des fêtes pour rappeler le jour où nous avons été mis dans les entraves pour de bon. Etre esclave par force n'est pas un déshonneur, passe encore d'avoir des chaînes, mais nous demander de les embrasser, c'est une autre affaire. »

« A l'opposé, on en trouve qui veulent être présents à Vannes. S'il n'y a que les partisans de l'assimilation, on n'entendra qu'un son, on n'entendra parler que des bienfaits de l'union. Qu'on envoie donc à Vannes des gens capables de défendre les droits de la Bretagne et de la Foi. » Yves Le Moal conclut cette enquête en déclarant qu'il refusait de participer aux fêtes de Vannes.

« A ces fêtes, nous offrons le don de nos 240.000 morts ; et eux, que donneront-ils ? Des bombances ? des bouquets de fleurs ? des paroles vides ? Comment pouvons-nous oublier 1914, alors qu'on nous prie de nous souvenir de 1532 ? Nous ne participerons pas à ces fêtes. On ne nous offre que du vide. Nous ne voulons pas qu'on dise de nous : « Voyez comme ils sont dans la joie ! Il faudrait plutôt profiter de l'occasion pour exiger l'enseignement de la langue. » A un lecteur qui lui reprochait de faire de la politique et de détacher beaucoup de Bretons de « Breiz », Yves Le Moal répondait : « Qui donc fait de la politique ? Qui ? sinon ceux qui ont lancé l'idée des fêtes du Centenaire. Ce n'est pas nous Bretons. Mais lorsque le Gouvernement de la

France vient nous donner un prétexte de faire un retour en arrière, nous devons dévoiler la vérité et celle-ci en particulier : que ce n'est pas dans un baiser que se sont unis nos deux pays, et depuis ce jour, la Bretagne a bien des motifs de regarder de travers... Si nous avons été créés Bretons par Dieu, ce n'est pas pour donner aux Français la joie de nous débrettonner. » (10)

Les fêtes de Vannes furent inaugurées par un événement imprévu au programme officiel. Des membres du groupe breton Gwenn-ha-Du firent sauter à quatre heures du matin le monument qui représentait à Rennes l'Union de la Bretagne à la France. L'explosion fit du bruit ailleurs que dans la capitale bretonne : « Les Bretons, écrivait Yves Le Moal à la suite de cette chute retentissante, ne regardent pas la destruction d'un monument qui n'avait aucune valeur artistique, comme criminelle, stupide ou comme un acte de vandalisme. Il y a disproportion entre l'explosion qui n'a fait aucun dégât matériel et le déchainement de la grande Presse, entre la chute d'un monument et le peu d'avantage que la Bretagne a retiré de la réunion à la France. Un expert a dit que le monument avait été détruit par une espèce de bombe dans laquelle on a mis des poids. Explication fantaisiste et ridicule. Il y a quatre cents ans que les poids ont été fabriqués. Mais grâce à qui ? »

« Est-ce que les autorités ne pourraient reconnaître que les « vandales » ne sont pas ceux qui ont fait sauter le monument, mais ceux qui ont consciemment étouffé un pays, une langue. » (*Breiz*, N° 259.)

« Le Droit parce qu'il est juste doit être défendu dans un esprit conforme à la définition, dans un esprit de mesure, d'ordre, de conciliation.

« On peut faire injure au droit, en le laissant sans défense.

« On peut faire injure au droit en le défendant maladroitement, en commettant des excès que la conscience réprouve et qui peuvent porter préjudice à l'ordre public.

« Que faut-il penser à cet égard de « l'attentat de Rennes » ?

« Y a-t-il au monde des juges capables de donner à cette question une réponse tenant compte rigoureusement du pour et du contre ?

« Quoi qu'il en soit, l'événement rennais fait toucher du doigt que le droit breton s'affirme sur le terrain ferme de l'histoire, qu'il est inscrit dans les mœurs, la langue, les traditions et jusque dans l'habitat géographique du peuple breton ; ce droit est imprescriptible et immortel.

« Il n'a jamais été perdu de vue au cours des siècles qui ont suivi l'annexion, ni depuis la Grande Révolution, jusqu'à nos jours.

« Pas de générations qui n'ont réclamé pour la Bretagne son dû, c'est-à-dire des mesures propres à garantir sa personnalité.

« Dans la situation créée depuis 400 ans, entre la France et la Bretagne il y a donc un équilibre à établir : Tout dans le plateau d'une balance, rien dans l'autre, ne saurait convenir ni à la Bretagne, ni à la France.

« La principale, l'unique tâche du gouvernement serait de tenir compte de l'événement de Rennes, non pour châtier, mais pour desserrer une situation qui se révèle génératrice de tels désordres.

« Une double leçon s'en dégage : Bretons, ne dépréciez pas vos droits en faisant litière de la légalité ; Français, ne dépréciez pas la légalité en la mettant au service de l'injustice. » (11)

Paroles trop sages pour être comprises d'un grand nom-

bre, mais elles éclairent toute la conduite d'Yves Le Moal, à cette époque et dans la suite.

Aussi salua-t-il avec enthousiasme la doctrine exposée par le Docteur Le Fur, professeur de Droit International au Congrès du Bleun-Brug en 1937 à Plougastel.

Ce résultat était la suite d'une longue préparation. Le faux-pas de Morlaix avait été préjudiciable au Bleun-Brug, mais les Trégorrois étaient restés sur les positions acquises en 1926-27 et pour cela avaient fondé un groupement « Strollad Breiz » gardant des liens d'amitié avec le Bleun-Brug, et conservant ce qui avait été acquis auparavant. Yves Le Moal avait d'ailleurs accepté la Présidence du Comité du Bleun-Brug du Trécor en 1929 après le départ de M. Madec et le 23 août 1929, il écrivait au Docteur Cornic, son successeur au Bureau Central : « Je ne pourrai pas me rendre à votre invitation pour le Congrès de Douarnenez, mais je ne voudrais pas que mon absence soit mal interprétée au lendemain d'une entente à laquelle ne fit jamais obstacle qu'une question de principe enfin résolue. »

« Dans quelle mesure devons-nous préférer à l'exercice de notre liberté en matière politique, le concours du clergé et de l'épiscopat pour une œuvre culturelle ? Vous avez répondu en vous inclinant. Dès ce moment notre collaboration vous fut de nouveau acquise. Laissez-moi espérer qu'un jour prochain, le Bleun-Brug pourra avec l'adhésion de l'épiscopat breton, faire profession publique d'une doctrine politique, selon le vœu de tout Breton désireux de garantir l'avenir de son pays par des garanties inscrites dans la Constitution. » (12)

Comment y arriver ? En faisant étudier la question par des Jurisconsultes. M. Delisse avait écrit à Yves Le Moal dès 1926 : « Je crois que si l'élément civil se décide un jour à se déclarer nettement sur cette question fondamentale du

nationalisme, sans rencontrer d'hostilité ouverte dans le Haut-Clergé il ne sera pas suivi par lui. Cette absence de collaboration constitue un obstacle tel au Mouvement breton qu'il pourrait suffire à le faire échouer. Aussi les Bretons ne devront-ils entreprendre rien de décisif dans ce sens, tant qu'ils n'auront pas tous les atouts dans leur jeu. Ces atouts, ils les auront quand une commission de juristes et de diplomates éminents, sans parti-pris, auront donné un verdict. »

C'est pourquoi l'abbé Perrot, d'accord avec Yves Le Moal essaya de mettre dans le jeu, des personnalités capables de présenter à l'opinion la justice du Mouvement breton et ainsi de tourner en sa faveur toutes les autorités. Si on arrive à établir que juridiquement la Bretagne est une Nation, non seulement le Droit international entre en jeu, mais on pourra appuyer la légitimité des revendications par de nombreuses déclarations pontificales que d'ailleurs la grande Presse française a toujours eu soin de camoufler ou de n'en voir l'application qu'« ad extra ».

Vers le mois de juin 1934, parut dans « La Croix » de Paris le compte-rendu des réunions du Groupe Français de l'Union Catholique d'Etudes Internationales. Yves Le Moal fit nécessairement écho à ces articles où se trouvait tout un enseignement qui renforçait l'Essai sur la Question Bretonne. Il pouvait ainsi présenter devant certains esprits rétrogrades ou obnubilés, par « l'ordre français », tel qu'il est conçu depuis la Révolution, une doctrine qui n'était pas seulement la sienne mais aussi celle d'une élite française.

« Le groupe français de l'Union catholique d'Etudes Internationales a consacré sa séance de juin qui fut présidée par M. Le Fur, vice-président, à un examen des problèmes de la protection des minorités. Le rapport sur la question fut présenté par le Père de la Brière.

« Ce qui, jusqu'ici, a dit, en substance le R. P. de la Brière a rendu toujours si difficile la solution des problèmes relatifs aux minorités, c'est que leur situation a été envisagée presque uniquement sous l'angle politique. On a généralement jugé leur cas selon le principe des nationalités et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sans suffisamment se demander, si au vouloir-vivre d'une minorité donnée, correspondait un pouvoir-vivre, lui permettant de former un Etat indépendant, dans les conditions difficiles qui sont celles du monde moderne. Le choix de sécession devrait être réservé pour les cas extrêmes et la situation des minorités, au sein d'un Etat, désormais considérée, surtout sous l'angle culturel.

« Ce qu'il s'agit d'assurer et de garantir, c'est une forme de culture traditionnelle, représentée par la langue, la religion, la race elle-même, qui constitue une richesse de civilisation et à laquelle, une population est légitimement attachée. Tout cela peut être sauvegardé à l'intérieur d'un Etat politique, par des formes de vie commune entre populations diverses, telles que le fédéralisme ou le régionalisme, par un droit commun bien aménagé, permettant l'exercice des libertés d'association, d'enseignement et de fondation, par une autonomie statutaire même, analogue à celle « des nations dans l'empire ottoman ».

« C'est donc au sein des Etats d'abord, qu'il convient de garantir aux minorités leurs libertés culturelles. La protection internationale viendrait ensuite comme un recours suprême en cas de conflit. Elle pourrait également prendre un caractère apolitique. A la suite d'une déclaration consentie par tous les Etats civilisés de ce que sont les droits humains universels, il n'est pas malaisé de concevoir l'institution d'une sorte de tribunal apte à connaître les litiges d'ordre culturel. » (13)

L'occasion se présentait donc d'essayer d'intéresser ces éminentes personnalités au problème breton. L'abbé Perrot le demanda au Père de la Brière. Celui-ci répondit le 9 mai 1937 : « La matière du Statut autonome des minorités régionales, quand celles-ci sont suffisamment définies par leurs individualités culturelles et leur tradition historique est un sujet dont je me suis occupé de mon mieux. Toutefois l'application de cette doctrine aux conditions présentes de la région bretonne est loin de m'être familière, surtout dans le concret des solutions envisagées. Il y a des questions de fait et de psychologie sociale, d'antécédents et de tentatives en cours heureuses ou malheureuses sur lesquelles je n'ai aucune lumière spéciale et sur laquelle je serais bien présomptueux de me risquer en docteur, avec risques de grosses maladresses. » (14)

Ainsi le Révérend Père s'en tirait par une tangente. Toutefois M. Le Fur fut alerté et traita ex-professo au Congrès de Plougastel de 1937 la situation juridique de la Bretagne dans la Communauté française. Cette thèse magistrale renforçait tout ce que Yves Le Moal avait clairement exposé une douzaine d'années auparavant. « Breiz » le publia in-extenso et en fit un tirage à part. On peut encore s'y référer pour justifier le Mouvement Breton Contemporain.

Yves Le Moal profitait ainsi de toutes les circonstances favorables pour distiller les gouttes de vérité aux lecteurs de « Breiz ». Pour éclairer l'opinion bretonne sur les ennemis de la religion et de la Bretagne : Herriot et le cartel des gauches, c'est bien l'Etat jacobin dans toute sa splendeur : « Que les Alsaciens combattent pour défendre ce qui leur reste de libertés plutôt que de combattre pour retrouver ce que l'on a perdu. »

L'origine du mal, c'est la Révolution. « Prise dans le carcan administratif qu'elle porte depuis plus d'un siècle

sans révolte et qui favorise si bien les tyrannies sectaires ou césariennes, la France d'aujourd'hui est sans force et sans résistance contre les ministres et les bureaux. Des techniciens et des spécialistes suffisent pour la conduire (15).

Avant 1789 l'argent de la Bretagne restait aux Bretons, voilà pourquoi les Bretons se levèrent. Nous voulons nos libertés, non du sang, des querelles, des désordres et des tueries. Nous ne voulons pas que soit opprimée notre Bretagne (16).

Lutte contre la bureaucratie, la franc-maçonnerie, car tout le monde sait que les bureaux des grands ministères, surtout ceux de l'Intérieur et de l'Éducation nationale sont bourrés de franc-maçons, qui sont les purs héritiers de 89.

Yves Le Moal s'oppose à tout ce qui sent la Nationalisation, car les Français fabriquent la corde qui les étranglera. Il veut qu'on lutte par tous les moyens contre le dieu-Etat, partout où il met sa grosse patte. Des libertés et non, la Liberté, c'est son refrain, il le dit et le redit en toute occasion. Il pense qu'en ressant toujours les mêmes idées, de différentes manières on doit arriver à faire réfléchir les lecteurs et orienter leur esprit non plus vers Paris, mais vers le pays natal.

Si, au lieu d'avoir quelques centaines de lecteurs, « Breiz » en avait eu des milliers, le travail prudent et en profondeur réalisé dans les esprits qui n'étaient pas spécialement préparés à l'action bretonne, aurait porté des fruits. Les partis bretons extrêmes ont reproché à Yves Le Moal sa trop grande prudence. Ne faut-il pas plutôt, connaissant ce que nous savons, le louer de la sagesse qui le guidait ? Quelle pluie fait le plus de bien ? La pluie d'orage qui ravage tout, ou la pluie fine et pénétrante qui féconde la terre. On pourrait relever dans « Breiz » au cours des

treize années de son existence quantité de textes fort intéressants dilués dans la masse des informations ; ils sont suggestifs, jamais violents, caustiques parfois, et soulignent toujours le bien fondé des revendications bretonnes.

« On arrivera peu à peu à relever l'Homme de la cendre dans laquelle il a été jeté nu par la Révolution, écrivait Le Moal. Depuis sept ans, « Breiz » a dit et redit ces vérités qui sont depuis longtemps en gestation dans les écrits des hommes de loi et qui seront exposées d'ici peu devant les Nations Unies. »

Mais il ne voulut jamais se compromettre avec les ailes extrêmes du mouvement breton, qui faisaient profession de neutralité à l'égard de la religion, et fondaient leur action sur le racisme ou les principes révolutionnaires.

Des élections eurent lieu en 1930 et le Parti autonomiste breton présenta un candidat dans l'arrondissement de Guingamp. Celui-ci n'avait pas pris de position nette contre les lois intangibles, l'école unique, regardant ces questions comme secondaires. « Ce qui regarde les conditions de la vie chrétienne du pays est au premier plan. Nous ne demandons pas liberté de penser à tous, mais liberté à la Vérité. » (17)

Il est souverainement dangereux de pactiser avec un ennemi puissant, tenace, irréductible. C'est conclure un traité avec le diable. Selon l'expression connue : Pour manger avec le diable, prenez une longue cuiller. Or le Pape Pie XI avait rappelé aux catholiques espagnols qu'il faut essayer « de satisfaire toutes les justes et sages aspirations compatibles avec le bien commun » (18). Aussi Dir-na-Dor ne prit-il pas position pour les Basques dans leur lutte : Il regardait le communisme, et l'hitlérisme, aussi dangereux l'un que l'autre et quiconque s'en réclamait était jugé.

On a reproché à « Breiz » d'avoir pris parti pour le Gé-

néral Franco contre les Basques, Le Moal était d'abord et avant tout pour la religion et l'ordre, ensuite pour toutes les libertés humaines et sociales. Il faut une assise et on ne trouve cette assise que dans l'Ordre. Il eût désiré que Franco et Aguirre, puisque catholiques tous les deux, s'en remettent au jugement de l'Eglise (19).

A M. Mordrel qui l'avait prié d'assister à une réunion, Yves Le Moal sans décliner l'invitation, fit les réserves suivantes : « Permettez-moi de revenir sur votre conversation d'hier. En matière de programme de revendications, nous avons des points communs, ce qui nous différencie, c'est l'esprit.

« Breton, nu, dépouillé, si je puis dire, étranger à tout ce qui n'est pas breton, ou le ramenant à vous, tel vous êtes, il me semble. Cette notion est synonyme à la fois de force et de faiblesses, mais la force est plutôt apparente, tandis que la faiblesse est réelle.

« Un jour le Breton nu, dépouillé, abstrait en viendra à se sentir froid à l'âme. Qu'y voulez-vous faire ? Il y a chez nous une réserve intarissable de surnaturel qui veut trouver son emploi... Vous ne pourrez pas toujours en faire abstraction... Ce n'est pas du mysticisme nuageux. C'est un trait de réalisme historique des plus immédiatement perceptible, à travers les différents épisodes de notre vie nationale. Que faut-il pour s'en aviser, pour l'admettre et puis pour façonner sa vie et son activité selon les directives qu'il implique ? Un peu d'étude, de la franchise et du courage, toutes choses dont le P.N.B. ne paraît pas dépourvu.

« Mais vous voulez éviter d'être classés, comme il advient à ceux qui adoptent les formations courantes.

« Quoi qu'on fasse, on est toujours classé, vous en conviendrez vous-même... Vous craignez de perdre votre prestige et vos adhérents ? Est-ce pour cela que vous professez

que la nation n'est libre et perfectible qu'en-dehors de toute emprise religieuse ?

« Nous professons le contraire et non sans motifs valables, malgré certaines apparences trompeuses. On nous objecte parfois : l'Eglise, qu'a-t-elle fait pour la nation bretonne ? La réponse n'est pas simple. Affirmation ou négation ne suffisent pas ; 89 a passé par-là. Et que d'autres événements depuis lors aussi opposés à la tradition religieuse qu'à la tradition bretonne.

« Et puis la mission de l'Eglise est de poursuivre le salut de l'individu ; son activité s'exerce sur le plan spirituel, et n'aborde que par incidence le plan politique.

« L'Eglise pour nous est le Stur suprême, le Stur transcendant...

« Un autre vœu : mettre un frein aux attaques personnelles... La discussion des idées, celle des programmes, sont toujours pour nous les bienvenues. Dégager la vérité sans mettre en cause les personnes... » (20)

La querelle autour du drapeau s'inscrit dans cette perspective. Au moment où elle battait son plein, Yves Le Moal défendit le drapeau herminé, parce que à ce moment l'emblème à bandes noires et blanches pouvait être regardé comme celui de Gwenn-ha-Du, et il s'est toujours opposé aux actes de violences quels qu'ils soient (21). Dans la suite, il revint sur cette conception. Il écrivait le 10 janvier 1939 (22) à l'un de ses correspondants : « Drapeau et orthographe, nous mettons cela au second rang, surtout la question du drapeau. Sur ces points la douceur et le temps arrangeront les choses. Il y a des gens qui prennent une cause par le petit côté ; ils l'étrécissent et la rabaisent ».

Dans les polémiques qu'il crut devoir poursuivre, Yves Le Moal montra toujours un esprit conciliant empreint de charité, qu'on ne lui a pas rendu en certaines circonstances.

« Nous n'avons rien à dire des uns et des autres. Ils suivent leur route selon leurs idées et ils ne demandent conseil qu'à eux-mêmes. Mais il y a une pensée nationaliste, au-dessus et à l'intérieur de chaque association, pensée qui a toujours été comme une étincelle sous la cendre, dans le cœur de tous les Bretons, et cette pensée qui demeure en nous tous, hommes de générations si différentes, prêtres et laïques, pêcheurs et paysans, celle-ci aucune puissance ne peut l'étouffer ni aucune expression la déformer.

« Dans le cœur des « autonomistes », cette étincelle, portée au rouge, chauffe et jaillit, dans le cœur des autres plus petit est son éclat ; chez d'autres encore elle est avivée par la méditation pour réchauffer sans nuire d'aucune façon aux uns et aux autres. Lorsque ne nous plaît pas la manière de travailler des autres, nous travaillons selon notre conception le mieux que nous pouvons. » Lorsque viendra le procès des autonomistes (1938-39) il dira simplement qu'il y a une autre manière d'atteindre le but de la restauration de la Bretagne (23).

Pour donner plus de vitalité à « Breiz » et lui procurer un rayonnement plus étendu, il fallait lui assurer le concours d'un groupement. Puisque le journal du Trégor ne pouvait être regardé comme un journal officiel du Bleun-Brug et que d'autre part les liens avec cette association s'étaient amenuisés, Yves Le Moal et l'abbé Brochen mirent sur pied « Strollad Breiz », pour travailler en dehors du Bleun-Brug, tout en conservant des relations cordiales avec ce dernier. Ce qui fut affirmé dans une réunion qui se tint à Plouaret (23).

« Strollad Breiz » organisa des journées de langue bretonne à Tréguier. : Le 20 janvier 1928, sous la présidence de M. Tréhiou, alors vicaire général de Saint-Brieuc : La langue bretonne dans la famille, à l'école, dans la vie paroissiale,

et dans la presse, en essayant d'agir sur les directeurs de bulletins paroissiaux. Une autre journée eut lieu à Rostrenen, toujours présidée par M. Tréhiou, au mois de mars 1928, sur les mêmes sujets, puis une autre encore à Guingamp. On travaillait ferme dans le Tréguier et son Vicaire général pouvait envisager l'avenir avec l'espoir de travailler vraiment pour la cause bretonne.

« Strollad Breiz » et le journal « Breiz » furent toujours soutenus par Mgr Serrand (24) qui ne ménageait pas ses encouragements et purent mener une action efficace aussi bien sur le terrain des idées que sur celui de l'action. N'ayant jamais varié sur les principes, « Strollad Breiz » pouvait affirmer plus catégoriquement encore après le Congrès de Plougastel et la publication de la Conférence de M. Le Fur :

- 1) La Bretagne réunit à un haut degré tous les caractères d'une minorité nationale.
- 2) Il existe de la Bretagne à la France et réciproquement des droits et des devoirs.
- 3) Le « modus vivendi » résultant de la reconnaissance de ces droits et devoirs doit être réglé selon le Droit international chrétien applicable aux minorités.

Il y a dans ces quelques lignes toute la base de la Restauration de la Bretagne.

En même temps que sur le terrain des principes qui devaient guider l'action bretonne, « Breiz » s'efforçait d'exercer son influence dans les milieux catholiques. Le journal donnait le compte-rendu de toutes les activités d'ordre religieux et social et n'hésitait pas à critiquer les manquements de certains groupements à l'égard de la Bretagne. Il aurait voulu pénétrer toutes ces activités d'esprit breton. Il regrettait qu'on acceptât sans contrôle et sans tenir compte du

milieu breton toutes les directives venues de Paris. Paris ! toujours Paris ! comme si Paris avait reçu des lumières spéciales du Saint-Esprit pour régenter tout le reste de la France, même au point de vue religieux. Du moment que telle chose se fait à Paris, qu'elle est recommandée par des commis-voyageurs de Congrès, immédiatement, tout le monde doit embarquer, sans demander si telle œuvre convient à la Bretagne. Peut-être aurait-on pu éviter pas mal de faux pas et de retours en arrière. Naturellement Yves Le Moal ne s'exprimait pas d'une façon aussi brutale, il n'allait pas jusqu'à dire comme certains de ses correspondants : « Voyez tous ces braves abbés ! On se demande s'il font du raccollement pour l'armée française, le théâtre français, le cinéma français, les chansons françaises, l'esprit et les arts français. Ainsi, il suffit qu'un pays plus fort par la ruse, la méchanceté, la violence réussisse à mettre la main sur un autre pour s'arroger le droit de penser pour les vaincus et leur défendre toute rébellion culturelle ». « Toutes les œuvres catholiques dont l'inspiration est étrangère à la Bretagne ne feront que tuer la langue et l'esprit breton », lui écrivait F. Vallée (25). Yves Le Moal aurait voulu que ces reproches ne puissent être adressés aux œuvres catholiques en pays breton ; c'est pourquoi il essaya dans la mesure de ses moyens de les pénétrer d'esprit breton.

Lorsque débutèrent les mouvements d'action catholique spécialisés, « Breiz » et « Strollad Breiz » tentèrent d'y infuser un esprit breton : « Jusqu'ici la Jeunesse Catholique Bretonne n'a été qu'un mot vide ». (« Breiz », N° 181, Betek Penn an hent.) Yves Le Moal espère que sous les nouvelles appellations il y aura un esprit breton plus sincère. Mais là encore, c'est Paris qui domine. Pourtant il suffirait de relire les enseignements de l'Eglise, « car les jeunes catholiques du monde entier ne se distinguent pas seulement par leur état

et leur métier, mais aussi par leur nationalité ». (« Breiz », N° 181, « La jeunesse bretonne »). « Ce n'est pas seulement un vêtement, mais un esprit différent qui doit se manifester dans tous les domaines d'ordre humain, langue, histoire, coutumes, chants. »

« Pourquoi, jusqu'ici, la J.C.B. n'a-t-elle été bretonne que de nom ? Parce qu'elle reçoit les ordres de Paris. Dès que Paris élève la voix, il n'y a plus de Bretagne. Inclinez la tête, jeunes Bretons, mettez-vous à l'étude, et délaissez, s'il vous plaît, votre pays. Voilà les pensées qui me venaient à l'esprit dans tous les Congrès de Jeunesse Catholique. » (26)

Malgré sa prudence, F. Vallée lui reprochait de n'oser pas dire clairement tout ce qu'il pensait (27). Y. Le Moal eut quelques polémiques au sujet de l'emploi abusif par certains missionnaires, du français, dans les paroisses alors quatre-vingt dix pour cent bretonnantes (28). Une mission avait eu lieu à X... et les Pères avaient donné des retraites en français à une population dont la langue courante était le breton. Un auditeur avait protesté dans « Breiz ». L'article ne plut pas au Supérieur des Missionnaires qui manifesta son mécontentement, (c'était son droit), mais en critiquant la position de « Strollad Breiz » qui, disait-il, fait le jeu des extrémistes bretons. « Personnellement, je ne désire rien plus qu'une mise au point sincère et objective, lui répondit Yves Le Moal, au sujet de l'emploi du breton dans les écoles, les patronages, les œuvres, la prédication... Que nous reproche-t-on ? Notre seule ambition est de nous procurer une base doctrinale et sûre.

« En principe nous avons à être loyalistes à l'égard de l'Etat français, mais que représente l'Etat français ? Une sorte de consortium qui en supprimant et minimisant toute liberté, procure à un petit nombre de malins toute facilité pour jouir au sommet de tous les avantages que la machine

administrative organisée et dûment centralisée y fait converger.

« Ce système aboutit au despotisme et au servilisme par l'uniformité. C'est une raison des plus graves pour ne pas nous laisser absorber, nous dont la personnalité n'est pas encore totalement amoindrie ; mais il en est une autre moins importante, nous ne sommes pas Français, ni de langue, ni de traditions. Nos intérêts culturels, économiques sont souvent divergents, sinon opposés. »

Le Révérend Père avait insisté sur les droits supérieurs de la France et de sa vocation de fille aînée de l'Eglise. Yves Le Moal lui rétorqua : « Depuis quatre cents ans nous participons en tant que catholiques à cette vocation supérieure dont la France a le privilège, et nous avons le devoir, sinon en tant que Bretons, du moins en tant que catholiques, de faire cause commune avec elle, compte tenu des droits essentiels que rien ne saurait prescrire. Notre catholicisme comble le fossé bien mieux que quatre cents années de vie commune, mais en même temps il exige que pleine justice nous soit rendue... »

« Je vois le catéchisme se glisser sans motif dans les paroisses toutes bretonnantes, des cantiques français chantés à l'église par pur snobisme, des prédications françaises instituées les jours des grandes fêtes dans des paroisses où tout le monde sait le breton... »

« Sans vouloir aucunement nous immiscer dans la direction des paroisses, nous laïques bretons catholiques, voulons conserver non seulement notre langue mais la renouveler ; nous sommes obligés de noter de tels manquements, et de conclure que l'usage de la langue française ne saurait être laissé à l'arbitraire et à la fantaisie. L'une des raisons de « Breiz » est de faire valoir le bien-fondé de ces revendications. » (29)

Sur un autre plan, Le Moal essaya de faire comprendre l'intérêt qu'aurait présenté l'emploi de la langue bretonne dans les bulletins paroissiaux : « Notre langue, nos vieilles coutumes, notre manière de vivre ont été si nourries d'idées saines, si imprégnées d'esprit chrétien, notre foi si habituellement exposée et enseignée dans la langue de nos pères, elles ont laissé avec celle-ci un tel parfum agréable de sainteté que nous ne trouvons dans aucune autre langue un parfum doux, léger et persistant ! »

L'auteur de l'article rejoignait la pensée de Mgr Tréhiou parlant de la langue bretonne dans sa première lettre pastorale : « La vieille langue dont les mots sont imprégnés de droiture et de clarté, de poésie et de ferveur. » (30) Argument tout enveloppé de poésie, mais pour être accepté il eût fallu un clergé plus instruit dans l'ensemble de sa langue maternelle ; celui-ci trouvait plus facile de rédiger des articles en français.

Campagne pour le breton à la maison (31). Elle était le dernier sanctuaire de la langue. Essayer de créer une autre mentalité, car du jour où les parents ont dit : « Nos enfants sauront toujours assez de breton », où les pères revenant du service militaire après avoir subi les pires brimades adressées aux « plouks » ont dit : « Je ne veux pas que mon fils subisse le même sort », on peut croire que la « remembrée » a sonné pour la vieille langue nationale... Que faire en face d'une Ecole publique ardemment dressée contre elle ou d'une Ecole libre où les enseignants eux-mêmes avaient appris à dédaigner la langue maternelle ?

Attacher les gens à la Bretagne, essayer de les détacher de Paris, c'est encore un aspect de l'action de « Breiz ». Lorsqu'on coupe la France en deux en regardant la Bretagne et la France comme des ennemies, c'est une erreur. C'est entre la France et Paris qu'il faudrait faire la sépara-

tion. Paris c'est l'abcès... Il faut détruire dans l'esprit du Breton la puissance de Paris. Paris étouffe et contamine tout : « Foei da gizioù Paris ! Foei da spered Paris ! Foei d'oberou Paris ! Tout ce que Paris touche sur les plans intellectuel, moral, littéraire, artistique, social, économique, administratif, est contaminé. » On dira que Le Moal a prêché dans le désert. Bien rares sont les Bretons pour qui Paris n'est qu'une Babylone moderne ! Cependant il avait raison d'écrire : « diouz ar gor, ne deu nemet diskargadur, breinadur... » (31)

Tels sont quelques-uns des aspects du travail de « Breiz » pendant treize ans ; tout ne peut être résumé dans une dizaine de pages. « Breiz » est une mine dans laquelle le mouvement breton contemporain pourrait puiser presque indéfiniment. Voici le jugement que portait sur « Breiz » Mlle Rivoallan, de Saint-Nicolas-du-Pélem, animatrice des groupes celtiques du Trégor et de la Cornouaille avant la guerre de 1939 : « J'aime l'idéal de « Breiz ». J'apprécie sa belle indépendance. En le lisant chaque semaine, j'éprouve une vraie joie à y trouver le sentiment breton profondément imprégné de christianisme, à y voir tous les mouvements d'idées, toutes les tendances, tous les événements jugés à la lumière de l'Évangile et d'après la doctrine de l'Église. Je souscris pleinement à la déclaration de « Strollad Breiz » basé sur les principes si lumineusement émis par M. Le Fur. Je souhaite bien vivement avec « Strollad Breiz » l'introduction de l'élément breton dans le programme des mouvements spécialisés. » (32) A la veille de la guerre 1939, « Breiz » était en bonne posture pour continuer une œuvre efficace. Organe du « Strollad Breiz » dont les principes et l'action étaient jugés très favorablement par Mgr Serrand, le journal pouvait espérer pénétrer plus profondément dans les milieux catholiques du Trégor et entraîner à sa suite les hésitants des autres régions bretonnantes.

Mais au prix de quel travail et de quels sacrifices ! En effet au cours de treize années « Breiz » avait failli sombrer, au moins deux fois. On a vu que le contrat Miard-Le Moal ne liait les deux associés que si le journal pouvait tirer à 3.000 exemplaires et assurer au moins 20.000 francs de publicité. Malheureusement, « Breiz » cantonné dans le Trégor n'atteignit jamais 2.000 lecteurs. Henri Miard reprit sa liberté après avoir supporté de lourds sacrifices d'argent (« Breiz », n° 54) (33), et ne se montra pas intransigeant puisqu'il abandonna 5.000 francs qui lui étaient dûs. Est-ce que « Breiz » allait disparaître ?

Au mois de juin 1929, une Société « Kevelerien Breiz » (34), fut créée pour acheter du matériel d'imprimerie, une linotype en particulier. On espérait diminuer les frais d'impression en louant cette lino à un imprimeur de Guingamp. Celui-ci aurait à payer chaque année une rente de 6.000 francs et pendant cinq ans il aurait à partager avec « Breiz » les bénéfices qu'il pourrait réaliser par l'emploi de cette machine. C'était trop beau et on eut trop confiance dans la gestion.

L'abbé Le Clerc, neveu du grammairien professeur au collège Notre-Dame, avait assumé un travail au-dessus des forces humaines au moment du lancement de « Breiz » en qualité de trésorier. Il transmit sa fonction à l'abbé Clec'h, recteur de Coadout qui lui aussi assura un travail considérable chaque semaine pour écrire les adresses et faire l'expédition du journal.

En 1934, l'imprimeur fit faillite. Il fallut rembourser le montant de l'emprunt qui avait servi à acheter le matériel d'imprimerie et les dettes accumulées. Afin de sauver la situation, l'abbé Clec'h vendit du bien personnel pour rembourser les créanciers. M. Delisse donna 20.000 francs. Grâce

à la générosité des amis d'Yves Le Moal, « Breiz » fut relancé.

Une nouvelle société « Les Editions d'Arvor » fut créée et la gérance en fut confiée à M. Suberbie, libraire à Guingamp qui mit de l'ordre dans la gestion (35), N° 1.126.

Ce chapitre n'a fait qu'effleurer les activités de Dir-nador au cours de treize années de vie intense (36). Que l'on veuille bien penser au talent et à l'énergie qu'exige la direction d'un journal hebdomadaire dont la rédaction et l'ordonnance reposaient uniquement sur lui. Ajoutons à cela la composition de pièces de théâtres ou de romans, la recherche d'informations capables de rendre un journal vivant, la correction des épreuves, le fait de n'être pas sur place. Chaque semaine, il lui fallait se rendre à Guingamp, le plus souvent à pied pour entrer en contact avec l'imprimeur, pour présider à la mise en page. Que sais-je encore ! Et ce travail lui assurait à peine de quoi vivre ; seule la pensée de sauver d'esprit breton le soutenait...

#### RÉFÉRENCES

- (1) Ne pas confondre avec « Breiz », organe de Kendalc'h.
- (2) N° 1.275.
- (3) Lettre du 29 décembre 1926. Mgr Serrand encouragea toujours Yves Le Moal. Ce dernier lui écrivait le 29 décembre 1934 :  
« L'année 1935 semble devoir apporter aux militants bretons et catholiques de votre diocèse quelques motifs d'espoir. Grâce à l'ordre et à l'entente parfaite qui règnent désormais aux bureaux des Editions d'Arvor, la diffusion de notre journal « Breiz » est en voie de progresser. Ainsi nous allons avoir chaque mois un numéro spécial à six pages et peut-être un numéro illustré tous les trois mois avec publication de pièces de théâtre, monologues et chansons.  
« Au point de départ de cette progression se trouve l'action que Votre Excellence voulut bien, il y a quelques mois, exercer en notre faveur. » (N° 1.949.)
- (4) « Hon folitik », N° 1.
- (5) Principaux collaborateurs : MM. Le Clerc (Kloareg ar Wern),

Brochen, Ar Yeodet, Even Morice, Le Cudennec, Renan, Cocaign, Le Gall, Jouanno, Le Clerc, neveu du grammairien, Cadoudal, Potr Juluen, etc...

- (6) « Breiz », deuxième numéro de propagande.
- (7) « Breiz », mars 1936, N° 451.
- (8) « Breiz », N° 89 et 92.
- (9) « Breiz », 9 octobre et sq.
- (10) « Breiz », N°s 237, 238, 283.
- (11) N° 2.010, notes personnelles.
- (12) 23-8-1929, N° 1.975.
- (13) On donnait comme références : La Communauté des Puissances, du P. de la Brière. — Les Grandes activités de la S.D.N. devant la pensée chrétienne, du P. Delos. — Les travaux de M. Le Fur est publié dans la « Vie de l'abbé Perrot », p. 181 et sq.
- (14) Texte classé, N° 1.896. Le texte de la conférence de M. Le Fur est publié dans la « Vie de l'abbé Perrot », p. 181 et sq.
- (15) « Breiz », 75, 82, 84, 297. C'est latin, dites-vous ! En tous cas, le Gouvernement atteint son but. On voit une petite bande de fonctionnaires assis comme sur un trône, qui regardent les autres comme des esclaves. C'est contre-nature et anti-chrétien.
- (16) « Breiz », N° 86.
- (17) « Breiz », N° 141.
- (18) « Breiz », N°s 477, 480, 486.
- (19) « Breiz », N°s 474, 497, 503, 521.
- (20) 26 août 1938.
- (21) Querelle autour du drapeau, Abbé Perrot, p. 202 et 203, « Breiz », 566, 569, 571.
- (22) Texte classé, N° 1.959.
- (23) 19-12-34, Texte classé N° 1.494 et 5-1-1939, N° 1.581.
- (24) « Breiz », N°s 7 et 17.
- (25) Texte classé, N° 1.699.
- (26) « Breiz », N°s 185, 186, 189, 194.
- (27) Texte classé, N° 1.699.
- (28) Texte classé, N° 464.
- (29) Texte classé, N° 1.675.
- (30) « Breiz », 21-7-1929.
- (31) « Breiz », N°s 63, 176.
- (32) Texte classé, N° 1.478.
- (33) H. Miard demandait seulement reconnaissance dans un article du journal « Breiz », qu'il avait généreusement abandonné titre et propriété à un Comité qui s'efforcera de mener l'œuvre à bonne fin. (Lettre de M. Urvoy, N° 1.658.)
- (34) Société de Presse catholique en langue bretonne, N° 276.
- (35) Texte classé, N° 1.126.
- (36) Il faudrait aussi rappeler la campagne contre Bécassine.

Informé par l'intermédiaire d'amis d'Yves Le Moal, le Colonel du Boisboissel, secrétaire du Maréchal Lyautey, à l'Exposition Coloniale (1931), empêcha toute propagande en faveur de cette insanité.

« Breiz » donnait chaque semaine un compte-rendu de toutes les activités bretonnes, tant sur le plan religieux : Pardons, fêtes paroissiales, que sur le plan breton : Congrès des différentes associations, de manifestations bretonnes comme celle de Saint-Aubin-du-Cormier en l'honneur des soldats tombés pour la défense de la Bretagne en 1488.

Yves Le Moal garda toujours une grande fraîcheur d'expression dans ses écrits. C'était un artiste, son âme resta jeune et sensible. Elle transparait dans « Feunteun Gwenn - Pask Kentan » à l'occasion de la première communion de son filleul, Erwanig Bocher ; à la mort de l'abbé Le Clerc, son ami (« Breiz », 511, 512, 514, etc...).

## CHAPITRE XII

### L'Œuvre des Classiques Bretons

---

La question de l'introduction de la langue bretonne au moins dans les écoles libres faisait toujours l'objet d'une étude à chaque Congrès du Bleun-Brug. Les théories s'affrontaient, les positions se durcissaient devant les reproches amers adressés parfois aux enseignants ; cette séance était ordinairement houleuse ; à la fin, on mettait tout le monde d'accord avec des vœux platoniques, et l'on recommençait l'année suivante avec le même zèle sans résultat pratique.

Après le départ de l'abbé Madec, l'entente était revenue entre le Trégor et les autres groupes, et pour marquer que le passé était oublié, le Congrès du Bleun-Brug eut lieu à Guingamp au mois de septembre 1930. La question de l'enseignement du breton dans les écoles libres fut de nouveau agitée avec cependant plus d'espoir d'aboutir à un résultat. En effet des ordonnances épiscopales, tant à Quimper (1) qu'à Vannes et Saint-Brieuc (2) consacraient le bien-fondé des revendications bretonnes et imposaient dans les établissements diocésains l'étude de la langue et de l'histoire de la Bretagne. Yves Le Moal s'unit à l'abbé Perrot pour remer-

cier Mgr Duparc qui avait pris l'initiative de ces ordonnances. Maintenant on était assuré que les enfants sortiront de l'école avec une connaissance suffisante de leur langue maternelle, pour la lire et pour l'écrire. Un grand pas avait été fait. Restait à mettre en application ces ordonnances épiscopales. Une ordonnance même venue de très haut ne suffit pas. Il faut faire l'éducation des parents et il faut que les maîtres eux-mêmes soient encouragés pour appliquer les directives (3). La « Breuriez-ar-Brezonég » fondée autrefois est toujours là ; elle dort ; n'est-ce pas le moment de la réveiller ? N'est-ce pas le moment de favoriser des réunions d'enseignants animés du même désir d'apprendre le breton à leurs enfants ? (4).

Et puis, il fallait des ouvrages classiques. Au Congrès de Guingamp, il fut décidé d'en éditer. Un seul manuel pratique pour l'enseignement du breton, pouvait sortir immédiatement : celui de l'abbé Le Bozec, alors curé de Corlay, ancien directeur de l'École de Saint-Nicolas-du-Pélem. Des extraits de ce manuel avaient paru dans « Arvorig », dès avant la guerre 14-18. En 1916, alors qu'il était au front, M. Le Bozec avait écrit à Yves Le Moal : « Je n'abandonne pas l'idée d'une méthode bilingue. » (5) Il s'était mis à l'ouvrage après la guerre, et le manuel qu'il avait composé pouvait être donné à l'imprimerie. Au commencement de 1932, il n'y avait encore rien de fait. La malheureuse affaire de l'« Emgleo Sant-Iltud » pesait lourdement dans les relations Perrot-Le Moal. Il ne pouvait pas être question d'utiliser cette société pour le lancement de classiques ; tandis que « Kevelerien Breiz » pouvait le faire, et le bénéfice que celle-ci réaliserait en étendant son action dans le Finistère permettrait de renflouer l'« Emgleo Sant-Iltud ». Une réunion avait eu lieu à Quimper, le 29 octobre 1931. A la suite de cette réunion, Yves Le Moal adressait à son ami ces

mots : « Tu t'es rallié à l'avis commun que les classiques bretons seraient une ressource pour la caisse d'amortissement de l'« Emgleo ». Par ailleurs plusieurs projets sont avantageux, mais il faut un désir ardent d'entente préalable à l'exclusion de toute récrimination concernant le passé. Matériellement parlant, je suis en plus mauvaise posture que toi ; néanmoins, je tiendrai mes engagements pris de concert avec M. Brochen. » (6) Yves Le Moal présenta le projet : publier le manuel bilingue de M. Le Bozec. Tous les membres présents approuvèrent de leur signature (7).

La situation paraissait aussi bonne que possible tant du côté de Saint-Brieuc que du côté de Quimper. M. Hidrio, directeur de l'enseignement libre du Diocèse de St-Brieuc, préconisait l'étude du français à l'aide du breton en attendant l'édition de manuels classiques ; il demandait en 1928 « pour faire aimer la petite patrie par l'étude de la langue, d'exercer les enfants à lire des textes bretons dans un livre autre que le catéchisme, par exemple dans la « Vie des Saints », au moins une fois pas semaine », il proposait de suivre l'exemple du diocèse de Vannes qui imposait un choix de quatre « textes choisis en breton sur les huit exigés pour obtenir le Certificat d'Etudes diocésain » (8).

« Est-il possible de faire mieux pour le moment ? écrivait-il à Yves Le Moal dans la suite. J'applaudirai, bien que non bretonnant, à toute initiative en vue de conserver, de développer, de perfectionner la langue bretonne ; elle fut à travers les siècles l'expression de la pensée de nos pères ; elle reste la gardienne d'une âme et d'une civilisation pétrie d'idéalisme et de poésie. Jamais le patrimoine de l'humanité ne sera trop riche d'idéalisme. J'ai pitié du dédain qu'affectent pour leur vieille langue trop de bretonnants primarisés. C'est pourquoi ma sympathie et ma bonne volonté sont acquises à l'œuvre que vous poursuivez avec une

tenacité vraiment bretonne ; en particulier, je me ferai un devoir d'encourager dans nos écoles chrétiennes du diocèse la diffusion des Classiques bretons et la méthode de M. l'abbé Le Bozec (9). »

A Quimper, du côté de la Direction de l'Enseignement Libre, même accueil très favorable. M. Grill en particulier encourageait vivement le « Comité des Classiques bretons » qui avait été créé et dans lequel on trouvait, pour le Finistère, l'abbé Saout et Yeun ar Gô. Le 24 mars 1932, celui-ci lançait un appel, en qualité de Secrétaire, afin d'obtenir des ressources en faveur de cette œuvre (10).

Avant d'être imprimé le manuel Le Bozec passa dans les mains de MM. Hidrio et Grill pour subir quelques retouches (11) et l'année 1932 s'écoula en tractations de toutes sortes. A l'occasion des fêtes de Vannes, Yves Le Moal avait annoncé l'édition de ce manuel : « Ce sera notre geste en réponse à cette apothéose de la centralisation que l'on s'apprête à célébrer. »

Dans la suite quelques noms du Comité finistérien des Classiques bretons furent écartés par l'évêché de Quimper : « Pas de personnes favorables à l'Action Française ou connues pour leur séparatisme. » L'une d'elles accepta de bonne grâce cette exclusion : « Arabat eo d'eomp en em glemm Digemerout a reomp barnedigez an Aotroun 'n Escop evel ma tle hen ober kristenien doujus. » (12).

Si maintenant nous regardons vers les enseignants, les réactions sont variées. Deux Supérieures Générales de Congrégations vouées à l'enseignement : « Créhen » et le « St-Esprit » font des commandes importantes (13) sitôt l'annonce du manuel de l'abbé Le Bozec ; les frères de Ploërmel sont plus réticents : « Nous avons nos méthodes personnelles ; nous ne pouvons pas imposer à nos écoles un ouvrage nouveau, le libre choix des livres est laissé à l'initiative des

maîtres ; l'ouvrage de M. Le Bozec n'a pas encore subi l'épreuve de l'enseignement, c'est un inconnu. » (14) Mais plus tard, au moins dans les Côtes-du-Nord, il fut adopté par un bon nombre de Frères de Ploërmel.

Et dans le Finistère ? Malgré l'appui de la Direction de l'Enseignement, il n'y avait pas unanimité. Tout d'abord, l'abbé Perrot sollicité de faire partie du Comité (Mgr Duparc avait demandé qu'il ne soit pas tenu à l'écart) refusa ; c'était à l'époque de ses plus grosses difficultés à propos de l'« Emgleo Sant-Iltud ». « Si l'abbé Perrot refuse, avait dit M. Salomon, Directeur de l'Enseignement libre de Quimper, à Yves Le Moal marchez quand même (15). » Quant à M. Grill, il n'en revient pas d'entendre un confrère lui dire : « C'est un mouvement qui vient des Côtes-du-Nord. » Avec une mentalité pareille, il y aura bientôt autant de Bretagnes que de Bretons. » (16)

A la question : combien d'exemplaires faut-il tirer ? M. Salomon trouve qu'un tirage de 5.000 sera insuffisant (17). Le tirage aurait dû en effet être insuffisant pour le K.L.T. et si l'on ajoute le Vannetais, il en aurait fallu moitié plus : « J'ai reçu l'ouvrage de M. Le Bozec écrivait M. Guillevic, vicaire général de Vannes. Avec un peu de bonne volonté, nos instituteurs et institutrices pourraient l'employer dans leurs classes et ce serait le salut de la langue bretonne. » (18) Oui, mais les « Littéraires » n'en veulent pas ou du moins ne feront aucune propagande en faveur de ce manuel bilingue : « Sur le numéro d'octobre de « Gwalarn » écrit-on à Yves Le Moal, nous mettrons une note au sujet des Classiques breton-français. Cependant, nous ne pourrons vous venir beaucoup en aide, étant donné que nous sommes absolument opposés à l'emploi du français, même mélangé avec du breton. » (19)

Deux méthodes s'affrontaient : la méthode directe et la

méthode indirecte. Il est évident que la méthode bilingue pour enseigner une langue restera toujours un pis-aller. La véritable méthode pour enseigner une langue vivante sera toujours la méthode directe. Mais pour l'employer, il faut que le professeur parle lui-même parfaitement cette langue, qu'il en connaisse les règles grammaticales, les nuances etc... Etait-ce le cas de la plupart des enseignants ? Alors formons des professeurs — Bien sûr, mais il ne suffit pas d'un décret pour les former. La méthode bilingue avait cet avantage, au moins à l'époque où elle parut, de permettre à la plupart des maîtres, même assez mal préparés à l'enseignement de la langue bretonne, de donner des notions suffisantes à des enfants qui ne parlaient que breton à la maison. On aurait pu utiliser le manuel Le Bozec sur une grande échelle en attendant un autre mieux adapté et en attendant que les maîtres fussent eux-mêmes mieux informés, il ne fallait pas les effaroucher par un travail au-dessus de leurs forces et au-dessus de leurs possibilités. Une autre raison n'était pas à dédaigner : les parents, disaient les maîtres, confient leurs enfants à l'école libre pour qu'ils apprennent le français, si nous employons la méthode directe, si nous apprenons d'abord le breton à leurs enfants, comme cela devrait se faire normalement, les parents les retireront des écoles libres. La méthode bilingue avait au moins l'avantage de n'effaroucher ni les parents, ni les maîtres. Comme le disait justement M. Grill : « Il faudra éviter de froisser les maîtres, les convaincre au lieu de les commander. » (20)

Qu'on veuille bien reconnaître que l'œuvre des « Classiques » permettait au breton d'entrer à l'école, par la petite porte sans doute, mais il y entraît quand même, en attendant que la campagne bien orchestrée de « Ar Brezoneg er Skol » lancée par Yann Fouéré (1934) auprès des Communes

et des Conseils généraux puisse permettre au breton de ne plus servir de « marche-pied à la langue française », selon l'expression des partisans de la Méthode Directe.

Yves Le Moal avait obtenu un succès appréciable : l'union des Directions diocésaines de l'enseignement libre : Grill, Coetmeur (Vannes) et Hidrio. M. Grill sera obligé d'avouer : « Je regrette que le Finistère ne nous ait pas donné satisfaction jusqu'au bout. Tout marchait si bien au début.

« Espérons que tout finira pour s'arranger et que les hostilités finistériennes tomberont ; les amis de la Bretagne ayant compris que l'union fait la force. » (21)

Le manuel Le Bozec fut édité pour la rentrée de 1933. 8.000 exemplaires furent tirés. Immédiatement 3.189 furent vendus dans les Ecoles Libres. C'était un résultat appréciable. « Il eût été meilleur si toutes les Congrégations enseignantes avaient pris un stock de manuels à leur charge » (22). Mais il était insuffisant, car en matière d'enseignement les éditions doivent s'écouler rapidement. A-t-on jamais vu un livre classique donner pleine satisfaction aux professeurs ? Editeurs, libraires, enseignants poussent aux changements... Un manuel même s'il n'est pas parfait est toujours bon si un professeur sait s'en servir. Le Finistère allait être pratiquement fermé aux « Classiques Bretons ». En effet, le Frère Uguen, collaborateur du Frère V. Séité, écrivait à Yves Le Moal le 24-7-36 : « M. Séité et moi, tous les deux frères de Ploërmel, nous avons préparé un livre de lecture tout entier en breton. Il sera publié par la « Breuriez-Brezoneg er skoliou » sous la direction de M. R. Delaporte. Les éditeurs voudraient, malgré nos observations, suivre strictement les directives de Gwalarn au point de vue de l'orthographe. La vérité est avec eux, d'une façon, mais pas de l'autre. Il est évident qu'on ne peut pas être toujours en train de chercher une orthographe ; il faut profiter des cir-

constances actuelles qui nous permettent d'enseigner le breton dans les écoles pour améliorer et compléter la manière d'écrire de l'« Emgleo ». C'est impossible, si l'on tient toujours compte de la manière d'écrire du Trégor. Je ne vois donc pas que dans le diocèse de Quimper, il puisse y avoir deux manuels, le nôtre et celui de Le Bozec » (23). Le but de notre livre à nous, c'est d'apprendre à lire le breton ; le nôtre est destiné pour le cours préparatoire 2<sup>e</sup> année, et le cours élémentaire 1<sup>re</sup> année. Un second viendra plus tard qui apprendra aux enfants à écrire le breton (24).

La nouvelle de l'édition d'un autre manuel préparé par des maîtres dont la compétence pédagogique était reconnue n'eut pas pour résultat de réjouir Yves Le Moal. Il le fit remarquer : « Le livre de M. Le Bozec a été fait pour les écoles telles qu'elles sont actuellement fréquentées par des enfants qui parlent breton à la maison sans savoir le lire, et qui sont envoyés en classe pour apprendre le français. Si nous voulons leur apprendre à lire et à écrire, le livre de M. Le Bozec leur offre des lectures et voici aussi bien atteint votre but. Avec lui on peut également leur apprendre à écrire... Pourquoi aller de l'avant sans nous donner de vos nouvelles, à nous qui avons pris de la peine et mis de l'argent pour publier un livre dont on ne peut nier l'utilité. » (25)

Tout cela prouve qu'il ne faut pas aller trop vite en ouvrage et qu'il faut s'entourer de toutes les garanties de succès. Pourtant Yves Le Moal pouvait-il attendre plus longtemps, alors qu'il n'était pas question de « Me a zesk brezoneg » en 1932 ? D'autre part n'eut-il pas été possible d'écouler le manuel Le Bozec, avant d'en lancer un autre mieux fait (26) ? Est-il donc si difficile de faire l'union entre Bretons sincères ? On comprendra la lettre désabusée d'Yves Le

Moal qu'il adressait au vicaire général de Saint-Brieuc, le 9 août 1936 :

« La question des classiques bretons, comme je le signale à M. Le chanoine Hidrio devient tout à fait à l'ordre du jour et va recevoir incessamment une solution. Une réunion se tiendra dimanche 16 août à Vannes à laquelle je suis convoqué et qui a pour objet de mettre immédiatement en chantier une série de classiques aux frais de la section bretonne de l'Exposition de 1937.

« L'entente qui s'est faite pour favoriser la pénétration du breton à l'école peut-elle s'étendre au livre ? J'en doute, car « ar Falz » ne veut pas de livres qui portent atteinte à la laïcité ; le groupe « Ar Brezoneg er Skol » auquel appartient M. Perrot, ne veut pas du livre Le Bozec « dre ma'z eus galleg ebarz ». Que fera en cette circonstance l'autorité diocésaine ? De nouveau, je me permettrai d'exprimer cette opinion que le manuel Le Bozec a sa place marquée dans les écoles des deux diocèses d'après le libre choix des maîtres... J'ai vu M. l'Inspecteur des Frères de Ploërmel, il adopte le livre Le Bozec et ne voit pas du tout l'utilité d'un deuxième volume. Il me faisait aussi observer que la méthode unilingue, breton et français enseignée séparément aux enfants pouvait porter préjudice de plusieurs manières aux écoles libres.

« Si à Vannes, dimanche, une motion Delaporte-Perrot demandait le libre emploi du manuel Le Bozec dans les écoles des deux évêchés, je me rendrai à cette réunion ; mais j'apprends que leur livre doit paraître en septembre et que son rôle est de supplanter le nôtre, même en Tréguier. Dans ces conditions, je m'abstiendrai. » (27)

Faut-il ajouter qu'en 1942, Roparz Hémon, alors directeur de l'Institut Celtique demanda à Yves Le Moal de lui

faire parvenir le manuel Le Bozec afin de faire de la propagande en sa faveur. N'était-ce pas reconnaître un peu tard l'intérêt qu'il présentait ? (28).

Quelquefois cependant Yves Le Moal recevait des encouragements de la part des enseignants qui faisaient de leur mieux pour utiliser la méthode Le Bozec : « J'ai mis entre les mains de mes élèves le livre de M. Le Bozec, il fait merveille ici. A mon point de vue, il est indispensable. » (29) C'est le cas de dire : « Heureusement que tout le monde ne se pose pas de problème ! De pareilles lettres pouvaient consoler un peu Yves Le Moal des déboires que lui causaient ses amis...

#### RÉFÉRENCES

- (1) « Breiz », N° 144-145, Ordonnance de Mgr Duparc, 24 janv. 1930.
- (2) « Breiz », N° 466.
- (3) Les enseignants restaient aussi à conquérir. Que de fautes furent commises par eux : « Moi aussi, je suis une victime de ces maîtresses d'écoles libres qui se moquaient de nous parce que nous parlions breton. Dans certains pensionnats, il aurait fallu en perdre jusqu'à l'accent. Que de fois j'ai été punie pour avoir osé parler breton à l'école. » Texte classé, N° 580.
- (4) « Breiz », N° 154.
- Pour l'enseignement de l'Histoire de Bretagne recommandé par tous les évêques bretons, on était mieux pourvu. Deux ouvrages étaient recommandés : celui de M. du Cleuziou et celui de l'abbé Poisson. Dès que ce dernier parut en 1930, Yves Le Moal le fit traduire en breton par l'abbé Renan (Gournadec'h).
- (5) 7 juillet 1916, N° 1.074.
- (6) Texte classé, N° 1.954.
- (7) Texte classé, N° 1.970.
- (8) Lettre à l'abbé P. Lec'hvien, 8 septembre 1928. Texte classé N° 931.
- (9) 9 janvier 1932, N° 932.
- (10) Texte classé, N° 395.
- (11) N° 1.964.
- (12) Lettre à M. Grill, 19-6-1933, N° 834, et 15-8-33, N° 826. Il

s'agit de M. Le Goff, notaire. « Nous n'avons pas le droit de nous plaindre. Nous recevons la décision de Monseigneur comme doivent le faire des chrétiens respectueux. »

- (13) 12-4-1932, 18-11-1932, N° 485, et 20-11-35, N° 485.
- (14) 12-3-1933, N° 1.431.
- (15) 27 août 1933, N° 1.978.
- (16) 23-9-1932, N° 849.
- (17) 12-4-1934.
- (18) 1-4-1934, N° 884.
- (19) 31 août 1932, N° 893.
- (20) 1<sup>er</sup> avril 1934, N° 884.

Il eût fallu également que l'enseignement de la langue bretonne fût sanctionné par une note au C.E.P. diocésain, pour encourager maîtres et élèves. La Direction de l'Enseignement Libre de St-Brieuc spécifiait bien que l'enseignement du breton restait facultatif et que la note obtenue ne pouvait valoir une majoration de points pour les élèves, et cela afin de ne pas décourager les enseignants, « car ce n'est pas de leur faute, si un certain nombre d'entre eux qui enseignent dans la partie bretonnante n'en connaissent pas la langue ». (De M. Hidrio, 3 mai 1935, N° 937.)

- (21) 13 avril 1936, N° 859.
- (22) Lettre de M. Grill, 12-10-36, N° 858.
- 2.000 exemplaires de la Petite Histoire Poisson-Gournadec'h, en langue bretonne, furent tirés, 1.060 furent pris par les écoles entre 1933 et 1936.
- (23) 14-7-1936, N° 1.645.
- (24) N° 1.646.
- (25) N° 1.930.
- (26) Au mois de janvier 1933, les évêques de Bretagne avaient recommandé la Méthode Le Bozec.
- « Le Bozec a été massacré par les typos », disait F. Vallée, N° 1.694. Yves Le Moal reconnaissait que le Manuel Le Bozec n'était pas parfait. Il demandait seulement de l'utiliser, étant alors le seul utilisable. Après expérience et critiques, on en publierait un autre aussi parfait que possible. N° 470, 26 juillet 1936.
- (27) N° 1.996, janvier 1932.
- (28) L.C., N° 487.
- (29) 25 décembre 1935, N° 1.684.

A titre de renseignements, deux petits documents :

« Les évêques (Vannes, Quimper, Saint-Brieuc) ont fait savoir à tous leurs instituteurs et institutrices et à tous les prêtres de faire usage de la langue bretonne dans toutes les écoles et toutes les paroisses bretonnantes.

« Ce qu'ils ont pu faire, ils l'ont fait. Ce qu'ils ne peuvent pas

faire c'est d'employer la force pour astreindre et obliger les Bretons malgré eux, à lire, à parler, à écrire la langue bretonne. » (M. Guillevic, 20 février, N° 879.)

De M. Lohb, 21 août 1932 : « Je ne crois pas à l'efficacité de la méthode bilingue qui a été autrefois employée un peu partout, elle peut rendre service, cependant le breton ne pourra pas subsister ; les paysans sont trop ignorants de leur histoire et les essais d'enseignement du gaélique en Irlande n'ont pas donné les résultats espérés. » (N° 1.200.)

### CHAPITRE XIII

## Langue Littéraire ou Populaire Orthographe

---

Ici nous abordons un terrain brûlant. Il l'a toujours été, mais plus particulièrement depuis le début du siècle. Des thèses se sont affrontées et s'affrontent encore. A juger les choses telles qu'elles se présentent actuellement, on devrait pouvoir dire que la langue bretonne est une des plus vivantes du monde puisqu'elle se paie le luxe d'avoir plusieurs orthographe. D'après luttés ont opposé les partisans de la langue littéraire et les partisans de la langue populaire. De ce côté l'union est à peu près faite, puisque maintenant il n'y a plus guère que des « littéraires » à écrire en breton : tous les journaux populaires ont disparu. Mais peut-on appeler cela une victoire ?

Le premier souci d'Yves Le Moal fut de se faire lire par le peuple. En cela, il s'écartait de F. Vallée, qui ne manquait pas de le lui reprocher : « Je ne crois pas que « Breiz » fera le même travail que « Kroaz-ar-Vretoned », car le premier but de cet hebdomadaire était de défendre notre nationalité et d'apprendre au peuple celtique ses droits de nation. De plus, « Kroaz-ar-Vretoned » tenait à

la langue correcte et unifiée qui est l'instrument nécessaire de la nationalité... Une langue n'est pas la chose du peuple, mais la chose des érudits qui se concertent pour la garder saine, tandis que le travail du peuple ne tend qu'à la déformer et à la ruiner. Beaucoup d'écrivains veulent écrire une langue populaire ; ils favorisent le travail de destruction réalisé par le peuple. Ainsi font certains collaborateurs de « Breiz » qui ne tiennent pas compte du genre des noms, et ce qui est pire, lui donnent des coups mortels ; ils ignorent les qualités de la langue bretonne qui l'emporte de beaucoup sur le français par la force que donne à la pensée la place que les mots occupent dans la phrase (comme le latin) et surtout par l'emploi des différentes formes de « beza » ; ils n'ont aucune idée de la puissance que donne l'emploi des prépositions comme en anglais ; de la facilité de former des mots grâce à l'emploi des préfixes et de suffixes...

« La paresse est le mal qui empêche les écrivains de « Breiz » de voir la route à suivre... » (1)

A lire ce jugement sévère de F. Vallée contre certains chroniqueurs de « Breiz », on pourrait croire qu'il dédaignait l'œuvre entreprise par son ancien collaborateur de « Kroaz-ar-Vretoned ». Il n'en était rien, F. Vallée au contraire s'y intéressa vivement, et il rendit de grands services au journal en signalant les fautes de certains écrivains. Les lettres qu'il envoyait à Le Moal à ce sujet constituent un dossier qu'il serait utile de consulter pour faire l'histoire de la langue bretonne. Les colonnes de « Breiz » lui étaient largement ouvertes. Mais il aurait voulu élargir l'horizon de « Breiz » (2) : « Il deviendrait facilement un journal pour la Bretagne entière. Proposez à vos correspondants le petit fascicule « Quelques notions de grammaire bretonne » de M. Uguen. » (3)

Yves Le Moal se rapprochait personnellement autant que possible de la ligne de conduite tracée par Vallée. Mais on ne peut lui faire grief d'avoir tenu compte de certaines contingences. A M. X... qui lui reprochait d'écrire pour le peuple, il répondait : « En ce qui concerne les deux sortes de breton, le breton littéraire et le breton populaire, mettons-nous en face de la situation du pays actuellement. Il y a deux sortes de bretonnants et un fossé entre les deux. Mettons que vous soyez nommé directeur de « Breiz » demain — ce qui serait un avantage pour moi — comment écririez-vous ?

« Je fais de mon mieux pour accorder les deux positions en regardant surtout les plus déshérités — misereor super turbam — et à cause de cela, je dis : la langue est faite pour le peuple et non le peuple pour la langue.

« Ce qui manque le plus au mouvement breton, c'est l'équilibre. Après avoir entendu les thèses de Meven Mordiern, je crois voir devant moi des pierres pour bâtir une maison : maintenant, choisissez, prenez le marteau et le niveau. Nous n'avons eu qu'un homme capable de faire ce travail, les autres sont des grammairiens, des linguistes et pendant ce temps « ar Breizad da zont a zo aet da anaon (4). »

On sait par ailleurs que Le Moal lisait ses articles le soir à la veillée, à Mme Le Moal, pour se rendre compte s'il pouvait être compris par le peuple. Il exposa sa pensée sur l'union qui peu à peu pouvait être réalisée entre les deux « bretons » : L'écrivain cultivé cherche dans la langue du peuple tout ce qui est correct et qui exprime bien ce qu'il veut dire, mais il n'écrit pas pour autant pour le peuple ; l'écrivain populaire cherche, lui aussi, dans la langue littéraire tout ce qu'il trouve à son goût, sans écrire pour autant une langue savante. Mais peu à peu l'un en descen-

dant, l'autre en montant, se formera le breton de l'avenir, une vraie langue. L'âme qui est et restera avec le breton populaire, cette âme là qui brille en tout ce qui est vraiment breton, et qui met sa marque sur une grande partie des écrits, des statues, des tableaux, des églises, des châteaux, des manoirs, cette âme là, ce n'est pas la science qui la saisit, malgré sa puissance. » (5)

Dir-na-Dor voyait avec joie que les écrivains bretons modernes arrivaient à exprimer sans emprunt aux langues mortes toute la pensée humaine. Il rendit hommage au travail de Gwalarn quand cette revue publia une « géométrie en langue bretonne » : « Voici un livre, je dirai que c'est un modèle ; avec des mots anciens et des mots nouveaux, avec des mots connus et d'autres inconnus, l'auteur a fait un travail des plus difficiles... Puisqu'on peut faire une géométrie en breton, cette langue est donc à même d'exprimer toute pensée humaine. Il y a de quoi donner de la joie à un bretonnant de cœur. » (6) De la même façon et avec la même joie il félicita Jakez Riou, l'auteur de « Geotenn ar Werc'hez », et l'on pourrait trouver dans « Breiz » d'autres articles élogieux pour présenter aux lecteurs les ouvrages littéraires de la génération montante. Dans ses notes personnelles, on peut lire : « Gwalarn, à la suite de Vallée et d'Ernault, a fait un bon travail. Il a créé par dessus la langue populaire une langue littéraire qui sera peu à peu source de la langue nationale. Il ne faut pas cependant jeter le discrédit sur ceux qui ont travaillé avant, mais chercher l'équilibre entre la langue littéraire et la langue populaire. Tel est le but à atteindre. » (7)

Ici, Dir-na-Dor rejoignait le professeur Ernault qui lui écrivait le 19 septembre 1933, à la suite d'un article où l'auteur avait déclaré « spontus » le breton littéraire : « Vocabulaire, grammaire, style, autant d'objets différents

qui s'imposent à l'étude d'un écrivain consciencieux. Il doit y ajouter au moins des éléments d'histoire de la langue et s'il veut se mêler d'en parler, il faut aussi naturellement qu'il ait étudié le sujet sur lequel il écrit, ce que n'a pas fait celui qui déclare « spontus » des expressions techniques qui en tant que telles ne font partie d'aucune langue vivante au sens des « populaires ». Le français s'est contenté d'adapter à sa prononciation les mots grecs ; il y a là entre les signes et l'idée un intermédiaire étranger qui le rend parfaitement inintelligible à tout français qui ne sait que sa langue « vivante ».

« Le breton n'est pas surchargé de cet intermédiaire oiseux, il reflète directement la pensée et n'a pas besoin d'être d'abord interprété, mais seulement expliqué... J'ai enseigné cela en français à Poitiers. Je souhaite qu'un temps vienne où l'on enseignera en breton à Rennes, comme au xv<sup>e</sup> siècle on enseignait le latin en breton. (J'ai trouvé des fragments d'une grammaire latine en cette langue.)

« Ce qui serait réellement « spontus », c'est qu'on s'obstinât à des discussions byzantines, quand il y a tant d'urgence à ce que les Bretons s'entendent enfin pour n'avoir plus besoin d'interprètes entre eux... Les critiques entre Bretons ont trop souvent le tort de s'adresser aux personnes, alors qu'on ne doit rechercher que la vérité et l'intérêt de tous. » (8) Dans une autre lettre, le professeur Ernault signalait à Yves Le Moal que le breton littéraire contient, en principe, toutes les ressources d'expressions légitimes et utiles dans chaque dialecte. « On y ajoute trop souvent à tort des éléments étrangers à tout usage armoricain actuel » (9), et il spécifiait en outre que pour le moment « le Vannetais doit rester en dehors de la fusion ». Il donnait comme exemple « qu'un bel esprit chimérique en appliquant à tort et à travers l'esprit mathématique qui n'a rien

à voir dans cette matière, avait traduit un poème gallois en un breton de la pire espèce. Sa réfutation serait utile pour confirmer les esprits raisonnables dans la nécessité d'une union concertée et d'une discipline intelligente » (10).

Dans la suite, le professeur Ernault revint sur son opinion au sujet du Vannetais : « Je recommande de mettre judicieusement en commun les ressources de tous les dialectes, afin de ne pas créer sans nécessité de nouvelles causes de désunion. L'Académie Bretonne, fidèle, ne peut rien changer cependant que pour un progrès réel et pour le bien de tous. » (11) Et enfin, « J'espère pouvoir lire à Saint-Brieuc un appel à l'union des Bretons y compris les Vannetais... Mgr Tréhiou nous a fait des concessions les plus raisonnables... » (12) et cette dernière phrase permet d'enchaîner sur la question de l'orthographe, source de divisions malheureuses entre bretonnants.

Depuis 1908, presque tous les écrivains bretons avaient admis l'orthographe K.L.T. de l'Académie bretonne. Toutefois les Vannetais restaient en dehors de l'entente. F. Vallée regardait comme impossible la fusion orthographique des deux groupes, « à cause d'une prononciation différente, des lois grammaticales également différentes en ce qui concerne les mutations, les verbes et les prépositions et aussi d'un vocabulaire plus riche en certains domaines et moins riche en d'autres » (13).

Faudra-t-il donc attendre les calendes grecques pour voir l'union orthographique ? Mgr Tréhiou ne le pensait pas. Dès le début de son épiscopat, devenu vannetais, il recommanda vivement l'unification de la langue et de l'orthographe. Adressant des félicitations à M. Uguen et au Père Eugène qui venaient de faire paraître « Buhez H.S. Jezuz-Krist », il disait toute sa joie et ses espérances. « Une vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, écrite tout entière en bre-

ton, quelle joie pour un évêque breton ! Vous avez, mes chers amis, publié cette vie dans la langue de nos pères, une langue riche et agréable.

« Quand se lèvera-t-il, le jour que nous appelons depuis longtemps, de l'entente entre Goëlo-Trécor-Léon-Cornouaille-Vannetais ? Quand y aura-t-il une seule façon « rik ha spis » pour tous les bretons, de lire, d'écrire, de prêcher, de parler, de chanter en breton ? Breiz-Izel n'est pas assez grande et ses enfants ne sont pas assez nombreux à travers le monde pour avoir deux ou trois façons différentes d'écrire notre langue (14). » Il profita du Congrès du Bleung-Brug à Hennebont (1931) pour revenir sur cette question primordiale. Il y parla en breton unifié de telle façon que tous les bretonnants pouvaient comprendre, ce qui fut remarqué par tous les assistants (15).

Cette intervention de l'évêque de Vannes, cellisant vaincu, ouvrait la voie à l'unification littéraire et orthographique. Yves Le Moal, dans « Envorennoù eur Bleung-Bruger », tira les conclusions de ce congrès ; il fallait aller de l'avant dans la voie de l'union, mais il ne faut pas nier les difficultés : « Araok klas redek, deskomp kerzout (16). » Il tenta de montrer la voie à suivre en publiant des articles de Dihunamb, en les rendant orthographiquement intelligibles aux Trécorrois. « Les articles que vous publiez sur les tentatives d'unification de la langue sont très intéressants, lui écrivait M. Guillevic. Des études linguistiques faites par des hommes compétents pourraient déblayer le terrain et préparer les adhésions. Le Geriadur de M. Ernault qui écrit les différentes formes de dialectes, est impartial et n'exclut pas le vannetais, comme M. Vallée le fait trop souvent dans son grand dictionnaire.

« Vos études qui paraissent dans « Breiz », avec un esprit d'entente et de conciliation feront du bien et prépa-

rent l'entente désirée qui ne se réalisera qu'à une longue échéance ! Si vous pouviez, de temps en temps, donner des textes en breton unifié, comme celui que vous avez donné de la lettre de M. Herrieu, cela nous apprendrait à nous mieux connaître et à nous mieux entendre. Beaucoup de difficultés viennent de ce que nous ne nous connaissons pas et que nous n'avons pas assez de relations. Travaillez à les multiplier. » (17)

Il est certain qu'Yves Le Moal, dans sa sphère d'influence, a essayé de faire l'union entre les dialectes ; mais il faut reconnaître que la chose n'est pas facile, quand on considère le raidissement de certains : « Nous avons des concessions mutuelles à nous faire écrivait Loeiz Herrieu ; je suis prêt à aller très loin vers le K.L.T., mais à la condition que vous-même, vous fassiez quelques pas vers nous et que vous cessiez de considérer votre breton artificiel inutilisé comme langue vivante, comme une perfection devant remplacer tous les dialectes et vos règles orthographiques comme intangibles. L'écriture d'une langue étant purement conventionnelle, aucun d'entre nous ne peut prétendre avoir absolument raison. Pour mon compte, je serai toujours prêt à causer avec le K.L.T., mais sur pied d'égalité ; votre breton artificiel n'étant considéré que comme un essai intéressant. » (18) Et d'autre part F. Vallée écrivait à Yves Le Moal : « Les Vannetais sont avarés de signes orthographiques ; nous ne pouvons les suivre dans cette voie ; on arrive à trop de confusions dans l'emploi de « H » et de « CH » (19) et dans une autre lettre : « Il n'y a rien à attendre sauf si les Vannetais reconnaissent que leur orthographe est trop primitive. » (20) « Avant d'essayer de faire l'union, il faudrait procéder avec méthode par l'histoire : quand et comment le Vannetais a évolué et quelle route ont suivi les deux dialectes ; quelle influence a pesé sur l'un et

l'autre ? » (21) « Je vous en prie, ne donnez pas audience à Le Diberder qui détruit tout ce qui a été fait, je suis étonné de voir dans « Breiz » une lettre de Le Diberder. Je vous en prie, ne donnez pas asile aux brouillons. » (22)

Cependant, l'enseignement du breton dans les écoles demandait une solution rapide. Quelques écrivains bretons et hommes d'action constituèrent l'« Emglev Brezhonegerien » et avec un zèle très louable recherchèrent l'union. Ils décidèrent, dans une réunion tenue à Lorient le 28 décembre 1936, de publier deux ouvrages scolaires avec des modifications orthographiques, entre autres l'emploi du fameux ZH. Yves Le Moal ne crut pas devoir participer à cette réunion et n'accepta pas les décisions de l'Emglev. Il n'en voyait pas l'utilité pour « Breiz » : « Il ne faut pas changer continuellement la manière d'écrire ; on dérouté les écrivains et les lecteurs. » (23) Il avait pourtant donné audience à titre d'information à nombre d'écrivains malgré les blâmes de F. Vallée. « C'est à croire, écrivait celui-ci, que tous les écrivains ne sont que des rêveurs. Tous ces rêves sont nuisibles à mon avis à l'introduction du breton à l'école. Je trouve M. Le Roux (Mevenn Mordiern) fatigué comme moi et découragé. » (24)

La guerre vint et la réforme orthographique de l'« Emglev ar Brezhonegerien » servit de base à celle qui fut admise le 8 juillet 1941 (25). L'accord fut signé par les délégués des revues bretonnes ou des groupements. Un Comité fut chargé d'appliquer la réforme. Cet accord laissait à chacun la liberté d'employer ou non la nouvelle orthographe, surtout dans les revues populaires. Ainsi, l'abbé Perrot qui avait signé l'accord et qui faisait partie du Comité, faisait paraître le « Feiz-ha-Breiz » en K.L.T. Yves Le Moal ne signa pas cet accord ; il n'avait aucune raison de le faire puisqu'il n'avait pas de journal à sa disposition, et eût-il

possédé un périodique, il ne l'aurait pas signé davantage, parce que cette nouvelle orthographe ne lui plaisait pas et parce qu'il restait fidèle à F. Vallée pour qui ce changement « n'était qu'un compromis » (26). Aussi salua-t-il avec joie la réunion de Landerneau, le 5 septembre 1943, où la question orthographique fut de nouveau remise en question. Il fit confiance à M. F. Falc'hun pour l'avenir, mais pour le moment il désirait le retour pur et simple au K.L.T. C'était également l'avis de M. Brochen qui devait présider le Comité inter-diocésain : « Goude al liziri bet digant an Ao. Brochen, ne gredan ket e vefe ezomm da addizrei war gaoz ar ZH, nemet ha merkan a rafen d'ezan piou ar re a ouzon a zalc'h grons d'ar K.L.T. : An Ao. : Meven Mordiern, Pordik ; an Ao. Coent, Kerien, An Ao. Jaffrennou (27), hag ar Gorsedd a-bez sur awalc'h. Kemper a vezan holl gant K.L.T. ; setu dija peadra da rei tu d'an Ao. Brochen, mar bije ret, da rei an ton d'ar K.L.T. en eskopti Sant-Brieg (intent mat a ran : ar K.L.T. betek gwelet. »

A cette date, la querelle orthographique restait purement sur le plan linguistique, et tous les adversaires auraient pu se retrouver un beau matin derrière les fils barbelés, par la grâce d'un Comité de Libération quelconque. Depuis il n'en a pas été de même. Yves Le Moal resta en dehors de la querelle, ayant des amis dans les deux camps et toujours d'accord avec F. Vallée qui lui écrivait de Saint-Laurent : « Au nom de Dieu et de la Bretagne, éloignez-vous pour de bon des querelleurs. C'est une route aveugle et mortelle qu'ils suivent. C'est par l'étude et le travail fait en commun, un travail solide et sans arrêt, et par là seulement, que notre situation s'améliorera. » (28) Jusqu'à sa mort, Yves Le Moal resta fidèle au K.L.T. Ses dernières poésies, ses notes concernant l'Histoire de saint Yves qu'il projetait de composer, sont écrites en K.L.T. Si un jour,

on publiait une anthologie de ses œuvres, ce serait honnête de les faire paraître dans l'orthographe à laquelle il resta fidèle.

#### RÉFÉRENCES

- (1) 27 mai 1931, N° 1666.
- (2) 11 mai 1937, N° 1.670.
- (3) Supérieur de Pont-Croix, 3 avril 1937, N° 1.672.
- (4) Lettre du 4 septembre 1937, N° 1.971. F. Vallée remercie Y. Le Moal d'avoir donné une place d'honneur à un article sur Daniel Owen (Lettre N° 1.669) et ajoute : « Je suis étonné de voir comme les Gallois connaissent votre journal. Ils l'apprécient très fort. » (N° 1.770.)
- (5) N° 1.998, 22-3-1936.
- (6) « Breiz », N° 573.
- (7) « Breiz », N° 384.
- (8) N° 1.885. Au sujet de « Eur Breizad oc'h adkavout Breiz », il publia un article de F. Vallée qui recommandait « Alc'houez ar Brezonneg eoun », de R. Hémon.
- (9) N° 725-726. M. Ernault était président de l'Académie Bretonne, Professeur à l'Université de Poitiers.
- (10) « Breiz », N° 713.
- (11) « Breiz », N° 714.
- (12) « Breiz », N° 718.
- (13) « Breiz », N° 719.
- (14) 26 mars 1934, texte classé, N° 1.665. « C'est un rêve à mon avis que de vouloir faire une association entre écrivains ignorants des lois linguistiques. » N° 1.661.
- (15) « Embannet gant Kenteliou Sant Fransez », Lorient, 1930.
- (16) Lors que au mois d'avril 1929, Mgr Tréhieu fut élu évêque de Vannes, « Breiz » fut dans la joie. Un évêque bretonnant qui pourrait parler tous les dialectes bretons aux pèlerins de sainte Anne. « La Providence nous sourit, à nous et à notre langue. » Yves Le Moal fut invité spécialement au sacre du nouvel évêque et aux fêtes qui se déroulèrent dans sa paroisse d'origine à Tressignaux, en qualité de directeur de « Breiz ». C'est dire en quelle estime Mgr Tréhieu tenait Le Moal et son œuvre.
- (17) Au toast, Yves Le Moal remercia l'évêque de Vannes de l'appui qu'il avait donné à « Breiz » et à « Strollad Breiz » depuis leur fondation. (« Breiz », 7 juillet 1929, N° 114.)
- (18) « Breiz », N° 221, octobre 1931. « Avant de courir, apprenons à marcher. »

- (17) Lettre de M. Guillevic.  
 (18) Lettre à Loeiz Herriou, N° 921.  
 (19) Lettre à F. Vallée, 21 février 1934, N° 1.664. L'abbé Perrot n'aurait pas abandonné le « C'H » pour un empire. Il l'aurait dit à Mgr Tréhiou qui en demandait la suppression pour faciliter l'unification.  
 (20) N° 1.669.  
 (21) N° 1.662, juillet 1932.  
 (22) N° 1.680, 17 août 1938.  
 (23) « Breiz », 15 mai 1938. « Bonne année à « Breiz » où j'aimerais trouver moins de révasseries sur l'orthographe. » 23 décembre 1938, N° 1.674.  
 (24) 4 septembre 1937, N° 1.971.  
 (25) N° 1.669.  
 (26) 7 mai 1943, N° 977 : « C'est un crève-cœur de voir ruiné tout le travail d'Ernault. »  
 (27) 21-2-44. Lettre à M. Falc'hun (2-5-44) : « Dans l'intérêt de nos efforts communs, non pour renoncer au plan des partisans du ZH, mais pour le remettre à une époque où nous pourrions agir, maintenons le K.L.T. Le sort du breton comme le sort de beaucoup de choses se joue dans cette guerre. Il est sage d'attendre sa conclusion. » F. Jaffrennou.  
 (28) 2-12-1945, N° 1.687.

*Renseignement recueilli dernièrement au cours d'une conversation avec M. Yves Le Goff (Yeun ar Gô) — fin décembre 1961.* Mgr Tréhiou avait lancé l'idée d'une orthographe unifiée K.L.T.G., mais la pensée de réaliser d'une façon pratique cette unification doit être attribuée à MM. Y. Le Goff et B. Delaporte au moment où ils faisaient de la propagande pour « Ar brezoneg er Skol ». Ils firent part de leur projet à Loeiz Herriou, à Xavier de Langlais et à quelques autres personnalités. Ce fut le début de « l'Emglev Brezhonegerien ».

## CHAPITRE XIV

## Dernières activités

Lorsque la guerre éclata en 1939, si l'on pouvait prévoir la défaite de la France dans la première bataille, on ne pouvait prévoir l'ampleur du cataclysme, ni toutes ses répercussions en ce qui concerne le mouvement breton. Elle a ruiné tout un travail péniblement réalisé au prix de quels sacrifices de temps et d'argent. Au mois de septembre 1939, Yves Le Moal annonça que « Breiz » ne paraîtrait plus qu'une fois par mois (1). A la fin de la même année, voyant que les réabonnements se faisaient trop rares, il renonça définitivement à publier son journal. Dans son dernier numéro, il se plaignit de n'avoir pas été compris et il ajoutait : « Nous avons eu tort d'être chrétiens, de mettre Dieu avant tout, au-dessus de notre nationalité. Et pourtant, il n'y a pas d'autre voie pour permettre à notre pays de subsister. L'esprit national, la race n'ont d'autre refuge que dans les bras de la religion, la guerre actuelle le montre assez. En dehors, on ne voit qu'horreurs, que mensonges, meurtres et vols. » (2)

Ainsi se termine le journal « Breiz ». Yves Le Moal a

fourni pendant près de treize ans un labeur écrasant, fidèle à sa devise : Dieu d'abord, Bretagne ensuite. F. Vallée lui reprocha de n'avoir pas poursuivi son œuvre pour faire de « Breiz » « un lien entre les Bretons et un espoir pour l'avenir » (3). Était-ce possible avant la débâcle, avec les difficultés créées par la censure française ? L'abbé Perrot en sut quelque chose, et après ! !

Que pensait Yves Le Moal de la situation ? Il était aussi adversaire de l'Hitlérisme que du Communisme, adversaire de tout nationalisme exagéré qui n'est en réalité qu'un néo-paganisme : le dieu-Etat au-dessus de tout. Il mettait sur le même rang le jacobinisme français, l'hitlérisme et le communisme. Il se trouvait alors en relations avec quelques flamingants ; l'un d'eux voyant la disparition de « Breiz », lui reprochait d'abandonner la lutte, de n'être pas logique avec lui-même : « Il ne suffit pas de revendiquer les franchises des minorités, lui répondit Le Moal, il faut aussi défendre les libertés humaines qui sont communes, quelles que soient les nationalités ou les minorités nationales. » (4) Il livra sa pensée dans des notes personnelles écrites le 28 mars 1940 (5) : « Le mouvement breton ne doit pas s'opérer par séparatisme, mais par loyalisme ; point par la haine, mais par la collaboration. Il est des séparatistes par tempérament, il en est dans tous les milieux, comme il est des défaitistes par tempérament acquis à l'assimilation. A l'une et à l'autre tendance il faut opposer une doctrine objective, celle du Droit, droitement formulée. Et c'est à formuler et à préciser cette doctrine que devraient s'atteler les tenants des minorités, car elle seule peut les sauver... Autant les événements actuels nous prêtent le nationalisme, autant à mon avis, ils nous détournent du séparatisme. Une Bretagne, qui tout en étant en tutelle se prétend « sui compos », s'affirme en possession

d'une personnalité forte, doit en pareille occasion affirmer cette personnalité autrement que par une attitude de passivité ou d'abstention ; on ne peut pas rester dans la tour d'ivoire d'une simili-indifférence en face de la gravité des événements. La Bretagne doit dire son mot elle-même ; il importe peu que ce mot cadre ou ne cadre pas avec les directives de l'Etat, l'essentiel est qu'il soit prononcé, l'essentiel est de s'affirmer ; défendre son patrimoine en défendant le patrimoine humain. Sans aucunement te renoncer, élève-toi au-dessus de toi-même, tu seras d'autant plus digne de revendiquer tes franchises bretonnes...

« Une Bretagne muette apparaît comme une Bretagne complètement assimilée ou sourdement révoltée.

« Tout mouvement nationaliste ou minoritaire doit être mené concurremment avec l'éducation du sens universel ou catholique... (6). »

Après la débâcle, il eût désiré avoir un organe, reprendre un mouvement basé sur les principes qu'il avait toujours défendus, et s'en ouvrit à Mgr Serrand. Dans la lettre qu'il lui adressa ou eut l'intention de lui adresser, le 19 juillet 1940 il écrivait : « Les événements actuels mettent le mouvement breton au premier rang des préoccupations. N'est-ce pas le moment de reprendre notre action ? La doctrine catholique favorise dans tous les domaines l'épanouissement de l'âme bretonne tout en maintenant entre elles et les autres personnalités raciales une liaison étroite et sincère. Elle favorise la soumission de la Bretagne à l'Etat français, mais à un Etat dont les pouvoirs bien délimités n'empiétraient pas sur les franchises dues à la personne morale que constitue la Bretagne aujourd'hui comme par le passé (7). » Il espérait pouvoir faire paraître un bulletin mensuel. Il ne put donner suite à ces projets, il n'aurait sans doute pas obtenu l'autorisation de la part des occu-

pants, et même s'il en avait obtenu la permission, la revue aurait vraisemblablement été suspendue. « Etre catholique, c'est reconnaître sans aucun doute les droits qui nous sont donnés par la nature en tant que Bretons, mais être catholiques, c'est aussi donner la main à tous, baser la paix sur la loyauté dans le monde. » (8) Avec de pareils principes, Yves Le Moal n'aurait pas fait carrière à cette époque.

Plus tard, Mgr Serrand qui n'avait pas oublié cette lettre lui écrivit : « La cause bretonne a subi un recul, elle ne l'aurait pas connu si ses militants avaient imité votre modération et votre sagesse. » (9)

Yves Le Moal n'eut donc pas la possibilité de faire entendre sa voix. Ne pouvant agir sur le plan temporel, il consacra le reste de ses forces pour la Bretagne dans la prière et invita quelques amis à s'unir à lui. Ce fut l'origine de feuilles polycopiées « Mouez er Seiz Sent » qu'il envoyait à quelques dizaines de lecteurs amis. « Je souhaite, lui disait Dom Alexis, abbé de Boquen, que vos efforts aboutissent et que cette association catholique bretonne se développe amplement. Somme toute, nous avons des groupements sur le terrain politique, culturel, artistique, folklorique, et nous n'en avons pas sur le terrain purement religieux, il y a là une lacune. » (10) Il reçut de Mgr Serrand des encouragements : « Que la Providence vous donne la joie de voir le mouvement breton s'engager résolument dans la voie que vous lui avez tracée si logique et si nette. » (11)

L'abbé Charpentier, alors professeur au Collège de Guingamp, faisait aimablement le tirage de ces feuilles volantes. C'était un lien entre bretons professant les mêmes idées, priant pour les intérêts spirituels et temporels de la Bretagne. Dir-na-Dor mettait en pratique les conseils que le Père Lemarié lui avait donnés en 1926 : « Faisons d'abord une union ferme entre un petit nombre de gens

instruits bretons et chrétiens cent pour cent. Si nous sommes peu au début, peu importe, pourvu que nous soyons unis et fidèles. » (12).

« Parlons de votre « Mouez ar Seiz Sent », écrivait M. du Cleuziou. Pour le moment, c'est essentiel et primordial. Dans l'incertitude de l'avenir qui apparaît obscur et inquiétant, il convient de se grouper entre catholiques bretons dans la prière. » (13) Le « pusillus grex » donnait à Yves Le Moal quelques consolations dans l'indifférence générale : « C'est avec beaucoup d'intérêt et de joie que j'ai pris connaissance de votre envoi. « Mouez ar Seiz Sent » a trouvé tout de suite écho en moi : les idées exposées correspondent exactement à mes pensées et à mes désirs. Il semble qu'il ne peut y avoir en Bretagne d'action féconde en dehors de la voie et des principes qu'ils ouvrent. » (14)

Cependant Dir-na-Dor ne se cantonna pas dans son ermitage à la façon d'un solitaire uniquement occupé à ruminer des principes. Il participa au mouvement breton dans la ligne de ses convictions. Tout d'abord, Mgr Le Bellec, alors Vicaire général de Saint-Brieuc, le pria de travailler à la rédaction du catéchisme breton du diocèse. Chaque diocèse avait autrefois un catéchisme propre, mais en 1939, on édita un catéchisme national. Pourrait-on conserver le catéchisme breton ? Traduire le nouveau catéchisme en breton ? « Quimper et Vannes s'y refusent, ajoutait M. Le Bellec, il y a déjà trop de difficultés à maintenir le catéchisme breton, ce serait tout perdre. Notre catéchisme breton dans sa sobriété (15) et dans sa concision est bien. Il a seulement besoin d'être légèrement allongé, car il s'y trouve certaines lacunes. M. Cudennec, recteur de Louargat, est chargé de le mettre au point.

« Mais dans le catéchisme français, d'abord le texte commun à tous les diocèses, puis une autre partie spéciale,

Histoire Sainte, Vie de Notre-Seigneur, Histoire de l'Eglise et un peu de liturgie. » Monseigneur Le Bellec lui demandait de traduire cette deuxième partie. Yves Le Moal fit ce travail qui donna toute satisfaction à l'évêché de Saint-Brieuc (16).

De la rédaction du catéchisme, passons à l'enseignement du breton dans les écoles où la situation était plus favorable depuis que le Maréchal Pétain avait admis qu'il y soit enseigné ainsi que l'Histoire de Bretagne. M. Brochen, devenu Vicaire général après l'élévation de Mgr Le Bellec sur le Siège de Vannes, voulut bien s'occuper des prix et des examens de breton en collaboration avec Mlle St-Gal de Pons (17). Il se tenait également en relation avec M. du Cleuziou qui lui demandait d'agir le plus rapidement possible : « Il y a grand intérêt à ce que le programme d'enseignement du breton soit adressé le plus tôt possible dans les écoles libres et si vous ne trouvez pas d'inspecteurs bénévoles pour tous les cantons, il serait extrêmement important cependant que, dans les cantons où vous en trouverez, ils commencent dès cette année à prendre leur rôle en main.

« L'essentiel est de commencer avec un plan bien défini à réaliser petit à petit, sinon ne peut le faire immédiatement. Le désintéressement du peuple breton pour sa langue témoigne un véritable fléchissement moral. Le Maréchal Pétain avait vu juste lorsqu'il y a deux ans il exposa à M. Roger Grand qu'il concevait le relèvement de la France en fonction d'un renouveau de l'esprit provincial, assuré par une forte organisation de décentralisation, mais, plus on suit la course des événements, plus on se rend compte que des influences adverses et bien puissantes agissent en sens contraire. » (18) Dans une autre lettre, M. du Cleuziou signalait que la revue « Eost », bulletin des instituteurs de l'Etat,



MONUMENT FUNÉRAIRE D'YVES LE MOAL

Cliché Ouest-France

Ce Monument dessiné par Monsieur l'abbé Boulbain a été réalisé aux ateliers Auffray de Guingamp.

présentait des pages d'Histoire de Bretagne, de géographie, de musique, de langue ; « rien n'y manque. Les instituteurs libres feraient bien de ne pas se laisser dépasser » (19). Mais dès 1943, on voyait aussi que les hauts fonctionnaires de l'Etat pouvaient compter sur l'apathie, pour ne pas dire davantage, de la majorité des maîtres de l'Enseignement libre. Au mois de septembre 1943, Yves Le Moal pouvait constater avec amertume : « Les écoles libres répondent peu à l'appel qui leur a été adressé », mais ce n'était pas entièrement de la faute des enseignants, car les Bretons eux-mêmes donnaient le spectacle attristant de la désunion, pour des querelles orthographiques : « J'en viens à croire que le breton disparaît par la faute de ceux qui le combattent et de ceux qui travaillent pour lui. »

Après la réunion de Landerneau, M. Brochen qui, dès 1941, avait été chargé de la question des livres scolaires avec M. Lec'hvien (20), fut prié par les trois évêchés de coordonner les efforts en faveur de la langue, mais il était déjà trop tard (21). Après l'occupation, l'autorité ecclésiastique ne pouvait même pas envisager de faire enseigner le breton dans les écoles libres. « Les jeunes clercs ne sont plus portés vers le breton... et les parents s'y opposent... » (22)

Sur le plan régional (Trégor) « Strollad Breiz » essaya de reprendre son action (23). M. Brochen espérait obtenir une page de breton dans « La Croix des Côtes-du-Nord » mais la Kommandantur n'autorisa pas la publication du journal.

Les groupements bretons n'ignoraient pas le travail considérable réalisé par Dir-na-Dor ; on fit appel à lui. Roparz Hemon lui demanda l'autorisation de publier dans « Arvor » des articles qui avaient paru autrefois dans « Kroazar-Vretoned ». « Ils ont été d'une grande utilité et feraient encore du bien à la Bretagne et au breton aujourd'hui

comme autrefois. « Arvor » ferait de bon cœur de la réclame pour le livre de M. Le Bozec. » (24) Plus tard, Yves Le Moal donna à M. Keravel l'autorisation de publier une de ses pièces (25). M. Guivarc'h, à qui incombait la charge de continuer la publication du « Feiz-ha-Breiz » après l'assassinat de l'abbé Perrot, demanda également sa collaboration (26).

L'assassinat de l'abbé Perrot jeta Yves Le Moal dans la stupeur. Il fit part de sa douleur à Dom Alexis qui lui adressa cette réponse : « Comme vous le notez, l'avenir est sombre, le spectre de la guerre civile, accompagné de la hideuse figure du communisme, surgit. Le meurtre abominable de ce bon abbé Perrot m'a frappé vivement ; c'est partout qu'on vise et qu'on tue, on abat avec une froide sauvagerie. Il n'y a plus trace d'humanité ; c'est la bête qui prévaut avec tous ses instincts les plus pervers et les plus cruels. Comme on reconnaît bien là le fruit naturel et l'aboutissement normal des doctrines matérialistes. » (27) Et M. Brochen : « Voici qu'aujourd'hui M. Perrot a été assassiné. Demain ce sera le tour d'un autre prêtre ou laïque, puisque il est vrai que maintenant les gens ont perdu le sens de toute moralité. » (28) Et bientôt ce fut en effet le tour d'Ar Yeodet, (Boscher), et plus tard de l'abbé Lec'hvien. Quant à Yves Le Moal, il dut à son âge sans doute de ne pas goûter aux douceurs des camps de concentration, et parce que — on l'a dit — un instituteur public communiste, à qui il avait rendu service, empêcha cette monstruosité. Grâce lui soient rendues ! « Quelle pitié pour notre pays, déclare Mlle Rivoallan qui donne de ses nouvelles à Yves Le Moal le 9 janvier 1945, et on ne voit pas comment on peut reprendre le travail. » (29) De fait, Yves Le Moal ne voit pas comment. Il a plus de soixante-dix ans, et puis la deuxième guerre mondiale a porté à la langue bretonne un coup plus terrible que la première. Un petit événement,

à Coadout, lui crève le cœur. En 1946, le nouveau prêtre qui y est installé comme recteur, parla en français, dans son adresse à ses paroissiens : « Qu'a donc fait la langue bretonne pour être chassée de l'église ? » note-t-il dans son cahier intime. Et puis la mort frappe dans les rangs de ses vieux amis et compagnons de lutte ; l'abbé Le Clerc meurt en 1945. Bientôt c'est le tour de Mevenn Mordiern qui vivait ses dernières années dans la misère et qui en fut retiré par une âme charitable que tout le monde connaît pour son dévouement aux œuvres bretonnes (30-11-48) (30). F. Vallée meurt en 1949 ; le vieux lutteur a travaillé jusqu'au bout. Qui mieux que Dir-na-Dor pouvait lui adresser l'ultime « A Dieu » de la Bretagne, au cimetière de St-Brieuc (31) ? Il profita de ses relations amicales avec M. du Cleuziou pour demander à l'Association Bretonne de rendre hommage au Père de la Langue Bretonne lors du Congrès annuel (32). Le historien de la Bretagne était trop heureux de rendre ce service et profita de l'occasion pour rappeler à Yves Le Moal tous les liens qui les unissaient : « Quarante ans écoulés depuis le jour où vous écriviez une poésie sur l'album que je vous avais confié. En pensant à la communauté de sentiments qui n'a jamais cessé d'exister entre nous, à cette constante fidélité aux mêmes principes, aux mêmes idées, j'en sens encore mieux tout le prix. » (33)

Les vides se creusent autour de Dir-na-Dor. Le Frère Caurel (Evnig Arvor), d'une sensibilité exquise, qui lui envoyait des lettres affectueuses, meurt à Paris où il se considérait en exil (1954). Bientôt, M. du Cleuziou disparaît à son tour.

Yves Le Moal sentait ses forces l'abandonner. Chaque dimanche, il allait servir la première messe paroissiale. C'était une joie pour lui ; mais un jour le Missel lui échappa des mains, il n'avait pu le retenir. Il comprit alors

qu'il n'était plus qu'un vieillard. M. Bleuvenn, directeur de la revue « Bleung-Brug », lui avait demandé de collaborer à l'héritière de « Feiz-ha-Breiz » : « Je ne puis plus tenir un porte-plume, je ne puis que souhaiter longue vie au Directeur et aux écrivains. » (34) Au tremblement des mains s'ajoutèrent la cécité et la surdité. Mme Le Moal fut obligée de s'occuper de lui, comme on s'occupe d'un enfant, et de lui « hucher » dans les oreilles tout ce qu'elle voulait lui dire, d'écrire à sa place ses dernières poésies qui ont été publiées dans « Al Liamm » et « Bleun-Brug ». Il trouva également à son chevet un médecin qui le soigna avec l'affection d'un vrai fils, le Docteur Lebreton.

Jusqu'au bout cependant, Yves Le Moal voulut travailler pour la Bretagne, et, avant de mourir, il aurait désiré écrire la vie de son glorieux Patron, saint Yves, en breton naturellement. Il rédigea quelques feuillets, mais n'eut pas la force d'aller jusqu'au bout.

Ses dernières années ne furent qu'une longue préparation à la mort qu'il voyait venir avec le calme d'un vrai chrétien.

Koz ouñ, pep eurvez o tremen  
A lak pouez ar maen war ma fenn  
Da c'hortoz eun eur da vezan  
A lako ar maen diwezan.

Hennez eo maen bras ar vered,  
'N toull an iliz hag ar porched  
Skrivet anvion war e du  
Re ma zud koz aet da ludu.

E-harz ar maen pa zaoulinan  
Eur vouez a sav a zindanan  
Eur vouez iskis, ha m'he c'hlever,  
Gridienn ar maro a grener.

« Elec'h-man, betek fin ar bed  
Setu da wele don ha kled  
Eur gwele aozet, a bell'zo  
Aozet gant ludu da dado.

Met gant a ri, gwalc'h da ene ;  
Naet 'ranker mont dirak Doue,  
Hag e kavi e doun ar foz,  
Toull hent skedus ar Baradoz. »

Eost 1953.

Ses amis du Trégor auxquels se joignirent quelques Finistériens et quelques Rennais voulurent honorer ses longues années consacrées au service de Dieu et de la Bretagne, dans une fête tout intime, à Notre-Dame de Bodfö, le cher sanctuaire qu'il avait chanté, puis à l'Ecole Libre de Bourbriac, le 11 décembre 1955. Cette fête lui mit une grande joie dans le cœur en attendant le grand passage dans l'éternité qui arriva le 14 février 1957.

Après sa mort, ses mêmes amis se sont encore réunis au mois d'août 1960 au cimetière de Coadout. Une stèle fut placée sur sa tombe et bénite par S. Exc. Mgr Coupel, évêque de Saint-Brieuc. Elle rappellera aux générations futures que Coadout a vu naître et mourir celui qui, jusqu'au bout, a été fidèle à sa Patrie.

Redit ar bed, tudou « re fur »  
'Vit klask dre holl ho plijadur !  
Me a jomo bepred fidel  
D'am Breiz-Izel.

Breiz-Izel hag he « faourente »  
Fo ma lod ha ma c'haranté.  
Skrivit he hano em c'halon  
Gant skritur don.

Breiz-Izel betek ma maro,  
Hep spont na mez me lavaro,  
Enor d'it-te ma Bro !

(21-11-55.)

## RÉFÉRENCES

- (1) « Breiz », N° 633.
- (2) « Breiz », N° 635.
- (3) 2-11-1939, texte classé, N° 1.677.
- (4) 20-2-1940, texte classé, N° 1.323.
- (5) Texte classé, N° 1.846.
- (6) Id.
- (7) N° 1.897.
- (8) 19-12-40, N° 1.963. A L. Herrieu : « Le Nationalisme, c'est un poison s'il se dresse contre la Foi ; c'est un bienfait s'il est informé par elle. » N° 1.989.
- (9) 4-1-1945, N° 1.586. Rappelons que Mgr Serrand fut inquiété par la Résistance et gardé à vue dans son évêché.
- (10) 3-9-1942, N° 1.424.
- (11) 5-1-1943.
- (12) 8-11-1926.
- (13) 2-9-1943, N° 594.
- (14) 27-12-1943, N° 1.974.
- (15) On ne pouvait en dire autant du premier « catéchisme national » ; il eut l'avantage de faire l'unanimité contre lui.
- (16) 19 avril 1940, N° 64.
- (17) 11 mars 1943, N° 314.
- (18) 3 novembre 1942, N° 594 ; cela confirme ce que nous avons dit précédemment au sujet des hauts fonctionnaires. Ce sont eux qui ont réduit à néant toutes les mesures décentralisatrices prises par le Maréchal Pétain, bien avant la « Libération ».
- (19) 20 avril 1943, N° 593.
- (20) 3-5-1941, N° 1.525.
- (21) 20-2-1944, N° 314.
- (22) Lettre à M. Brochen, 3 octobre 1946, N° 313.
- (23) 5-2-1942, N° 309.
- (24) 21-1-1941, N° 901.
- (25) 6-4-1948, N° 1.527.
- (26) 21-2-1944.
- (27) 11-1-44, N° 1.429. Yves Le Moal avait fait un travail sur la pensée catholique et bretonne qu'il avait envoyé à Dom Alexis.
- (28) N° 1.427. Craignait-il pour lui-même ? Rien ne l'étonne plus. Il suit tous ces événements dans la solitude de Kermabrouz. « Ya,

an Ao. Bocher a zo bet lazet hag e vreur ivez, o tizrei eus ar vered. An deiz warlec'h, eo eur mignon all eus Bourbriac e voe klasket e lazant, furchet e di epad diou eur. A drugarez Doue, gallout a reas en em guzat. » (Lettre à M. Falc'hun, 2 mai 1944.)

(29) N° 1.482.

(30) Grâce à la générosité de cette dame, Mordiern fut enterré à Saint-Brieuc dans le tombeau de M. David, frère de l'évêque de Saint-Brieuc, du même nom, lui aussi ami convaincu du breton.

(31) N° 1.074.

(32) N° 1.313.

(33) 4-6-1949, N° 604.

(34) N° 1.771.

DEUX POÉSIES DE GENRE DIFFÉRENT  
ŒUVRES DE JEUNESSE

AR BOC'H RU

Boulvriagiz zo leun a c'hloar  
Rak bet o deus eur gaer a foar  
Kalz a loened zo bet gwerzet,  
Nemet eur boc'h ; hennez zo mannet.

Boulvriagiz 'zo laouen braz ;  
Graet o deus arc'hant, sort biskoaz ;  
Met, me 'zo trist ha glac'haret,  
Rak ma boc'h ruz n'eo ket gwerzet.

Eur boc'h koz, d'ezan sellou treut,  
War e gein eur vleoven ken reut  
Ha kerniou ken drouk war e benn,  
Ma spont an holl varc'hadourien.

Eur c'houez ken krenv en dro d'ezan  
Ma troe an holl diwarnan,  
Ha ma lavaren rukunet ;  
« 'Vit, ar boc'h man 'vo ket gwerzet. »

Siouaz, petra rin-me breman  
Gant eur boc'h, c'hon ken skuiz gantan.  
Hastet, hastet Aotrou Mahé  
Sevel eur foar all hep dale.

Aotrou Mahé, kwit a farsal  
Hastet 'ta sevel eur foar all  
Pa rankfen e rei hanter briz  
Ma werzo ma boc'h baro griz.

Pa renkfen hen rei 'vit netra  
Me hen dizammo gant kalz a joa  
Drouk eo, teul 'ra kement e flaer,  
Ma lako ar vossen' barz an ker.

Met, petra laran, Doue mad,  
C'hoaz a ran gaou ouz ma marc'had,  
Penaos a vo ganin gwerzet  
Eur boc'h 'meus kement dekriet ?

Met, breman pa deuio miz mae,  
Me 'lako eur gontell war e zae  
Me 'grenno diwar e gerniou  
Hag hen doujo gant bac'hadou

Kaer 'neus bout rok 'vel eun noter,  
Me hen plego dre hir amzer,  
Na pa rankfen elec'h yeost glas  
Rei d'ezan bemde fest ar vaz

Me 'breno eun tammig c'houez vad,  
Diouz ret, me breno eur podad ;  
'Tostaet holl, marchadourien,  
Gant ma boc'h vo c'houez ar rozenn

Me lako tre e gerniou berr  
Eur ruban gwenn unan zei ker.  
'Tostaet breman, kigerez,  
Ma boc'h 'zo koant 'vel eun heiz.

Me 'lako war e bevar droad  
 Daou hual kanab, reo vad,  
 Tostaet breman, tud aonik  
 Ma boc'h 'zo dous 'vel eun oanig.

Huanadi 'ran warlec'h miz mae  
 Hast a meuz d'ober d'ezan e zae  
 Ha kentan foar pa vi savet  
 Boc'h en damprest a vo gwerzet.

DIR-NA-DOR, 1907.

Cette satire contre un « politicard » quelconque de la région de Bourbriac montre assez clairement qu'Yves Le Moal aurait pu facilement tourner ses adversaires en ridicule. Dans la suite, il s'est toujours gardé d'employer ce moyen de combat.



### BERED AR BARROUZ

Etouez an holl parkou labour  
 Eur park a zo da ziskwizan  
 Henez a ve 'n harz troad an tour  
 Tro-dro d'an iliz peurvuian.

Eno, an irvi ve toullet,  
 Na zav ennê freuz nag edo,  
 Mez kroaziou du ha drouklivet  
 War bep hini stag eun hano.

Heman a zo eur parkad tud,  
 Eur parkad tud a zo kousket,  
 Da c'hortoz trompilh ar burzud  
 A vo gant an èle sonet.

Evel toc'hado bet falc'het,  
 Ez int astennet en douar :  
 An had er grignol 'zo zavet,  
 Ar plouz 'zo chomet war var :

Heman é park al labourer :  
 Ar park 'teuont holl da repos  
 Pa o deve pad pell amzer,  
 Kastizet o c'horf, de ha noz.

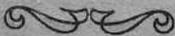
Aman na goue riou na tomder,  
 Poan ebed ken, na hanv na goanv ;  
 An douar, gwechall ken pouner  
 A zo breman d'è flour ha skanv.

Gwele diwean bet aozet  
 'Boue pell amzer gant o zado,  
 Evel gant plus é flouraet  
 Dre al ludu deuz o c'horfo.

Aman teuont, gwir gristenien,  
 "Tal kichen an iliz, o mamm,  
 Ma savo c'hoaz mouez he feden  
 Bep heure do skanvad o zamm.

Gwechall, bep zul e tiskwizent  
 War he zro, kichen ha kichen,  
 Hiri tiskwizont evel kent,  
 Er zulvez a bad da viken.

DIR-NA-DOR 1901.



## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
PRÉFACE .....	7
AVANT-PROPOS .....	11
CHAPITRE I	
Enfance, Collège, Grand Séminaire .....	15
CHAPITRE II	
Yves Le Moal et le Mouvement Breton .....	25
CHAPITRE III	
Pipi Gonto (1902) .....	34
CHAPITRE IV	
« Buhez ar zent » — Edition du Trécor (1911) .....	40
CHAPITRE V	
Breueriez ar Brezoneg — Arvorig .....	46
CHAPITRE VI	
L'Emgleo — Feiz ha Breiz (1911-1912) .....	53
CHAPITRE VII	
1914-1918 .....	62
CHAPITRE VIII	
Reprise des activités bretonnes .....	72

CHAPITRE IX	
Essai sur la question bretonne .....	81
CHAPITRE X	
Yves Le Moal, président général du Bleun-Brug. — L'abbé Madec, secrétaire général. — Rupture (1925-1927) ..	99
CHAPITRE XI	
Yves Le Moal, directeur de « Breiz » .....	127
CHAPITRE XII	
L'Œuvre des classiques bretons .....	155
CHAPITRE XIII	
Langue littéraire ou populaire. — Orthographe .....	167
CHAPITRE XIV	
Dernières activités .....	179
Deux poésies de genre différent, œuvres de jeunesse ....	192

⌘  
 IMPRIMERIE  
 LES PRESSES BRETONNES  
 SAINT-BRIEUC  
 N° d'impression : 1027.  
 Dép. légal 2<sup>e</sup> trim. 1962.

